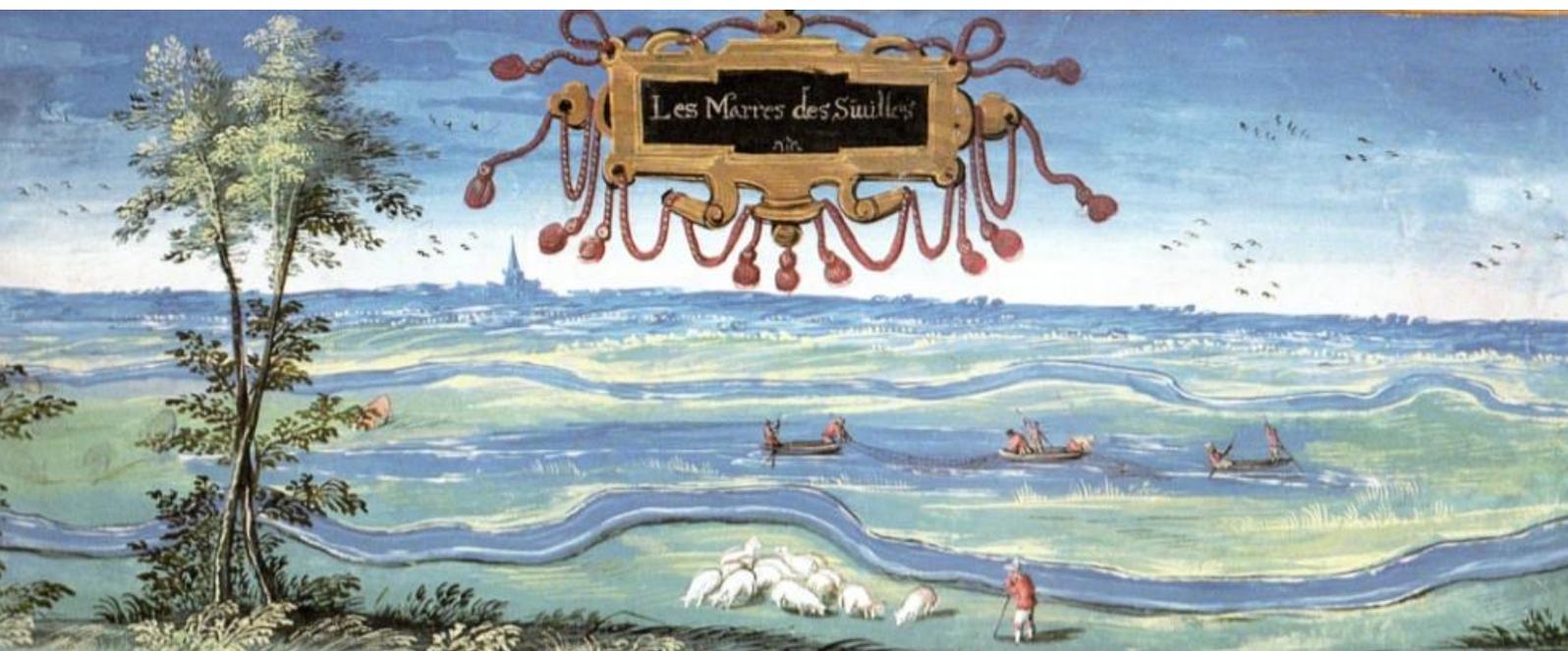


Géohistoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut

– Rapport de synthèse –

Parc naturel régional Scarpe-Escaut



- Groupe de Travail « Histoire et Patrimoine liés aux zones humides » -

*Étude historique réalisée dans le cadre de la candidature Ramsar
des vallées de la Scarpe et de l'Escaut*

par

Laëtitia Deudon (coord.)

Doctorante en Histoire environnementale et Géohistoire

- *Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis -
Laboratoire Calhiste – EA 4343*

– *Septembre 2018* –

Rappels

Les documents exploités dans ce rapport n'étant pas libres de droits, leur réutilisation est soumise à autorisation des institutions compétentes et à l'accord express des auteurs. Merci de veiller à la citation de leur travail dans le respect de la propriété intellectuelle (archives, rapports, images, etc.).

2

Couverture : les marais des Six-Villes, 16^e siècle, Albums de Croÿ, tome XXV, Fleuves et Rivières II : Escaut et Scarpe

Remerciements

J'adresse mes plus vifs remerciements à l'équipe du PNR Scarpe-Escaut, tout particulièrement à Mathilde Bouret, chargée d'étude « candidature au label Ramsar », et à Gérard Duhayon, responsable du pôle ressources et milieux naturels. Leur intérêt pour l'histoire des zones humides dans leurs missions respectives ont alimenté de riches échanges et discussions sur le sujet. Merci à eux d'avoir pris le temps d'organiser les différentes réunions, comptes-rendus, échanges, mails, d'assister aux colloques et conférences et de procéder aux corrections de ce travail. Leur implication et intérêt illustre une ouverture d'esprit et un dynamisme qui témoigne de la vitalité et de la volonté de mener à bien la candidature Ramsar sur laquelle le parc travaille depuis deux ans. Je me souviens de l'engouement de M. Duhayon lors de notre rencontre au Ministère de l'Écologie, de son dynamisme et de ses questionnements divers qui annonçaient une riche collaboration à venir entre l'Université de Valenciennes (laboratoire Calhiste) et le PNR. J'adresse à cette occasion un grand merci à Corinne Beck, ma directrice de recherche et membre du conseil scientifique du PNR du Morvan, et aux membres du Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH) qui m'ont épaulée et encouragée dans cette démarche de recherche appliquée qui a été on ne peut plus enrichissante.

Ma gratitude s'adresse ensuite à tous les contributeurs du Groupe de Travail « Histoire et Patrimoine liés aux zones humides » notamment Laurent Deschodt, Pierre-Gil Salvador, Alain Henton, Gilles Leroy, Étienne Louis, Lionel Droin, Thibaut Ghils, Edwige Colin, Chloé Deligne, Victorien Leman, Jacques Heude, Virginie Vergne, Arlette Dupilet, Jean-Pierre Gerzagnet, l'Historial Amandinois, l'Association Flines au Fil de son Histoire, l'Association SO.DEV. Château Arsenal, l'Association Val de Scarpe dont les travaux et données ont pu alimenter ce rapport de synthèse. Le GT a permis de réunir autour de la table les différents spécialistes de la Scarpe et de l'Escaut pour contribuer ensemble à ce travail de synthèse. J'espère également que cette réunion ouvrira la voie à d'autres collaborations futures.

Ensuite, j'exprime ma sincère gratitude à Monsieur Rudolf Knoke, responsable des Archives de la famille de Croÿ à Dülmen, pour l'accès donné à ce fond d'archives exceptionnel qui contribue à renouveler les connaissances régionale avec d'intéressants documents sur l'histoire environnementale du secteur.

Je remercie Matthieu Deltombe de m'avoir conseillée dans ces recherches et d'avoir œuvré à l'élaboration d'outils pédagogiques telle que la restitution 3D de la Canardière de Condé dont l'histoire nous a passionnés et étonnés. Les supports interactifs de Matthieu sont une source précieuse qui contribue à faire vivre l'histoire des zones humides de notre territoire.

J'adresse également ma vive reconnaissance à Jean-Michel Martin du Little Rock café de nous avoir accueilli dans son établissement à l'occasion du Café-Histoire sur les zones humides malgré des conditions difficiles et une météo capricieuse. Sa bonne humeur et sa bienveillance ont été le gage de la réussite de cet événement dont je conserve un excellent souvenir avec un public au rendez-vous.

Enfin, ma pensée s'adresse à Félicien Machelart, historien des rivières et des marais qui, je n'en doute pas, aurait grandement apprécié participer à ce travail de discussion et d'écriture. Son travail sur l'eau dans le Valenciennois reste salué et reste une référence pour beaucoup. Puisse ce travail être aussi abouti que le sien et donner lieu à un travail de valorisation auprès des différents publics dans les années à suivre.

Cadre de l'étude

La présente étude historique s'inscrit dans le cadre du projet d'inscription au titre de la convention Ramsar des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut, portée par le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut¹. Celle-ci a été réalisée à l'issue des différents échanges et de la synthèse documentaire effectuée par du Groupe de Travail constitué à cet effet qui a permis de rassembler des spécialistes, des associations et l'équipe du parc en charge de la candidature. La candidature Ramsar a ainsi été l'occasion pour les acteurs, spécialistes et connaisseurs de l'histoire de la Scarpe et de l'Escaut de se réunir à la Maison du Parc à Saint-Amand-les-Eaux pour confronter et synthétiser leurs données, scientifiques ou profanes, toutes périodes et tous domaines confondus. Il a constitué un premier pas au manque de travaux de synthèse sur la Scarpe et l'Escaut où les différentes recherches menées méritent d'être rassemblées et valorisées pour une meilleure connaissance d'ensemble du territoire, gage d'une meilleure gestion des enjeux et d'une appropriation sociale plus forte de ces milieux d'eaux. Le Groupe de Travail a ainsi été un laboratoire d'échanges et de débats révélateur des potentialités qu'offrait l'analyse de l'histoire des paysages et des pratiques liés aux zones humides rattachée au présent et aux projets à venir.

L'objectif est d'éclairer les acteurs du parc et les lecteurs du dossier de candidature sur les « *valeurs culturelles et sociales* » des zones humides des plaines de la Scarpe et de l'Escaut, c'est-à-dire sur les paysages, les usages et pratiques passés et présents qui ont façonné ces territoires de l'eau. Cet intérêt repose sur un double aspect fondamental qui caractérise les zones humides du secteur qui constituent à la fois un patrimoine culturel et naturel et soulignent les valeurs multiples de ces zones humides d'importance, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

L'approche géo-historique, de longue durée, permet ici de synthétiser les travaux et contributions des différents participants du groupe de travail en retraçant l'évolution des usages, les trajectoires paysagères et les dynamiques spatio-temporelles de ce territoire hérité, façonné par les populations riveraines hier et aujourd'hui. Ces évolutions sont perceptibles en reconstituant l'histoire des activités et des pratiques en zone humide, marqué par des types de paysages caractéristiques, produits par l'anthropisation de ces milieux d'eau. Ces activités déployées dans la plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut correspondent à des « temps de l'eau » marquants qui témoignent de l'évolution des relations société-environnement et de changements de perception des zones humide au cours du temps.

L'enjeu d'un tel travail de synthèse est de comprendre comment les liens étroits tissés entre les communautés et les zones humides ont durablement transformé les caractéristiques morphologiques et écologiques des vallées de la Scarpe et de l'Escaut en donnant lieu à une mosaïque de paysages hybrides entre nature et culture². L'étude répond ainsi aux questionnements soulevés dans le cadre de la labellisation Ramsar.

¹ Le Comité de Pilotage, réuni le 5 février 2018, a élu Grégory Lelong, président du PNR Scarpe-Escaut, Gérald Duhayon, responsable du pôle « ressources et milieux naturels » et Mathilde Bouret, chargée de mission Ramsar, comme porteurs de la candidature.

² Sur l'hybridité des milieux d'eau du secteur, voir DUBOIS *et al.*, « Analyse géohistorique des paysages d'eau de la région de Condé-sur-l'Escaut (Nord) : De l'artificialisation de la nature à la naturalisation de l'artifice », *Hommes et Terres du Nord*, 2000/2. Hydrosystèmes, paysages et territoires. p. 77-85 [en ligne] : DOI : [10.3406/htn.2000.2716](https://doi.org/10.3406/htn.2000.2716)

Liste des contributeurs

1. Chercheurs et spécialistes

- Laurent Deschodt, Inrap Hauts-de-France
- Laëtitia Deudon, Université de Valenciennes
- Lionel Droin, Université de Valenciennes / SODEV. Château Arsenal
- Thibaut Ghils, historien et enseignant en géographie, Doctorant UCL-LOCI
- Alain Henton, Inrap Hauts-de-France
- Jean-Philippe Lejeune et Rudy Pischiutta, Groupe Ornithologique et Naturaliste Nord - Pas de Calais
- Gilles Leroy, DRAC-SRA Hauts-de-France – Université de Lille
- Étienne Louis, Communauté d'Agglomération du Douaisis
- Pierre-Gil Salvador, Université de Lille
- Virginie Vergne, Université de Lille et Conseil scientifique de l'Environnement, NPDC

2. Associations

- L'Historial Amandinois
- Association Flines au Fil de son Histoire
- Association Val de Scarpe
- Association SO.DEV. Château Arsenal
- Fédération départementale des Chasseurs du Nord

3. Particuliers

- Arlette Dupilet, historienne locale, vallée de la Scarpe
- Jean-Pierre Gerzaguët, historien local, vallée de la Scarpe
- Matthieu Deltombe, adjoint au patrimoine, Ville de Valenciennes, pour les recherches en archives et les restitutions 3D

Table des matières

Remerciements	3
Cadre de l'étude.....	4
Liste des contributeurs.....	5
Introduction	7
Collecte des données	9
Méthodologie : un travail interdisciplinaire	10
1. L'ancienneté de l'occupation de la plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut.....	11
1.1. <i>Caractéristiques hydromorphologiques et paléoenvironnementales des plaines de la Scarpe et de l'Escaut.....</i>	11
1.2. <i>Les zones humides de Scarpe-Escaut : des milieux hybrides entre nature et culture</i>	15
1.3. <i>L'occupation préhistorique et protohistorique de la Scarpe et de l'Escaut.....</i>	15
2. Les zones humides de Scarpe-Escaut : une mosaïque de paysages hérités d'une pluralité d'usages traditionnels sur le territoire	16
2.1. <i>Paysages et usages agropastoraux dans les prairies humides de Scarpe et d'Escaut</i>	17
2.2. <i>Pêche et pisciculture : les zones humides, ressource alimentaire et enjeu économique</i>	23
2.3. <i>Les activités artisanales et préindustrielles</i>	27
2.4. <i>L'évolution des formes de chasse en zone humide</i>	32
2.5. <i>L'exploitation sylvicole en zone humide.....</i>	36
2.6. <i>L'activité d'extraction : de la tourbe au charbon</i>	39
2.7. <i>Les activités thermales et culturelles liées à l'eau et aux zones humides</i>	41
3. La métamorphose des paysages d'eau en Scarpe-Escaut (XII^e-XXI^e siècles) : assèchements, corrections fluviales, hydraulique militaire et industrielle	49
3.1. <i>L'assèchement des zones humides en Scarpe-Escaut.....</i>	49
3.2. <i>Zones humides et activité militaire : l'eau au service de la défense</i>	58
3.3. <i>Les travaux de rectification des voies d'eau : capture et canalisation</i>	61
3.4. <i>Les mutations paysagères et environnementales de l'époque industrielle (1830-1970).....</i>	64
3.5. <i>La renaissance du paysage actuel : la reconquête culturelle et naturelle des zones humides.....</i>	68
Conclusion et perspectives	72
Bibliographie	73
Table des abréviations	76
Table des illustrations.....	77

Introduction

Le présent rapport est le fruit d'une collaboration entre les chercheurs de l'Université de Valenciennes et l'équipe du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut grâce notamment à une convention de partenariat établie entre les deux institutions, articulée autour du travail de recherche doctorale sur la géohistoire des espaces fluviaux dans le bassin de l'Escaut³, des contributions de chercheurs du laboratoire Calhiste, de Lille, et des données rassemblées à l'occasion du Groupe de Travail « Histoire et patrimoine liés aux zones humides », animé par Mathilde Bouret.

L'attention particulière du PNR Scarpe-Escaut à croiser les données anciennes et actuelles avait déjà donné lieu à plusieurs études historiques thématiques et à des animations, saluées à plusieurs reprises par la communauté des scientifiques et des gestionnaires régionaux⁴. L'étude géo-historique menée dans le cadre de la candidature à la labellisation Ramsar a été l'occasion de poursuivre ces actions autour de l'histoire des zones humides à destination de publics variés intégré à la programmation culturelle et aux activités scientifiques du parc⁵.

L'intérêt de la démarche géo-historique pour le PNR Scarpe-Escaut est de fournir une meilleure compréhension de l'évolution des zones humides sur la longue durée. L'étude géo-historique permet de comprendre la constitution de cette mosaïque paysagère héritée, d'identifier les zones humides d'importance, les usages ancestraux pérennisés sur le territoire, le patrimoine hydraulique lié aux fortifications et aux abbayes, les pratiques potentielles à réintégrer, etc. Le but est de comprendre comment ces activités anthropiques contribuent au maintien des caractéristiques morphologiques et écologiques des zones humides des plaines de la Scarpe et de l'Escaut. Cette approche permet de montrer en quoi les zones humides de ces deux vallées sont représentatives des dynamiques, usages et valeurs des zones humides visibles en France et à l'international. Elle permet ensuite d'en dégager au contraire les originalités, les particularités territoriales à valoriser (sites néo-naturels miniers, patrimoine bâti, etc.). Elle contribue à assurer une plus grande caractérisation et gestion des enjeux autour de ces espaces et souligne l'importance patrimoniale des zones humides de Scarpe-Escaut à préserver et à valoriser.

³ DEUDON L., *Géohistoire comparée de la construction des territoires fluviaux : la vallée de l'Escaut du Cambrésis à Tournai (XII^e-XXI^e siècles) et la vallée du Saint-Laurent dans la région de Montréal (XVII^e-XXI^e siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Corinne Beck (UVHC) et de Michèle Dagenais (Université de Montréal) en préparation depuis octobre 2015 à l'École Doctorale SHS Nord de France – Lille.

⁴ GHILS T., COLIN E., « Recherche sur l'histoire de deux cours d'eau du territoire du Parc Naturel Frontalier du Hainaut, la Traitoire en France et la Grande Ruisselle en Belgique », juin 2011 ; GHILS T., « Mémoire des inondations sur le bassin-versant de la Scarpe-aval », PNR Scarpe-Escaut/SAGE Scarpe-aval, décembre 2015.

⁵ À noter la participation au colloque *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, à Toulouse, 12-14 octobre 2016 ; le colloque *Valeurs et usages des zones humides* à Bailleul, 26-30 septembre 2018 ; le Café-Histoire « Zones humides de chez nous », animé par Mathilde Bouret et Laëtitia Deudon, la conférence de Thibaut Ghils sur l' Histoire des inondations en Scarpe-Escaut à Marchiennes, tenus à l'occasion de la *Journée mondiale des zones humides* en février 2018.

L'analyse géo-historique démontre que l'intérêt patrimonial et les « *valeurs culturelles et sociales* » des zones humides de Scarpe-Escaut reposent sur un double aspect :

- la présence d'**activités typiques** à ces milieux, à travers des pratiques liées aux marais présentes sur d'autres sites Ramsar et qui sont représentatives des usages et valeurs internationales portées aux zones humides.
- des **spécificités régionales structurantes** qui soulignent l'originalité et la patrimonialité de ces paysages d'eau constitués à l'issue des interactions entre les populations locales et les zones humides.

Cette synthèse sur la géohistoire des zones humides de Scarpe-Escaut offre un aperçu de cette richesse patrimoniale en soulignant la dialectique entre les dimensions culturelles/historiques et les dimensions écologiques/environnementales, inhérente aux zones humides contemporaines. Dans cette perspective, le rapport permet ainsi d'alimenter les 4 sous-rubriques du volet « *valeurs culturelles et sociales* » de la Fiche Descriptive Ramsar (FDR) et de servir d'appui en annexe du dossier de candidature Ramsar, à la demande du PNR Scarpe-Escaut.

Collecte des données

L'étude historique des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut est permise par l'analyse de la documentation ancienne conservée dans les archives : cartes, plans, comptabilités (administration communale, comtale, domaniale), manuscrits, correspondances (intendants, syndicats), mémoires des ingénieurs, iconographie (dessins, aquarelles, photographies anciennes et cartes postales); des données archéologiques et paléo-environnementales (rapports d'opération archéologique); d'observations de terrain (prospection, vues aériennes) ainsi que d'autres sources et données secondaires fournies par différents instances (syndicats, commissions, communauté d'agglomération, témoignages, associations).

Données historiques : les archives et manuscrits

En termes d'archives, les principaux fonds d'archives exploités sont :

- Les Archives et Bibliothèque municipales de Valenciennes et Condé (série DD)
- Les Archives départementales du Nord (séries B, C, G, H, 66 J, 141 J, O, S)
- Les Archives nationales (série F, plans)
- La Bibliothèque nationale de France (Cartes et Plans)
- Les Archives ducales des Croÿ à Dülmen (Herzog von Croÿ'sches Archiv)

Ces différents fonds, distribués dans différents dépôts d'archives, fournissent des informations sur l'histoire des zones humides à travers l'étude des usages, des travaux hydrauliques, des conflits, du commerce et des établissements industriels. L'abondance de documents rend leur synthèse difficile mais fournit une diversité de données sur la transformation des zones humides sur le temps long, du Moyen Âge aux années 1970-1980.

Données archéologiques

La création de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et les opérations archéologiques programmées menées dans la région ont permis de renouveler les connaissances sur l'évolution historique d'une partie des zones humides du territoire avec une attention particulière portée aux aménagements et aux dynamiques environnementales de longue durée. L'intérêt de l'archéologie est de compléter et de se confronter aux données d'archives et de remonter aux périodes plus anciennes où les archives sont rares ou inexistantes. La discipline donne également une matérialité par les vestiges et macro-restes retrouvés dont le bon état de conservation est lui-même du à la présence de zones humides à l'origine de la richesse archéologique du territoire de Scarpe-Escaut.

Témoignages et documentation recueillies par les associations

Les associations d'histoire locale telles que l'Historial Amandinois, Flines au fil de son Histoire, d'archéologie (SO.DEV. Château Arsenal) et de patrimoine ont fourni une importante documentation sur l'histoire des zones humides, permettant de disposer d'archives déjà analysées pour certaines localités (Flines, Marchiennes, Fenain, Condé) en mettant la focale sur les secteurs les plus représentatifs.

Enquêtes, rapports et études réalisées par les chercheurs et par le PNR

Les travaux effectués par les chercheurs de l'Université Lille I en géographie et en archéologie ont constitué un point de départ à l'étude et ont permis de dresser un premier bilan sur la géohistoire des zones humides de Scarpe-Escaut. Les rapports d'études historiques préalablement réalisés en partenariat avec le PNR Scarpe-Escaut sur l'histoire de la Traitoire et de la Grande Ruisselle, par Thibaut Ghils et Edwige Colin, et sur l'histoire des inondations, ont constitué des documents de travail précieux pour cette synthèse⁶.

L'analyse de cette documentation très diversifiée s'appuie sur une méthodologie interdisciplinaire inhérente aux études environnementales en conservant une dominante historique.

Méthodologie : un travail interdisciplinaire

L'étude développe une approche interdisciplinaire au croisement entre l'histoire environnementale, la géographie et l'archéologie appliquées aux paysages et environnements passés. Cette démarche s'inscrit dans un contexte d'essor des études environnementales en sciences humaines et sociales où la question des rapports société-environnement est historicisée, appliquée aux périodes anciennes afin de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux contemporains (Beck *et al.*, 2011) dans l'objectif d'éclairer en partie les acteurs et gestionnaires du monde actuel et de répondre à une demande sociale forte.

Les travaux de recherche de ces dix dernières années (Beck, 2007 ; Derex, 2001 et 2017) témoignent de ce regain d'intérêt pour l'étude historique des zones humides inscrite dans cette optique d'application et de compréhension du présent. Les gestionnaires, techniciens, équipes (Parcs naturels régionaux, Syndicats mixtes, Conservatoires, associations naturalistes) se saisissent alors de ces données historiques pour les intégrer à leurs réflexions, projets et missions (restauration écologique, éducation au territoire) afin d'enrichir leur connaissance du contexte territorial et environnemental, de comprendre les dynamiques spatio-temporelles des paysages d'eau et l'évolution des rapports hommes-nature. L'Histoire leur permet alors de comprendre les territoires produits à l'issue des transformations humaines au fil des siècles et d'intégrer les héritages dans les projets de classement patrimonial et de valorisation. De cette façon, l'histoire favorise la connaissance du territoire et réappropriation de ces espaces par la population.

Ce présent rapport est donc également le fruit de la rencontre entre chercheurs et gestionnaires où la volonté respective de croiser les données anciennes et contemporaines a permis de faire converger les réflexions, de confronter notre approche du territoire formé autour de la Scarpe et de l'Escaut, de croiser et recouper nos informations. Cette démarche fédératrice, qui a rassemblé les chercheurs de Valenciennes, Douai, Lille et l'équipe du Parc, a permis de mieux saisir ensemble les transformations du territoire sur la longue durée et saisir les héritages qui marquent ces paysages millénaires, formés par la Nature et l'Homme.

⁶ GHILS T., COLIN E., « Recherche sur l'histoire de deux cours d'eau du territoire du Parc Naturel Frontalier du Hainaut, la Traitoire en France et la Grande Ruisselle en Belgique », juin 2011 ; GHILS T., *Mémoire des inondations sur le bassin-versant de la Scarpe-aval*, PNR Scarpe-Escaut/SAGE Scarpe-aval, décembre 2015.

1. L'ancienneté de l'occupation de la plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut

1.1. Caractéristiques hydromorphologiques et paléoenvironnementales des plaines de la Scarpe et de l'Escaut

Le périmètre Ramsar défini comprend une majeure partie de la plaine de la Scarpe au sens géographique, appelée Scarpe inférieure, et une section de la vallée de l'Escaut, le Bas-Escaut français, notamment dans sa zone de confluence avec la vallée de la Haine. Le PNR Scarpe-Escaut se situe au nord entre un « haut-pays », plateau crayeux entaillé par l'Escaut, et un « bas-pays » de plaines basses et de collines de sables ou d'argiles, marqué par l'omniprésence d'eau et une diversité de la couverture végétale⁷. Cette zone accuse d'une dissymétrie apparente marquée par la plaine de la Scarpe qui constitue une dépression presque fermée de 30 x 12 km contrairement à l'Escaut qui forme avec ses affluents de larges vallées en partie comblées par les alluvions (cf. figure 1)⁸.

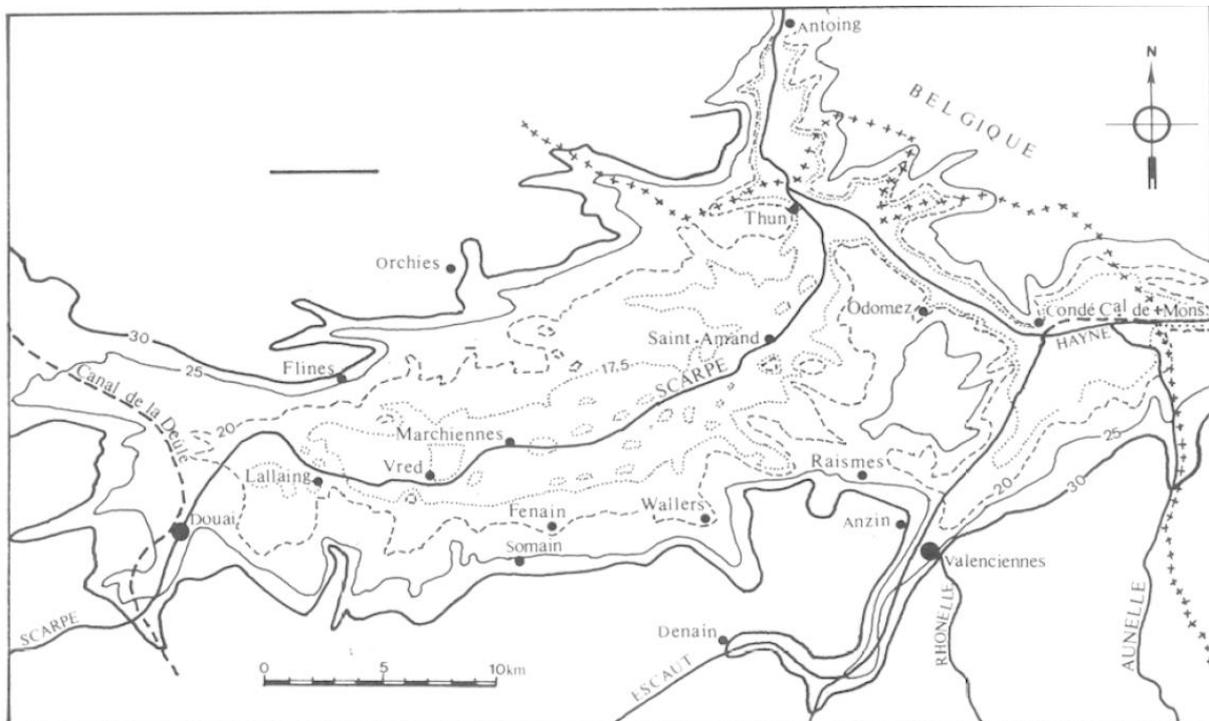


Figure 1 : Altimétrie de la plaine de la Scarpe et du Bas-Escaut français, R. DION, 1988, p. 226.

Les études géomorphologiques et géoarchéologiques ont permis de reconstituer partiellement la mosaïque d'entités topographiques et la diversité des zones humides qui caractérisent les paysages du bassin de l'Escaut, mis en place lors des fluctuations climatiques du Quaternaire⁹. D'abord, la plaine de la Scarpe est une dépression structurale développée dans les sables paléocènes en limite nord du bassin parisien. Elle est alimentée par de petits cours

⁷ Voir les relevés LIDAR effectués sur la Scarpe, DRÉAL, 2009.

⁸ DION R., « Les grandes étapes de l'aménagement des plaines de la Scarpe et du Bas-Escaut français », *Hommes et Terres du Nord*, 1(1), p. 226.

⁹ Voir à ce sujet les travaux de Laurent Deschodt : DESCHODT L., *Chronostratigraphie et paléo-environnements des fonds de vallée du bassin français de l'Escaut*, thèse de géographie physique, Université de Paris 1, octobre 2014, 632 p.

d'eau centripètes. La morphologie de la plaine de la Scarpe, qui commande étroitement le paysage et l'occupation humaine jusqu'à nos jours, résulte des dynamiques environnementales issues des dernières périodes glaciaires. Le fond de vallée est alors parcouru par un réseau mouvant de chenaux en tresses parsemés de petites buttes sableuses d'origine éolienne et alluviale formant un système dunaire hérité de la dernière glaciation ou Pléistocène¹⁰. Ces microreliefs, qui peuvent aujourd'hui passer inaperçus avec à peine 1 ou 1,5 m de surélévation, mais qui sont comparables, toutes proportions gardées, aux célèbres « montilles » du Val de Loire¹¹. Ce sont sur ces îlots que se concentre, depuis le Néolithique jusqu'à la période industrielle, la totalité des implantations humaines (fermes isolées, hameaux, villages, abbayes) et les rares surfaces labourables et cultivables en céréales.

Lors du radoucissement climatique de l'Holocène, il y a environ 10 000 ans, le débit de la rivière diminue et devient plus régulier, les chenaux sont colmatés et des tourbières se développent dans la plaine. Le drainage des points bas devient plus difficile et la surface de zones humides s'accroît dans tout le secteur. C'est ainsi que se forme une partie du paysage actuel de la plaine de la Scarpe, marqué par son sol hydromorphe, sa faible déclivité, ses tourbières, ses secteurs déprimés parfois fermés, ses rares zones exondées et cultivables, sur de petits îlots sableux. Il en résulte une mosaïque de microreliefs et de dépressions localement bien marquées (Deschodt *et al.*, 2012 ; Deschodt, 2014, 2015). La plaine de la Scarpe est alors ponctuée de zones humides de formes diverses (prairies humides, tourbières, roselières, mares) dont certaines sont plus particulières telle que la Mer de Flines, étang/ lac possiblement d'origine météoritique¹².

Les premiers écrits décrivant l'environnement marécageux de l'*Escarpe* datent du Haut Moyen Âge. Plusieurs passages de la *Vie de Saint Amand*, hagiographie* datée du premier tiers du VII^e siècle, décrivent les eaux stagnantes qui marquaient déjà le paysage, comme l'atteste un passage de Jonas de Bobbio, évoquant le « visqueux marécage de l'Elnon »¹³. L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes, rédigée par un moine de Marchiennes au début du XII^e siècle (1116-1121), fournit une description vivante du paysage ancien de la Scarpe à l'époque médiévale :

*« Le site de Marchiennes est entouré d'eaux et de marais à roseaux. La terre sableuse, un peu surélevée dans un méandre, est infertile bien que l'on voit chaque habitant engraisser sa petite parcelle par de fréquents apports de fumiers [...] De chaque côté de la Scarpe s'étendent de grandes prairies couvertes de surabondantes herbes de marais. En outre, on trouve une vaste forêt féconde en grands arbres. »*¹⁴

Le cours actuel de la Scarpe est alimenté en amont par une capture anthropique médiévale ou dérivation de la *Satis*, datée du X^e siècle, (Lohrmann, 1988 ; Louis, 1990, 2009), plus précisément entre 977 et 1024, qui conduit à l'accroissement de la surface de zones

¹⁰ Données issues du texte d'É. Louis, *Les plaines de la Scarpe et de l'Escaut : Pérennité, mutations et résiliences d'un paysage. Quelques réflexions*, rédigé à l'occasion du GT « Histoire et Patrimoine liés aux zones humides », 2017. Voir également DESCHODT L., *La plaine de la Scarpe : héritages morpho-stratigraphiques pléistocènes*, livret-guide de l'excursion de la Société Géologique du Nord du 25 mars 2015, 39 p.

¹¹ É. Louis, commentaires personnels.

¹² Voir les travaux d'Alain Villain, géologue et chargée de Mission au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

¹³ *Vie de Saint Amand*, note de J.-P. GERZAGUET, « La mise en valeur du terroir de Marchiennes par le contrôle de l'eau au Moyen Âge ».

¹⁴ DELMAIRE B., *L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116-1121)*, Louvain-la-Neuve, 1985, p. 67 et 80. Traduction É. Louis d'après B. Delmaire.

humides et à la multiplication des divagations de la Scarpe sur le secteur¹⁵. Plusieurs études envisagent la Satis comme le fleuve principal d'où la Scarpe et l'Escaut seraient les affluents¹⁶. Suite à ce détournement de la Satis, la hiérarchie des fleuves aurait été inversée, la Scarpe drainant les eaux de la Sensée qui s'en serait amoindrie.

Aujourd'hui, la Scarpe est divisée en 3 tronçons appelés Scarpe supérieure, Scarpe moyenne et Scarpe inférieure. La Scarpe supérieure couvre la section allant d'Arras à Corbehem, la Scarpe moyenne la section entre Corbehem à Fort-de-Scarpe en aval de Douai et la Scarpe inférieure la section entre Fort-de-Scarpe à Mortagne où la rivière se jette dans l'Escaut. Le terme vallée de la Scarpe désigne « l'étendue de terrain que cette rivière traverse depuis Douai jusqu'à Mortagne », c'est-à-dire la section inférieure. Dieudonné ajoute dans sa *Statistique du département du Nord* de 1804 que « sa largeur varie beaucoup ; elle est bordée de chaque côté par des terrains qui s'élèvent d'une manière peu sensible. Sa pente, dans toute sa longueur, n'est que de 7 mètres 14 centimètres »¹⁷.

Contrairement à la plaine de la Scarpe, la vallée de l'Escaut est une entité morphologique plus homogène et dont l'organisation est plus classique, à savoir une large vallée occupée par une zone humide, avec dépôt de tuf calcaire et formation de tourbe au cours de l'Holocène lorsque la remontée de la nappe aquifère provoque un envahissement tourbeux des points bas en fond de vallée¹⁸. Plusieurs opérations archéologiques récentes confirment également la présence d'îlots sur les paléochenaux de l'Escaut au Néolithique¹⁹. Également, ces fouilles permettent de reconstituer les caractéristiques floristiques et faunistiques du secteur à cette période, marquées par la présence du trio noisetier-chêne-maloïdées, régulièrement identifié pour les sites néolithiques du nord de la France, de ripisylve (aulne, saule-peuplier, bouleau) et d'animaux typiquement présents dans les cours d'eau tels que le castor, la loutre ou le canard colvert²⁰.

Au Subatlantique, à partir de 850 av. J.-C., les formations tourbeuses sont en partie recouvertes par des dépôts d'inondation limoneux (Deschodt, 2002, 2014). À l'Âge du Bronze, une phase de réincision fixe les méandres de l'Escaut dans la plaine alluviale. Le système fluvial est caractérisé par un rythme plus régulier d'inondations observé à l'époque romaine, marquée par l'apparition de nouvelles zones humides (Leroy, 2016). C'est à cette époque que le fleuve est mentionné pour la première fois dans les textes sous la forme latine *Scaldis* dans les *Commentaires* sur la Guerre des Gaules écrits par Jules César. Ce toponyme d'origine celte et latinisé signifierait ou « belle rivière » ou « rivière brillante » selon le spécialiste de l'onomastique gantois M. Gysseling²¹. D'autres y voient une origine germanique qui désignerait un lieu « peu profond ».

L'Escaut prend aujourd'hui sa source à Gouy, au lieu-dit Le Catelet en Picardie. La section comprise dans le périmètre Ramsar fait partie de ce qui est appelé le Haut-Escaut, allant de la source à Gand, traversant le Nord de la France et la Belgique. Sur son parcours amont, l'Escaut est alimenté par plusieurs affluents dont les plus importants sont la Sensée, la Selles,

¹⁵ GERZAGUET J.-P., « La mise en valeur du terroir de Marchiennes... ».

¹⁶ C'est notamment la posture défendue par Claude Lecocq, verrier et archéologue local ayant effectué plusieurs prospections archéologiques et observations topographiques dans la vallée de la Sensée, ex-Satis.

¹⁷ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 21.

¹⁸ DESCHODT L., *Op. cit.*

¹⁹ DELASSUS D., *Valenciennes : vallée de l'Escaut. Un site du néolithique final*, SAV, 2009.

²⁰ LEROY G., *L'occupation d'une berge de l'Escaut/Sensée au Néolithique récent. Présentation des résultats de la première triennale 2015/2017*, RFO, SRA-DRAC Hauts-de-France, 2017.

²¹ Voir l'article en ligne sur le sujet : http://www.vliz.be/docs/groterede/GR33_Zeewoorden_Schelde&Polder.pdf

la Rhonelle, la Haine et la Scarpe. Jusqu'au XVIII^e siècle, moment où le fleuve connaît sa 1^{ère} canalisation d'ensemble, l'Escaut divaguait sur toute sa longueur en de nombreux méandres dans son lit majeur. Dieudonné indique qu'en 1804, « la longueur de son cours dans le département du Nord est de 8 myriamètres ; sa largeur moyenne de 20 mètres sans digues, et sa profondeur depuis 1 mètre 50 à 2 mètres 50 [...] La pente de cette vallée, sur toute sa longueur, est de 63 mètres »²². Il ajoute que « Le territoire traversé par l'Escaut depuis son entrée dans le département jusqu'à sa sortie, forme une vallée connue sous le nom de Vallée de l'Escaut. À son origine, elle n'a qu'environ 200 mètres de largeur ; mais cette largeur s'accroît insensiblement jusqu'à 400 et 500 mètres »²³.

À hauteur d'Antoing (Belgique) où le secteur accuse un banc calcaire carbonifère, l'Escaut voit sa plaine alluviale se resserrer. L'Escaut y est plus encaissé et son relief plus marqué (dôme du Mélantois). Dieudonné ne manque pas d'évoquer le caractère très humide du territoire, plat et peu élevé, marqué par un nombre considérable de rivières, de marais et de canaux et modifiée par d'importants travaux hydrauliques au cours des siècles.

La rectification du cours d'eau ces 300 dernières années a fortement transformé la morphologie ancienne du fleuve, en bonne partie artificialisé au fil des redressements et endiguements successifs²⁴. Certaines sections du fleuve, appelées « Vieil Escaut », méandres et bras morts subsistent et connaissent une reconquête naturelle.

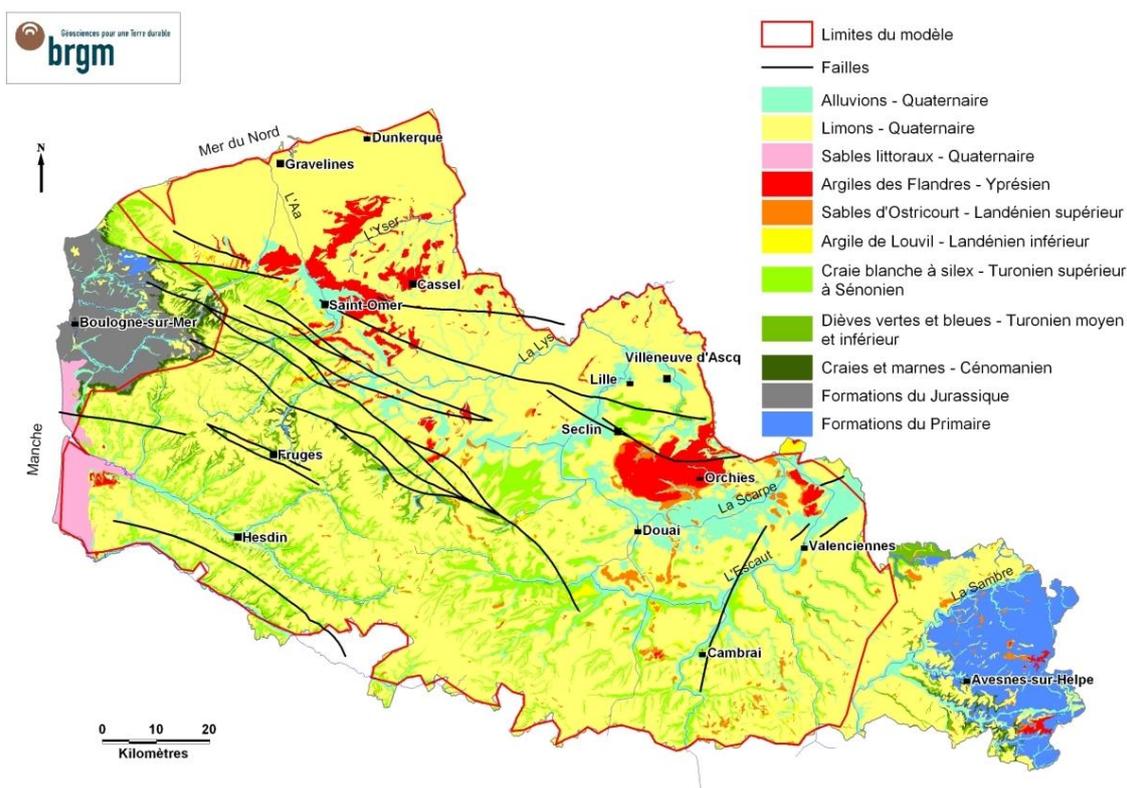


Figure 2: Carte géologique du Nord-Pas-de-Calais, SIGES - BRGM. Les vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont majoritairement constituées d'alluvions quaternaires.

²² DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 23.

²³ *Ibid.*

²⁴ VERGNE V., DELIGNE C., « Approche géo-historique des paysages d'eau en Scarpe-Escaut (Moyen Âge - XXI^e siècle) ». In *Lit mineur, lit majeur, lit voyageur, Actes des 11^e Rencontres internationales de Liessies*, numéro spécial de la *Revue du Nord*, Lille, 2011, p. 207-213.

Cette mosaïque paysagère d'origine naturelle est doublée d'une mosaïque paysagère d'origine anthropique qui contribue à la diversité des paysages d'eau des plaines de la Scarpe et de l'Escaut.

1.2. Les zones humides de Scarpe-Escaut : des milieux hybrides entre nature et culture

[Catégorie 2 du volet « valeurs culturelles et sociales »]

Les zones humides actuelles des vallées de la Scarpe et de l'Escaut s'inscrivent dans un territoire hérité investi par les communautés riveraines sur la très longue durée. Elles sont par conséquent inéluctablement marquées par leur caractère hybride entre le naturel et le social. La morphologie présente de ces zones humides est indissociable des activités humaines qui ont façonné le territoire à travers différentes pratiques et aménagements²⁵. Au fil des siècles, les plaines humides de la Scarpe et de l'Escaut ont été le lieu d'une diversité d'usages étroitement liés à la zone humide : chasse, pêche, agriculture, élevage, pisciculture, extraction de tourbe, populiculture, maraîchage, activités artisanales (meunerie, rouissage des fibres végétales, blanchissage) pérennisés dans le paysage actuel.

Loin d'être des milieux répulsifs, les marais de la Scarpe et de l'Escaut constituent des espaces attractifs dont les populations tirent profit. L'exploitation de ressources diversifiées en fond de vallée a favorisé l'implantation des populations vivant au contact de la zone humide. Dès lors, l'anthropisation des plaines de la Scarpe et de l'Escaut est en marche et le faciès du paysage commence à changer. Les premiers défrichements et mise en culture des terres aux époques préhistorique et antique façonnent un paysage rural bocager. Les communautés composent avec l'omniprésence de l'eau sur cet espace. Thibaut Ghils souligne ainsi les capacités adaptatives des habitants de la Scarpe et de l'Escaut qui tirent profit de ce milieu humide.

Les zones humides du secteur ont donc été directement façonnées par l'activité anthropique, en partie à l'origine de sa valeur culturelle et naturelle.

1.3. L'occupation préhistorique et protohistorique de la Scarpe et de l'Escaut

L'homme a occupé très tôt cet environnement humide. Les recherches archéologiques menées par le Service régional de l'Archéologie (PCR Escaut, coord. G. Leroy, 2008-2018), l'Inrap et la Communauté d'Agglomération du Douaisis attestent de l'ancienneté d'occupation de la plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut depuis la Préhistoire. La première occupation remonterait ainsi à environ 50 000 ans à St-Amand-les-Eaux (Féray *et al.*, 2017)²⁶. Plusieurs opérations archéologiques réalisées dans le secteur du Douaisis, du Cambrésis et du Valenciennais confirment ces régions à fort potentiel archéologique pour la Préhistoire récente (IV^e-III^e millénaire av. J.-C.). La fouille des sites de Bouchain et de Valenciennes (Delassus, 2009 ; Leroy, 2016) ont ainsi permis de déterminer la présence d'activités d'exploitation du milieu (bois, débitage, pêche), d'activités agricoles, de pratiques funéraires, d'aménagements en bord de berge, attestant d'une anthropisation ancienne de la plaine humide. Aussi, la

²⁵ J.-J. Dubois, C. Kergomard et Laganier caractérisent les paysages d'eau du Nord-Pas-de-Calais comme des « objets " hybrides " à l'interface du naturel par les règles de fonctionnement de l'hydrosystème et de l'artificiel par le poids de l'anthropisation du milieu », *Art. cit.* p. 77. Des géographes tels que Georges Bertrand parlent alors de « nature-artefact », façonnée par l'activité humaine.

²⁶ D'après les recherches de L. Deschodt.

découverte récente de sites fortifiés au Néolithique (Banteux, Proville, Wavrechain-sous-Faulx (Leroy, 2014) illustre l'importance stratégique précoce de ce secteur géographique qui se poursuivra aux époques suivantes.

L'occupation celte, gallo-romaine et médiévale est visible à travers l'implantation de communautés villageoises, de seigneuries et d'établissements religieux au contact de la zone humide, d'où les villes et villages actuels sont issus. Les opérations archéologiques menées par l'Inrap et la CAD soulignent le développement d'habitats aristocratiques et paysans qui figurent parmi les sites les plus anciens et importants à l'échelle du territoire (sites de Brebières, Wandignies-Hamage)²⁷. Ainsi, les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs se sont fortement implantées depuis le Néolithique puis aux âges du Bronze et du Fer en s'installant sur les mêmes îlots sableux²⁸. L'occupation est particulièrement dense à l'époque romaine (I^{er} - IV^e s. de notre ère). À titre d'exemple, plus de 25 sites romains ont été découverts sur le seul territoire communal actuel de Marchiennes.

Ensuite, ces communautés se fixent et se développent à la période médiévale où l'interaction homme-milieu humide s'accroît et s'étend à travers les activités d'exploitation du milieu (ressources cynégétiques et halieutiques, bois, force motrice, activités agropastorales) marquées par des travaux hydrauliques qui redéfinissent une partie des paysages de Scarpe-Escaut.

L'anthropisation est importante au cours de dernier millénaire mais les milieux humides conservent toutefois une part de naturalité à travers le maintien de leurs fonctionnalités écologiques et de la biodiversité. Il en résulte une mosaïque paysagère aujourd'hui, largement anthropisée, où chaque élément est exploité de manière variable²⁹. L'hybridité qui en résulte confirme alors la richesse et la diversité de ces zones humides. Il est possible de retracer les principales étapes de transformation des paysages d'eau de Scarpe-Escaut à travers l'étude des types d'interactions société-environnement qui correspondent à des usages, à des pratiques et à des modes d'aménagement du territoire qui confirment l'importance des dimensions historiques, sociales et culturelles des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut.

2. Les zones humides de Scarpe-Escaut : une mosaïque de paysages hérités d'une pluralité d'usages traditionnels sur le territoire

[catégorie 1 du volet « valeurs culturelles et sociales »]

Les zones humides constituent des milieux essentiels pour les populations riveraines de la Scarpe et de l'Escaut. Ces milieux d'eau fournissent des ressources diversifiées exploitées par les communautés locales qui y déploient une pluralité d'activités et d'usages caractéristiques des modes d'exploitation traditionnels des zones humides. Milieux de vie, espaces productifs, zones d'expansion de crue, instrument de défense, elles fournissent de nombreux services rendus et leur utilité multiple, tant sociale que naturelle, est historiquement ancrée. La multifonctionnalité de ces espaces, se juxtaposant dans l'espace et le temps, se

²⁷ DEMOLON P., *Le village mérovingien de Brebières (VI^e - VII^e siècles)*, Arras, Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1972.

²⁸ LOUIS E., *Les plaines de la Scarpe et de l'Escaut : Pérennité, mutations et résiliences d'un paysage...*

²⁹ DESCHODT L., commentaires personnels recueillis à l'issue du Groupe de Travail, janvier 2018.

révèle dans la mosaïque paysagère actuelle et les propriétés de ces milieux d'eau, intégrés dans les espaces à enjeux du PNR Scarpe-Escaut.

Dans le cadre de cette étude, il sera question de retracer l'évolution historique de ces usages, dont une partie est toujours ancrée dans le territoire, du Haut Moyen Âge à l'époque (VIII^e-XX^e siècles).

2.1. Paysages et usages agropastoraux dans les prairies humides de Scarpe et d'Escaut

Les zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont caractérisées par leur utilisation très ancienne en espaces de pacage pour le pâturage des bêtes. En effet, l'élevage constitue l'une des plus anciennes activités du bassin de l'Escaut (Escaut, Scarpe, Sensée) ancrée dans le territoire, directement liée à la présence de prairies humides. Le terme *mariscus* désigne d'ailleurs les zones où le bétail peut paître. Il est possible de restituer pour les périodes anciennes un paysage largement ouvert, sans doute assez proche d'un bocage, avec une multitude de fermes isolées petites ou grandes, mais sans groupement villageois, au milieu d'une mosaïque de marais, de parcelles cultivées, de très nombreuses pâtures et de petits bois³⁰. Contrairement à l'opinion traditionnelle, les grands massifs forestiers actuels (Marchiennes, Saint-Amand, Raismes) n'existent pas encore.

À partir des époques mérovingienne et carolingienne (VI^e-X^e siècles), les habitants se regroupent en hameaux et en villages et pratiquent majoritairement l'élevage³¹. Les zones cultivées et les pâturages prennent maintenant la forme de clairières ouvertes au milieu de grands bois. Les marais sont alors massivement utilisés pour l'engraissement du bétail, pour la récolte des foins (prairies de fauche), l'exploitation de l'osier et des roseaux (roselières), pour la mise en culture partielle (graminées) et pour l'habitat.

Ces espaces multi-usages sont occupés et exploités collectivement (communaux) ou séparément (arrentement, mise en location) par les communautés et propriétaires qui louent ou possèdent en plein-droit ces espaces. Au Moyen Âge et à l'époque moderne, l'occupation des marais est alors répartie entre droits d'usages sur les communaux, appelés *warescaix* (vaine pâture) et les droits exclusifs exercés par les autorités locales qui concèdent une partie des prairies humides par arrentement ou affermage (location). Les marais sont alors divisés entre les propriétaires et exploitants, arpentés et bornés par des fossés de séparation et mis en location pour une durée de 3, 6 ou 9 ans³².

En Scarpe-Escaut, prés, pâtures et pâturages sont tenus par les abbayes (Vaucelles³³, Saint-Saulve, Vicoigne, Crespin Anchin, Marchiennes, Saint-Amand), par les seigneurs, par les chapitres de chanoines (Condé, Bruxelles) ou directement par les communautés villageoises. L'espace agropastoral est intégré à un domaine foncier à faire fructifier par ces activités productives complémentaires.

³⁰ LOUIS É., idem.

³¹ DEMOLON P., *Art. cit.*

³² AD59, série C., Intendance du Hainaut.

³³ L'abbaye cistercienne de Vaucelles dispose d'un vaste terroir dans la vallée du Haut-Escaut, allant du Cambrésis jusqu'à la cense de Vaucelles, en banlieue de Condé-sur-l'Escaut.

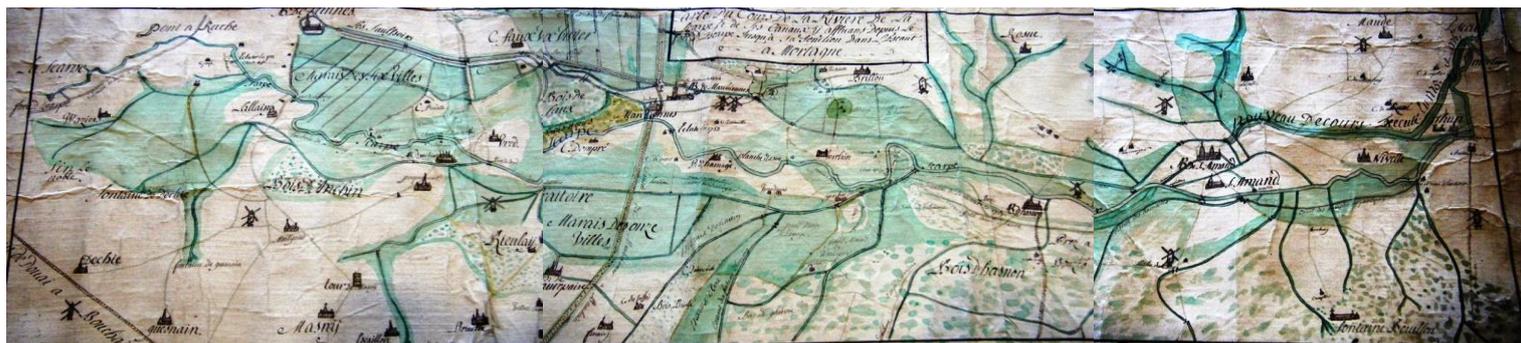


Figure 3: Plan de la vallée de la Scarpe, de ses prairies et de ses abbayes, XVIII^e siècle, AD59, 53 Fi 114 © Arlette Dupilet



Figure 4 : « Plan figuratif et général de tout le Marais et Commune de la Ville de Condé », 1733, AD59, C 6970.

Ainsi, les opérations de défrichement et de mise en culture s’inscrivent dans un contexte d’accroissement démographique et de conquête de nouveaux terroirs visibles en Europe à partir du Haut Moyen Âge³⁴. Une première phase de conquête est visible aux VII^e et VIII^e siècles puis, après une période d’inflexion au IX^e siècle, la colonisation des terres reprend entre les X^e et XIII^e siècles, parallèlement à l’essor du système féodal³⁵. Le développement agropastoral se maintient, avec des périodes d’essor et d’inflexions conjoncturelles, jusqu’au XVI^e siècle où de nouvelles fermes apparaissent suite à de nouveaux défrichements isolés. Tout ceci se traduit par la création de nouveaux espaces agro-pastoraux qui caractérisent le

³⁴ Les zones d’essartage et de défrichement sont marquées par les toponymes contenant les préfixes ou suffixes *sart* ou *sartis*, nombreux dans le secteur de Saint-Amand et de Condé.

³⁵ DION R., *Art. cit.* p. 227.

paysage rural de la Scarpe et de l'Escaut, visible au XVI^e siècle dans les célèbres planches des *Albums de Croÿ*.

Les alluvions déposées lors des crues ordinaires contribuent à la fertilité des prairies, louée dans les sources où les prairies sont décrites comme « *les plus belles prairies du royaume* »³⁶ et « *prairies grasses* », arrosées et enrichies par les limons, et participent par-là au bon engraissement des bêtes, activité qui peut s'avérer très lucrative³⁷.

Parmi les marais emblématiques de la Scarpe figurent les Marais des Six-Villes, compris entre Flines, Anhiers et Vred, dont l'importance pastorale est immortalisée dans les planches du tome XXV des *Albums de Croÿ* (voir ci-dessous) où se pratique l'élevage bovin et ovin, pour la viande, le lait et la laine. En 1244, Marguerite de Flandre accorde aux six communautés d'Orchies, Coutiches, Auchy, Bouvignies, Râches et Flines le droit de « *jouir en commun* » du marais des Six-Villes qui tire ainsi son nom des localités qui le détiennent³⁸. En 1778, le marais est divisé en « *portions ménagères* » et découpé en parcelles allongées partagées entre les 6 communautés et celle de Lallaing. Se trouve ensuite le Marais de Bouvignies, les marais autour de Marchiennes (Les Prés Madame, les Marais du Hainaut) et les marais de Fenain. La zone marécageuse de la vallée de la Scarpe est idéale pour l'élevage bovin où le bétail peut librement paître sous la conduite et surveillance d'un berger communal, d'un vacher ou de bergers privés pour les troupeaux plus importants et ce, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre. Les *northiers* étaient les petits cultivateurs chargés d'entretenir les vaches laitières pour la consommation de la ville, entre autres dans les prairies autour de

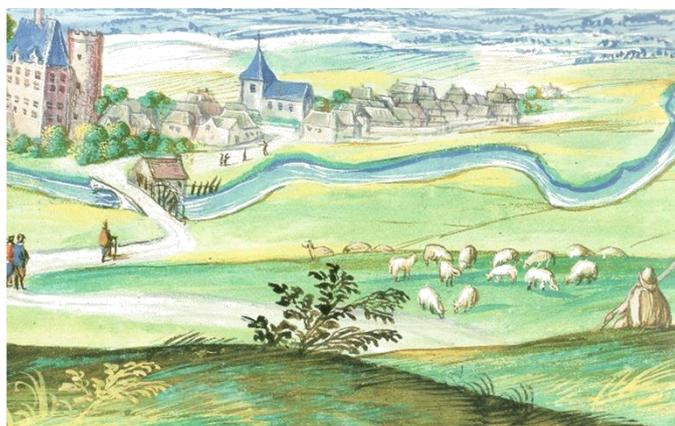


Figure 5 : Berger et troupeau de moutons dans les marais des Six-Villes, *Albums de Croÿ*, tome XXV

Valenciennes³⁹.

³⁶ Propos tenus dans un mémoire au sujet des marais de Condé, AD59, C 9288.

³⁷ Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les intendants de Hainaut font à plusieurs reprises l'éloge des prairies de la Scarpe et de l'Escaut, très rentables hors des périodes de crues. Dans son « *Étude sur la rivière de la Scarpe* », l'ancien président du Comice Agricole explique que, dans les marais de Fenain « *les eaux se retiraient peu à peu au printemps après avoir déposé sur le sol qu'elles avaient envahi, un limon des plus fortifiants. Nos grandes prairies ainsi irriguées nous donnaient de gras pâturages qui nourrissaient un nombreux bétail.* » (AD59, S 8500).

³⁸ DION R., *Art. cit.* p. 228.

³⁹ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 86.

Figure 6 : Pâturage de bovidés dans les marais de Fresnes

À Fenain, le marais, drainé par la Traitoire, permet aux fermiers du village d'y élever et engraisser le bétail six mois de l'année en échange du paiement d'une redevance⁴⁰. En 1804, les statistiques de Dieudonné comptabilisent 11 347,43 hectares de prairies naturelles et 5590,99 hectares pour le seul arrondissement de Douai⁴¹.

Pareillement, les parties de marais compris dans la plaine humide de l'Escaut situés autour de Valenciennes, Condé, Hergnies et Mortagne constituent un haut-lieu de pâturage. L'importance de l'activité pastorale pour les riverains est visible dans la riche documentation produite comprenant baux de location, inventaires, documents fiscaux et d'arpentage, plans etc. Parmi ces principales prairies se trouvaient celles situées dans les Marais de Bourlain, les Marais de l'Epaix, les Marais de Bruay, les Marais d'Arnonville, les Marais-le-Comte, le Marais d'Escaupont, les marais de Fresnes, les marais de l'Inondation de Condé (Petit et Grand marais, marais du Mazy), le Sarreau, etc. À Condé, vers 1165-1170, Gauthier d'Avesnes et Roger de Condé, les deux seigneurs de la ville, concèdent ensemble les marais de Condé aux habitants⁴². Les prairies comprises dans l'Inondation de Condé (Petit Marais, Grand Marais, Fresnes, Escaupont, etc.) représentent à elles seules plus de 6900 hectares au XVIII^e siècle⁴³.

Les données archéologiques rendent également compte de l'importance du pastoralisme dans les basses-plaines de la Scarpe et de l'Escaut. Par exemple, à Crespin, le diagnostic archéologique effectué à l'occasion de l'aménagement de la zone d'expansion de crue du séminaire a révélé plusieurs aménagements sommaires et des restes de faunes liés à l'activité pastorale située en marge de l'abbaye⁴⁴.

De plus, céréales et légumineuses (vesces, fèves, pois) sont également cultivées dans les fonds de vallées labourables et les collines (Artois). Les terres de Scarpe et d'Escaut accusent donc déjà d'une polyculture et d'un poly-élevage important reposant le gros et le petit bétail, dans le cadre d'une rotation des cultures⁴⁵.

Les toponymes liés à cette activité agropastorale et aux zones humides sont encore nombreux sur le territoire : cense* (cense de la Motte, cense du Defois à Fenain), couture* (Couture des Rouheux, Couture Jean Cruel, Couture des Neppliers), les muids, les *bonniers**, etc.. L'étymologie même de Pévèle, *pagus* et terroir agricole délimité entre la Scarpe, la Marque et l'Elnon, serait issue de *Pabula* qui signifie pâture.

⁴⁰ Arlette Dupilet, texte « Le Marais de Fenain », recueilli à l'issue du Groupe de Travail, PNRSE.

⁴¹ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 32.

⁴² BnF, Ms Lat. 9917, Cartulaire de l'église Notre-Dame de Condé, « *Carta supra pascuis de Condato* », f°23 ; BMV, Ms 755, Manuscrit - Histoire de la ville et seigneurie de Condé par Emmanuel de Croÿ, 1775, plan « Marais et peches aux habitens de Condé contenant .182. bonniers donnés par Roger seigneur propriétaire en l'an 1170 ».

⁴³ En 1757, l'on dénombre plus de 30 000 mencaudées de prairies ennoyées comprises dans l'inondation de Condé, v. AD59, C 9282.

⁴⁴ KIEFER D., DESCHODT L., *Crespin, Aménagement de la zone d'expansion de crue du séminaire*, Rapport de Diagnostic, Inrap, 2008.

⁴⁵ DION R., *Art. cit.* p. 228. En 1804, Dieudonné compte 58 847,46 hectares de terres cultivées dans l'arrondissement de Douai et 8047,77 hectares en jachère, v. DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 32.

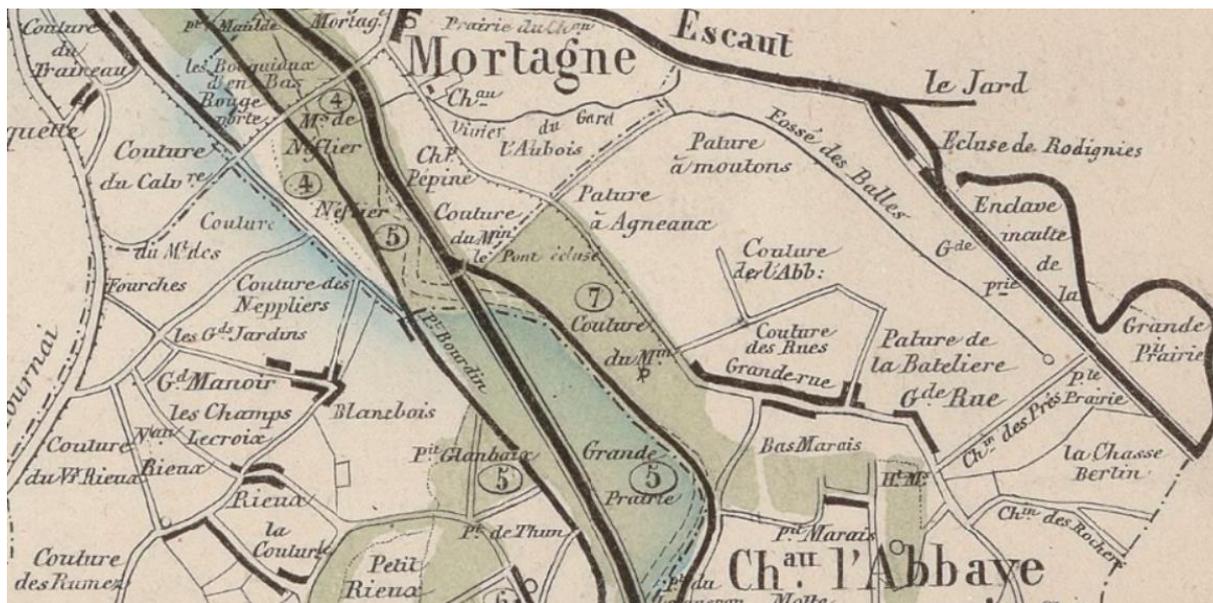
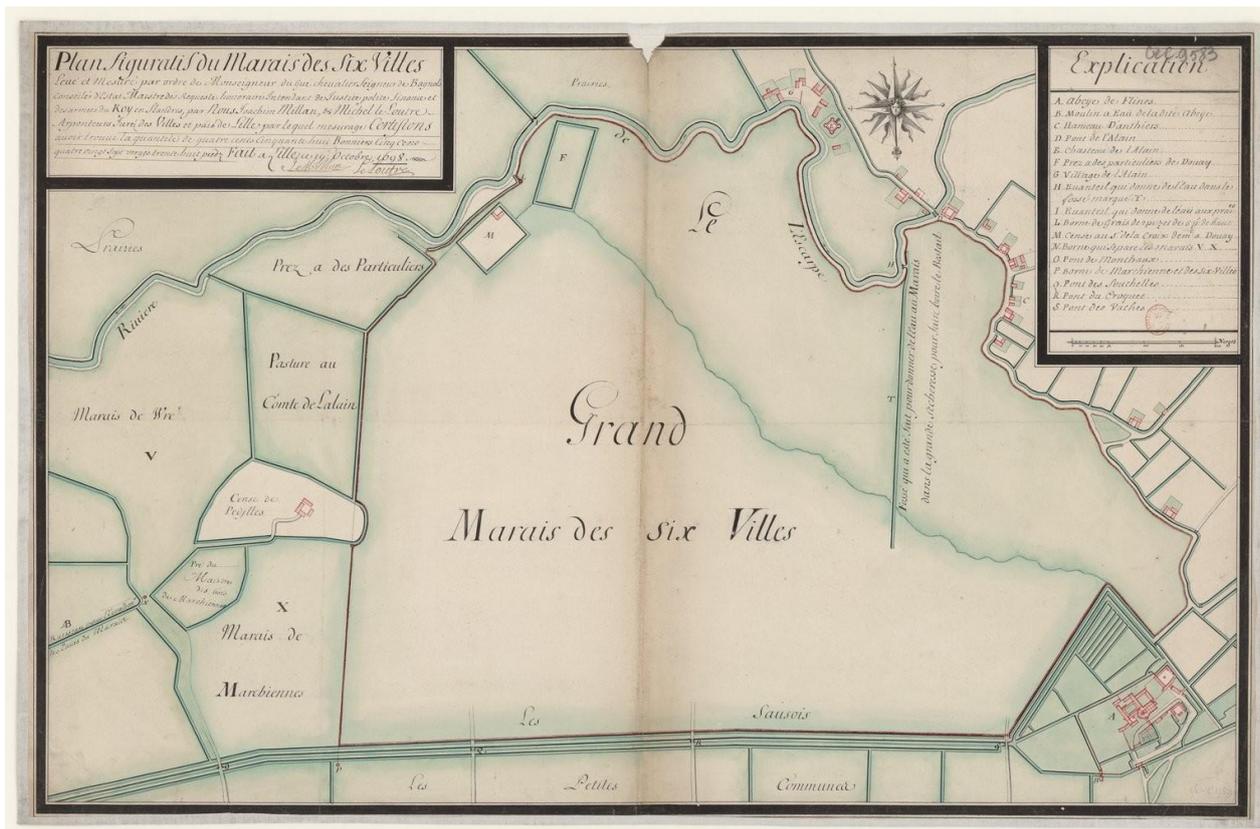


Figure 7 : Pâtures situées entre Mortagne et Château L'Abbaye, Carte de la Vallée de la Scarpe indiquant le report des Terres imposées sur les Plans Cadastraux, 1835, BnF, Cartes et plans, GE C-9754. On peut lire entre autres « Pature à Agneaux » et « Pature à moutons » au sud de Mortagne. Le toponyme couture renvoie également à des espaces de pacage directement sous la propriété d'un seigneur.

Cette mise en culture du terroir implique d'importants travaux hydrauliques qui vont modeler la campagne environnante et façonner le paysage rural tel que l'on connaît aujourd'hui. Parmi ces aménagements hydrauliques se trouvent : les canaux et fossés d'assèchement associés à de petites vanes appelées *venteilles* ou *éclusettes*⁴⁶, pour égoutter les terres humides ; les canaux et fossés d'adduction d'eau, buses pour tirer l'eau et autres dérivations, pour conduire l'eau à un point donné, irriguer les terres, abreuver le bétail et alimenter les industries et enfin, les infrastructures hydrauliques préindustrielles (biefs et canaux d'aménée, roues hydrauliques, vannages), utiles à la transformation céréales (moulins, brasseries, tordoirs), et piscicoles, pour la conservation des ressources halieutiques. Ces activités installées en plaine humide complexifient et étendent le réseau hydrographique avec de multiples dérivations et un réseau de canaux et de fossés qui quadrillent progressivement le territoire.

⁴⁶ Ces petits vannages situés aux extrémités des fossés et destinés à réguler le trop-plein d'eau sont visibles sur plusieurs planches des *Albums de Croÿ*, tome XXV. Voir pl. 85 « Brillon », 87 « Hasnon ».



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 8 : « Plan figuratif du Marais des Six Villes, Levé et Mesuré par Ordre de Monseigneur du Gué Chevalier Seigneur de Bagnols, par Michel Le Loutre », 1698, BnF, Cartes et Plans, GE C-9583. Les marais sont délimités par des canaux d'assèchement autour des pâtures et de l'abbaye de Flines et par des bornes. Au centre, une percée d'irrigation permet d'abreuver le bétail en cas de sécheresse.



Figure 9 : « Plan et Carte figuratif des Marais d'Arnonville appartenant à la ville de Valenciennes », 1756, AMV, DD 93.

Ces activités agropastorales, génératrices de paysages, ont laissé une empreinte forte dans le paysage contemporain et reste une activité typique du secteur de la Scarpe et de la région de Condé. Ces liens entre activités agro-pastorales et maintien des zones humides perdurent aujourd'hui. Le maintien des caractéristiques morphologiques et écologiques dépendent en partie du maintien de ces usages agropastoraux traditionnels historiquement ancrés dans le territoire. Cependant, ces trente dernières années ont été marquées par la disparition de plus de 3000 hectares de prairies humides en Scarpe-Escaut, ce qui perturbe le fonctionnement de l'hydrosystème de ces deux vallées alluviales⁴⁷. La nécessité de maintenir et de développer une activité d'élevage favorable au maintien des prairies humides est donc essentielle au bon fonctionnement écologique de ces zones humides et à la préservation des paysages hérités liés à cet usage.

Par ailleurs, ces prairies humides sont également utilisées depuis plusieurs siècles comme zones d'expansion de crues⁴⁸, lors des débordements naturels ou des inondations militaires pratiquées autrefois, ou comme zones de rétention en cas de pluies importantes, toujours fonctionnelles aujourd'hui (prairie à jonc de Wallers, roselières).

Hormis l'élevage, la pêche constitue une autre activité essentielle en zone humide qui contribue à la subsistance des populations riveraines.

2.2. Pêche et pisciculture : les zones humides, ressource alimentaire et enjeu économique

La pêche

La pêche constitue une ressource essentielle fournie par les rivières et ses zones humides aux communautés. Le droit de pêche fait partie des prérogatives des autorités seigneuriales laïques et ecclésiastiques au Moyen Âge et à l'époque moderne, à travers l'exploitation directe des ressources halieutiques ou l'arrentement de la pêche à des adjudicataires, de manière provisoire ou perpétuelle⁴⁹. La mise en location de la pêche permet de limiter le nombre de pêcheurs et d'exercer un contrôle de la ressource. La pêche s'effectue soit directement dans les cours d'eau et les marais ou soit dans les canaux et fossés d'assèchement ou de défense.

L'étude des archives montre que différents engins de pêche sont employés : filets dormants et traînants (verveux, éperviers), *harnas*, *hansins*, nasses, *sacqueaux*, anguillères, disposés dans les cours d'eau, les marais et les fossés. L'iconographie illustre également l'utilisation de la pêche à la ligne⁵⁰. Toutes sortes de poissons sont pêchés : anguilles, brochets, brèmes, roches, aloses, lottes, truites, esturgeons ainsi que des écrevisses et moules d'eau douce.

La largeur des mailles de filet est règlementée directement par les abbayes ou par le comte (« *maille le Comte* »⁵¹) pour contrôler la taille des poissons prélevés, conserver les alevins et permettre le renouvellement de la ressource halieutique. L'abbaye d'Anchin

⁴⁷ VERGNE V., BRIMONT F., TREMBLAY C., « Les tourbes du Nord de la France. Note sur les données anciennes et actuelles », *Art. cit.*, p.1.

⁴⁸ Tel était le cas des Marais de l'Épaix, en banlieue de Valenciennes, qui recevaient le surplus d'eau de la ville.

⁴⁹ Seigneurs et abbayes disposent ainsi de portions de rivière en propriété exclusive qu'ils peuvent concéder à des locataires contre le paiement d'une redevance.

⁵⁰ Voir *Albums de Croÿ*. Plusieurs chartes de comtes de Hainaut mentionnent l'interdiction d'utiliser des « *bouchelles acquies de ver* » qui semblerait désigner déjà à l'époque la pêche au bouchon et ligne munie d'un appât. FAIDER Ch., *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, Bruxelles, Gobbaerts, 1874, p. 480.

⁵¹ FAIDER, *Op. cit.* p. 479.

disposait ainsi d'un anneau pour veiller à faire respecter la grosseur et la longueur réglementaires des poissons prélevés⁵². Ensuite, plusieurs règlements des comtes de Hainaut interdisèrent la pêche des poissons sous la taille réglementaire⁵³. La pêche est donc strictement réglementée par les autorités, avec des peines d'amende et confiscation du poisson et matériel de pêche aux contrevenants non autorisés, comme en témoignent les nombreuses ordonnances royales sur le sujet. Au XIX^e siècle, la Préfecture du Nord publie de nombreux arrêtés interdisant la pêche durant les périodes de fraie, entre le 15 avril et le 15 juin pour la majorité des espèces, et contrôle l'utilisation des engins de pêche, la pêche à la ligne et à la main de même que l'utilisation d'amorce⁵⁴. Les permis de pêche délivrés de nos jours visent également à contrôler la pêche des particuliers.

Les aquarelles des *Albums de Croÿ* illustrent sur plusieurs planches les pratiques de pêche exercées dans les marais et les cours d'eau. Les planches n°77 et 79 du tome XXV montrent des pêcheurs au filet sur une barque dans les marais des Six-Villes, à Lallaing et à Flines (fig. 10)



Figure 10 : La pêche dans les marais des Six-Villes, *Albums de Croÿ*, tome XXV, *Fleuves et Rivières II*, pl. 79, p. 291 et pl. 77, p. 285.

La transformation de la morphologie des cours d'eau par l'Homme (endiguement, remodelage, retenues d'eau), la pollution de l'eau, la surpêche ont toutefois conduit à une diminution de la ressource halieutique en uniformisant ou détruisant les habitats, en empêchant le renouvellement des espèces (reproduction : perturbateurs endocriniens, migration), en les intoxiquant. En effet, les activités artisanales comme le rouissage du lin sont mentionnées à plusieurs reprises, dès l'Ancien Régime, comme à l'origine de la mort des populations de poissons. La période industrielle a eu ensuite une incidence forte sur la disparition de certaines espèces dans la mesure où les effluents industriels conduisent à l'eutrophisation de l'eau qui prive d'oxygène et tue le poisson. À titre d'exemple, les déversements d'alcool effectués par la compagnie de Chemin de Fer du Nord à Valenciennes dans les fossés de dessèchement déciment le poisson, intoxiqués par ces produits rejetés dans l'eau et l'habitat⁵⁵.

⁵² AD59, 1 H 677 : L'abbaye d'Anchin dispose d'un « antau de fer » conservé au comptoir de l'abbaye pour vérifier la grosseur des anguilles.

⁵³ Ordonnance sur la pêche ou *Criée des peskeries*, 22 février 1442 et 19 février 1447, p. 147-148 ; chapitre CXXXIV, « Du maistre fosseur de nostredict pays, et des rivières d'iceluy », p. 479-480 : « Item qu'aucuns ne prennent becqueteaux du fource de l'année s'il n'a douze polces ou plus, ne prennent roches qu'elles n'ayent quatre polces et demy, vendoisies cinq polces, braimeaux sept polces, anteneaux huit polces, barbeaux dix polces, et tenreaux d'un denier, sur l'amende de soixante solz, et perdre le poisson et harnas ».

⁵⁴ DUBOS M., *Il était une fois... Les cours d'eau du Nord. De l'historique à la gestion des cours d'eau*, Mémoire de Master ENVAR AUDT sous la direction de Magalie Franchomme et Emmanuel Petit, Université Lille I, p. 84.

⁵⁵ AD59, S 8467.

Aujourd'hui, l'ancienne pêche de subsistance est devenue essentiellement une pêche de loisir dont la pratique raisonnée favorise le maintien des liens entre riverains et zones humides, dans la mesure où les prélèvements et rempoissonnements sont équilibrés et régulés. La fédération de Pêche ou des associations telles que les Percots de la Scarpe ou les Francs Pêcheurs Condéens (AAPPMA*) s'occupent de la pêche dans les marais communaux, les cours d'eau et plans d'eau spécifiques. En concertation avec les techniciens et autres usagers, les pêcheurs peuvent contribuer à l'entretien des berges, à la restauration des zones humides autour des étangs de pêche, à la dépollution des eaux et rives, au rempoissonnement et à la pêche raisonnée des espèces⁵⁶. Ils contribuent dans une certaine mesure à la conservation des zones humides et font preuve d'un attachement marqué au territoire, lieux de vie, de loisir et de sociabilité.

Les viviers : les plaines de Scarpe et d'Escaut, terres de pisciculture

L'exploitation de la pêche dans les marais et rivières est complétée par la création d'étangs voués à la pisciculture. Ces viviers connaissent un développement marqué au Moyen Âge central et se maintiennent jusqu'à la Révolution. Ainsi, entre les XII^e et XVIII^e siècles, d'importants chapelets de viviers sont alors implantés un peu partout dans la vallée de la Scarpe et de l'Escaut à l'initiative des communautés religieuses (abbayes, chanoines) et des élites locales (comtes, seigneurs, ducs). L'observation de la documentation écrite et cartographique permet d'affirmer que chaque abbaye dispose de ses propres viviers essentiels à sa subsistance, constituant d'importants garde-manger, et permettant de répondre aux impératifs du calendrier chrétien⁵⁷.

Ces étangs sont constitués d'un dispositif hydraulique complexe composé d'un ou plusieurs étangs de taille différente, des clayonnages assurant le maintien des berges, de canaux et de vannages permettant la gestion des eaux entrantes et sortantes, le nettoyage du vivier, la vidange de l'étang, etc. Ces viviers cohabitent sur un même espace avec d'autres usages complémentaires : meunerie, herbage, pâturage, plantations de peupliers, etc. À l'aide de locataires et d'ouvriers, ces étangs étaient directement gérés par les abbayes et les seigneuries qui s'occupent des rentes, des ventes de poissons, de l'entretien des systèmes hydrauliques et du rempoissonnement des étangs chaque année par différentes espèces (carpes, *foursières**, boursiettes, brochets, etc.) d'âges variés (alevins, anteneaux), etc. Ces complexes hydro-écologiques témoignent de l'ancienneté de la gestion et régulation des ressources piscicoles sur le territoire (prélèvements, rempoissonnement, etc.).

Dans le secteur intéressé par le périmètre Ramsar, les principaux viviers étaient : le Grand vivier de Condé, le vivier de Macou, le Vivier des Audenardes, le vivier de Rodignies, le Vivier du Gard à Mortagne, le Vivier de Flines, les Viviers du Clos à Saint-Amand, les viviers de Bruille, les Viviers de Marchiennes (Grand Vivier et vivier de la Motte), les viviers de Wandignies, d'Anchin, de Vred, les Bas Viviers de Lallaing. Ces viviers sont alimentés directement par les cours d'eau ou leurs petits affluents (le courant de Macou, l'Elnon, la Râche, etc.). À Wandignies, la toponymie repérée dans le cadastre napoléonien marque la présence d'anciens viviers près de la ferme d'Hyverchies : Le Grand Vivier, le Vivier des Senciers, Les Foursières (cf. *figure n°11*). Ensuite, le vivier de Rodignies à Flines-lez-Mortagne a été aménagé et entretenu par les moines à l'époque médiévale pour permettre aux

⁵⁶ Voir notamment l'article de *La Voix du Nord*, « Les Francs Pêcheurs ne manquent pas de projets », 7 juin 2013.

⁵⁷ DELIGNE C., *La vallée de la Scarpe...*

poissons remontant l'Escaut via la Calonne d'y frayer. À Mortagne, les viviers du Grand Gard, attestés dès le XV^e siècle, sont possédés par les seigneurs de Mortagne qui exercent leurs droits directs sur les étangs. Ces viviers sont à plusieurs reprises échangés entre l'abbaye du Château (Château-L'abbaye) et la seigneurie de Mortagne telles qu'en témoignent plusieurs pièces de procès⁵⁸. D'abord, en 1476, les prélats de l'abbaye achètent le vivier. Ensuite, en 1551, le seigneur de Mortagne, Claude de le Walle, concède le vivier du Gard à l'abbaye du Château (Château-L'abbaye) contre le paiement d'une rente perpétuelle. Puis, en 1614, les religieux rétrocède les viviers au seigneur par échange. Le vivier de Macou, en banlieue de Condé, est également un vivier seigneurial appartenant aux seigneurs de Bernissart et exploité par des locataires contre le paiement d'une redevance en poissons⁵⁹. Au XVI^e siècle, le moulin de Macou est associé à trois viviers dont un appelé Lort Vivier ou le « grenier d'eau », vaste retenue d'eau associée au moulin, et deux autres viviers dont les dimensions sont de « dix piedz de large et dun fer de par fond » soit environ 3 mètres de large. Le meunier, locataire des viviers de Macou pour un bail de 9 ans, est chargé d'entretenir les viviers en les nettoyant régulièrement et de payer une redevance en poissons chaque année. En échange, il peut faire pâturer ses bêtes et exploiter les herbages croissant sur les digues et *relaix*. Les viviers sont dans de nombreux cas associés aux moulins qui utilisent l'eau de manière complémentaire et transforment le faciès et la répartition des zones humides de la Scarpe et de l'Escaut.

Ces étangs témoignent des transformations hydrauliques opérées par les abbayes et les seigneuries un peu partout en Europe dont certaines masses d'eau actuelles sont héritières. Ces complexes hydro-écologiques majoritairement présents sur le territoire ont en bonne partie disparu, vendus comme bien national et asséchés au profit de la bonification agricole. Ils n'ont laissé que quelques formes relictuelles partiellement conservées tel que le vivier de Rodignies ou le Grand Vivier de Wandignies-Hamage, intégré à un circuit pédestre sur le patrimoine abbatial dans le Nord.

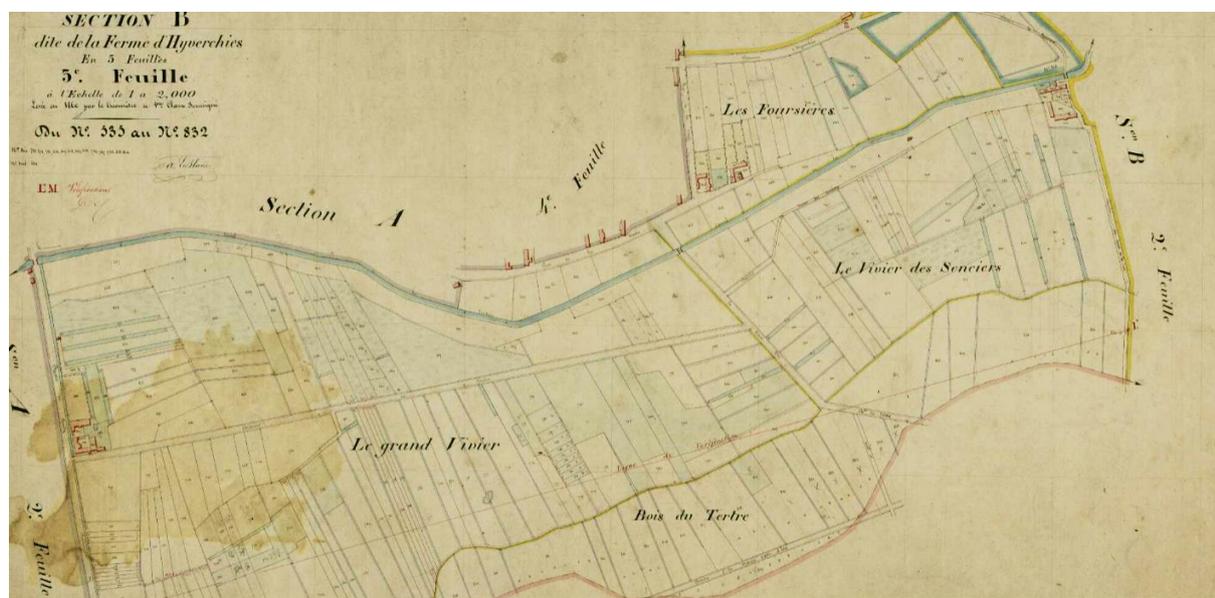


Figure 11 : Anciens viviers de Wandignies, asséchés et divisés en parcelles agricoles, AD59, cadastre napoléonien. La plupart des viviers des territoires de la Scarpe et de l'Escaut, appartenant aux seigneuries et

⁵⁸ AD59, 58 H 82. — Id. — Mortagne. Seigneurie (1349-1645) et 58 H 285. — Mortagne — Viviers du Grand Gard. Procès entre l'abbaye et la dame de Mortagne (1636-1653).

⁵⁹ HCA, 3322 - Macou. Gestion du moulin. Baux et relivrances. 1542-1792.

abbayes locales, sont vendus comme biens nationaux, asséchés et leurs terrains divisés entre les nombreux nouveaux propriétaires privés qui souhaitent étendre l'agriculture.

Aujourd'hui, les étangs de pêche restent nombreux sur le territoire, marqué par un domaine piscicole étendu (étang de Chabaud Latour, étang de la Noire Digue, étang d'Amaury, étang de pêche de la gare d'eau à Bruay-sur-l'Escaut, étang de la Puchoie, etc.). À cela s'ajoute de nouvelles créations d'étangs de pêche tel que l'étang communal de Vred qui constitue un espace à enjeu du SAGE Scarpe-Aval, entretenu par la commune et les pêcheurs de manière raisonnée. Lieu de pêche essentiel, l'étang est également un lieu de biodiversité et de grand intérêt écologique⁶⁰.

2.3. Les activités artisanales et préindustrielles

Moulins et brasseries

Le paysage de l'Escaut et de la Scarpe était autrefois caractérisés par d'importants aménagements proto-industriels qui ont à leur tour modelé le faciès de la plaine humide. Dietrich Lohrmann et Chloé Deligne⁶¹ ont ainsi effectué une étude fine du développement des moulins de la Scarpe à l'époque médiévale. Ils soulignent le rôle des diverses abbayes et seigneuries dans le développement de ces moulins à partir des XI^e-XIII^e siècles, moment où leur mention dans les sources se multiplie de façon notable. Il en va de même pour l'Escaut où des batteries de moulins prennent place en ville (Valenciennes, Condé, Tournai) et en campagne, sous l'impulsion des autorités royales, comtales (comtes de Hainaut, comtesse de Flandre), des seigneuries et abbayes locales (Denain, Saint-Saulve, Château l'Abbaye, etc.) qui détiennent les droits d'eau et de vent sur le territoire⁶². Ainsi, moulins, brasseries et autres établissements artisanaux et industriels prennent place sur les cours d'eau et modifient l'hydrographie, les niveaux d'eau et leur répartition via la construction de roues hydrauliques, de biefs et retenues d'eau, en milieu urbain et rural. L'exploitation de la force hydraulique est essentielle dans un contexte d'accroissement démographique et agricole.

Les moulins assurent ainsi de nombreuses fonctions qui se diversifient à partir de la fin du Moyen Âge avec différents types de moulins : les moulins à farine, à braie (orge pour la bière), à huile (tordoir), à fouler, à carder, à écorce ou à tan, à poudre, à papier, les forges hydrauliques, etc. Ils sont le plus souvent la propriété des élites (comtes, seigneurs, abbayes) qui exercent leurs droits de banalité*. Ainsi, chaque abbaye et seigneurie dispose de son propre moulin banal* mis en location contre paiement d'une redevance. Les droits perçus permettent d'entretenir les ouvrages hydrauliques des moulins, très coûteux et qui nécessitent des travaux d'entretien réguliers. Entre autres exemples, le moulin abbatial de Crespin, associé à la brasserie Saint-Landelin de Crespin dont la bière ou *cervoise* est déjà fabriquée au XVI^e siècle⁶³, fait partie de la seigneurie de l'abbaye et est mis en location par bail de 6 ans à

⁶⁰ Voir : http://www.sage-scarpe-aval.fr/IMG/pdf/2010-ficheinfo_EE_VRED.pdf

⁶¹ LOHRMANN D., « Entre Arras et Douai : les moulins de la Scarpe au XI^e siècle et les détournements de la Satis », *Revue du Nord*, tome 66, n°263, Octobre-décembre 1984. p. 1023-1050 ; DELIGNE C., *La vallée de la Scarpe inférieure aux XII^e et XIII^e siècles*, Douai, *Archaeologia Duacensis*, n°13, 1998.

⁶² Il n'existe pas pour l'heure de synthèse d'ensemble sur les moulins de la vallée de l'Escaut français, hormis une étude sur les moulins du Cambrésis située en amont de la zone concernée par le périmètre Ramsar. L'étude des sources montre la présence ancienne de moulins liée aux abbayes de Denain et de Saint-Saulve dès le Haut Moyen Âge.

⁶³ HCA, 4141, Crespin. Bail du moulin à eau abbatial. 1590-1691.

plusieurs meuniers. Plusieurs autres moulins du secteur appartiennent à des seigneuries tel que le moulin de Condé, partagé entre les deux seigneurs de Condé, ou le moulin à eau de Macou, appartenant au seigneur de Bernissart⁶⁴.

L'alimentation en eau de ces industries et l'évacuation des eaux usées impliquent le creusement de dérivations (canaux, fossés, collecteurs, buses) essentielles à leur bon fonctionnement qui modifient localement l'hydrographie⁶⁵. Chloé Deligne montre ainsi les moyens techniques mis au point par les abbayes pour maîtriser les eaux afin de faire tourner les roues de leurs moulins. Par exemple, l'abbaye d'Anchin procède au détournement du Bais et faire creuser le fossé du Bouchard dans le dernier quart du XII^e et le début du XIII^e siècle pour conduire l'eau au moulin situé dans l'enceinte de l'abbaye⁶⁶. Ces travaux hydrauliques modifient la répartition des eaux et leur partage au sein des usagers qui entrent souvent en conflit. La retenue excessive des eaux derrière les vannes de moulins est d'ailleurs à l'origine d'importantes inondations de la plaine humide et des espaces agricoles, rapportés dans les nombreux procès sur le sujet entre les XIII^e et XIX^e siècles. Par conséquent, les baux de moulins comprennent les conditions et mesures à prendre en cas de crues pour éviter les inondations qui emportent les roues des moulins et submergent les terres riveraines.

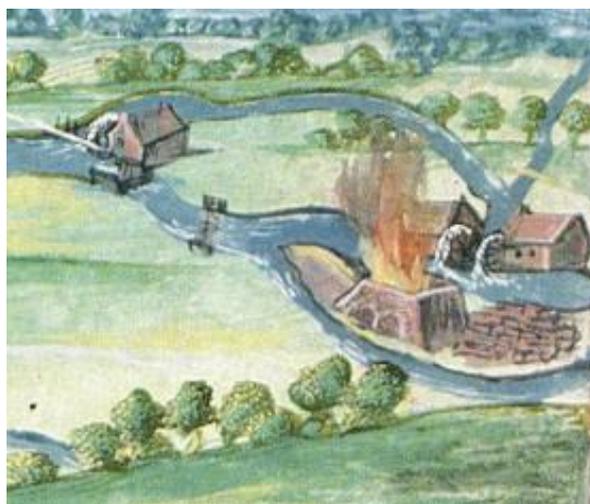


Figure 12 : Moulins situés sur la riviérette séparant Hasnon et Saint-Amand, Albums de Croÿ, tome XXV, p.313, pl.87.

Au XIX^e siècle, les moulins traditionnels se modernisent suite aux innovations technologiques de la Révolution industrielle et les roues hydrauliques se multiplient jusqu'à l'arrivée des turbines et de la vapeur. Les anciennes structures sont remplacées par des grands bâtiments industriels, toujours actionnés par l'eau. Régulièrement touchés par les guerres et par la concurrence industrielle, les moulins disparaissent progressivement du paysage de Scarpe et d'Escaut en laissant toutefois quelques friches et édifices abandonnés ou réhabilités.

⁶⁴ DEUDON L., *La forteresse médiévale et moderne de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut. Étude historique des archives de la famille de Croÿ*, 2018.

⁶⁵ Note sur la brasserie et la bière à l'abbaye cistercienne de Flines, par Monique Heddebaut.

⁶⁶ DELIGNE C., *Op. cit.*

L'inventaire de ce patrimoine hydraulique lié aux moulins présents sur le territoire souligne l'importance de l'activité meunière en Scarpe-Escaut, directement liée à la présence d'eau, et les potentialités de valorisation possibles de ces éléments bâtis intégrés aux zones humides⁶⁷.

Le rouissage du lin et du chanvre

Le rouissage* du lin et du chanvre est pratiqué dans les rivières et marais de l'Escaut et de la Scarpe dès le Moyen Âge. Au XV^e siècle, les ordonnances des ducs de Bourgogne font défense de mettre « *lin en rowe es rivieres ne en yaue courant qui y magne du jour de le Magdelaine jusques au jour Notre-Dame* »⁶⁸. Les autorités ont déjà conscience du caractère polluant de cette pratique qui tue le poisson et ne l'autorisent donc qu'à une certaine période de l'année dans les eaux stagnantes.

Aux périodes moderne et contemporaine, la documentation indique que plusieurs zones humides bordières de l'Escaut et de la Scarpe (Fenain, Flines, Hornaing, Trith) sont aménagées pour le rouissage du lin, à travers le creusement de petites rigoles parallèles appelées *routoirs*, permettant de plonger et de décomposer des tiges de lin, durant une période allant de 8 à 15 jours, saisonnièrement entre août et octobre. Ces structures proto-industrielles liées à l'activité textile implantées en zone humide modifient l'hydraulique du secteur à travers un dispositif qui détourne les eaux et permet leur stagnation.

Dans la vallée de la Scarpe, l'industrie drapière et le commerce du lin occupent une place de choix. En 1804, C. Dieudonné indique que, dans les vallées de la Sensée et de la Scarpe, au sud de l'arrondissement de Lille, « *la culture du lin y est très considérable* »⁶⁹. Le rouissage du lin conduit alors à l'aménagement de plusieurs zones humides déjà existantes, telles que les marais de Fenain, ou artificielle, tel que la Mer de Flines, étang utilisé pour la décomposition du lin entre les XIII^e et XVIII^e siècles⁷⁰. Concernant Fenain, Dieudonné explique que « *la commune est propriétaire d'un superbe bassin de fontaines jaillissantes à l'extrémité septentrionale de la commune, ainsi que d'un canal de deux mètres de large environ dit courant, creusé de main d'homme qui conduit ces eaux vives dans des fossés dit routoirs [...]* », alimentée entre autres par la Navie⁷¹. À la fin du XVIII^e siècle, les rouissoirs des marais de Fenain sont partagés entre rouissoirs privés, dont ceux de l'abbaye de Marchiennes, et rouissoirs communaux, tels que les rouissoirs du Defois et du Zeuly.

L'un des autres centres de l'exploitation linière est la Mer de Flines, étang d'origine géologique/météoritique⁷² alimenté par plusieurs sources. D'abord propriété du bailli Wagon de Douai puis de l'abbaye de l'Honneur Notre-Dame du XIII^e au XVIII^e siècle, la Mer de Flines, ainsi mentionnée dans les actes, est ensuite louée aux Flinois après la Révolution pour le rouissage du lin qui constitue l'activité principale de la communauté villageoise. En 1847, la

⁶⁷ Le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord souligne ainsi dans ses *Carnets de Territoire* l'intérêt historique, pédagogique et touristique de ce patrimoine lié à l'eau et les potentialités offertes par ce patrimoine hydraulique à valoriser par des circuits à thème, des reconversions et réhabilitations : <http://cartopp.s-pass.org>. Les quelques moulins encore présents en Scarpe-Escaut constituent ainsi un atout de mise en valeur pour le territoire.

⁶⁸ FAIDER Ch., *Op. cit.* p. 148.

⁶⁹ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 12.

⁷⁰ Voir la note sur La Mer de Flines, par Monique Hebbebaut.

⁷¹ Propos recueillis par Arlette Dupilet d'après Dieudonné (1804).

⁷² L'étang appelé la Mer de Flines pourrait être d'origine météoritique selon les observations de Daniel Villain, géologue et chargé de Mission, ayant souligné les caractéristiques particulières de cette zone humide ancienne.

Société de la Mer de Flines acquiert l'étang en indivis qui est exploité en commun par les liniers de Flines-lez-Râches. La Mer de Flines constituait alors le cœur de l'activité économique flinoise. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'activité linière entre ensuite en déclin suite à la concurrence du lin russe et du coton. Le 23 octobre 1949, les quarante et un membres de la société de la Mer de Flines se réunissent et décident de mettre en location l'étang dont l'entretien était devenu trop onéreux. En 1968, l'étang est converti en étang de pêche et un bail triennal est conclu avec les pêcheurs de Flines qui est alors régulièrement reconduit depuis cette date. Dès lors, la Société de la Mer de Flines et la Touche flinoise assurent conjointement l'entretien de l'étang dont les berges et les accès sont progressivement aménagés et son rempoissonnement régulier en brochets, gardons, brèmes, carpes et tanches⁷³.

Également d'autres communes tels que Hornaing disposent également de rouissoirs. En banlieue de Valenciennes, le rouissage du lin, pratiqué dans les marais de Bourlain, nécessite d'être réglementé pour ne pas intoxiquer les poissons au XVIII^e siècle⁷⁴. Au XIX^e siècle, l'activité disparaît suite à la vente des terres comme biens nationaux. Ainsi, l'activité linière disparaît malgré son ancrage et son importance économique pour les communautés villageoises qui avaient fait de la culture du lin en zone humide une activité traditionnelle majeure entre autres dans la vallée de la Scarpe⁷⁵.

Cette activité de rouissage du lin a laissé un paysage caractéristique strié par les routoirs, visible encore aujourd'hui :



Figure 13 : Vues des rouissoirs entre Somain et Marchiennes, cl. A. Dupilet.

L'activité de rouissage illustre ainsi l'importance de ces zones humides à vocation artisanale comme sièges d'une organisation sociale particulière dont l'importance passée laisse des traces dans le paysage et la mémoire des habitants aujourd'hui⁷⁶.

⁷³ Monique Hebbebaut, « La mer de Flines », *Pays de Pévèle*, n°44.

⁷⁴ AMV, DD 59.

⁷⁵ En 1813, le maire de Fenain conteste la vente des rouissoirs auprès du préfet en expliquant que « l'activité du lin concerne plusieurs milliers d'individus et ramène de l'étranger plusieurs millions de francs. », AD59, O 23. A Flines, 1/5 des familles flinoises travaillent dans la fabrication du lin à la fin du XVIII^e siècle. De 1789 à 1794, on compte 95 marchands de lin ou de chanvre sur 322 familles répertoriées, 108 en 1848 puis à 150 rouisseurs, sociétaires et locataires compris, en 1866 (données fournies par Monique Heddebaut).

⁷⁶ Cf. Monique Heddebaut et Arlette Dupilet.

Le blanchissage

Ensuite, le blanchissage, autre opération fondamentale dans la chaîne de l'industrie textile, prend place sur les prairies humides et sont marquées de la même façon par des rigoles qui strient le paysage. Ainsi, les prairies humides de l'Escaut qui sont utilisées pour tendre les toiles fines (batiste) qui étaient arrosées des eaux de l'Escaut. Les blanchisseries nécessitent la mise en place d'une micro-hydraulique particulière nécessaire au bon déroulement des activités de blanchissage à travers le creusement de réseaux de rigoles, de canalisations, de fontaine et de buses connectées aux rivières (cf. figure n°14a). L'eau est partagée entre les propriétaires des industries assurant l'adduction, le rejet des eaux usées et le drainage des terres (cf. figure n°14b).

Les blanchisseries du faubourg Notre-Dame, situées sur actuel faubourg de Paris, en amont de Valenciennes, occupent ainsi une partie des prairies humides arrosées par les eaux de l'Escaut, en banlieue de la ville. Un important réseau de rigoles et de fontaines alimentent les industries du secteur et évacuent leurs eaux usées. L'étude de la cartographie, des textes relatifs aux travaux et la mise au jour d'un réseau de canalisation en bois⁷⁷ permettent de saisir toute la complexité des dispositifs hydrauliques de ce secteur qui reposent sur un partage de l'espace et une gestion des eaux spécifiques directement liée à la zone humide.

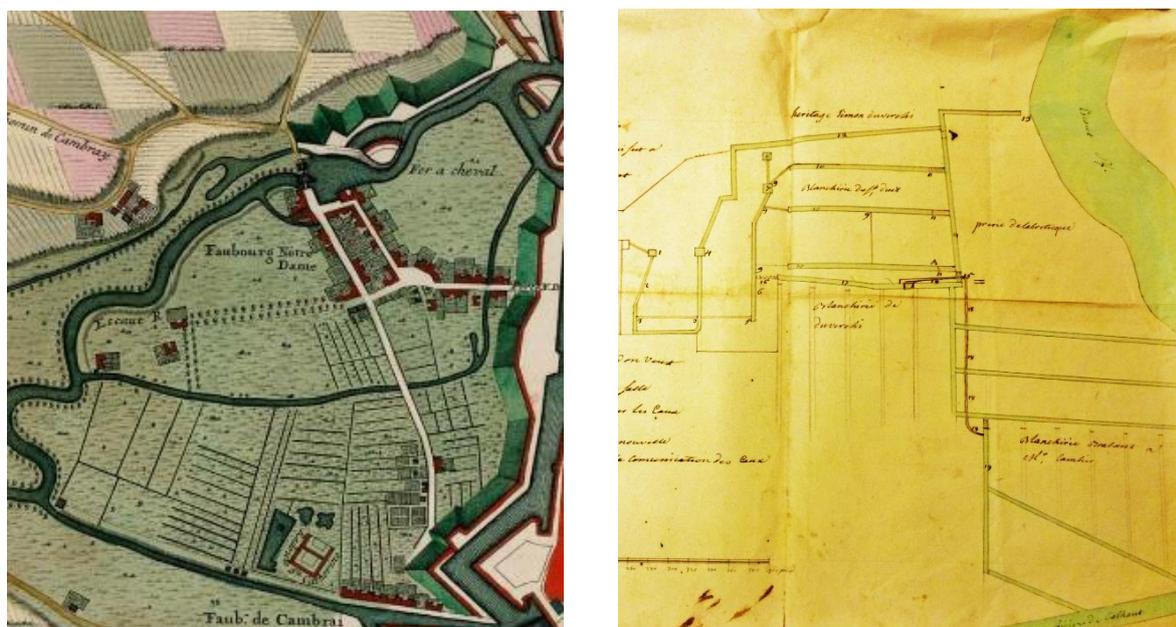


Figure 14 a et b : Vue du faubourg de Paris et de ses blanchisseries sur le plan de Valenciennes de Covens et Mortier, 1745 et « Plan des blanchisseries du Faubourg Notre Dame avec canaux dressé par le Sr de Milordin lors de la visite de celles-ci », Valenciennes, 1740, AD59, C 5833.

⁷⁷ AD59, C 5833, « Plan des blanchisseries du Faubourg Notre Dame avec canaux dressé par le Sr de Milordin lors de la visite de celles-ci », 1740 ; AD59, C 13 917, « Mémoire à M. de Lucé intendant du Hainaut concernant l'effet actuel des eaux de fontaine conduite pour l'usage des blanchisseries du fauxbourg de Notre Dame [...] », 1747. Gréogry Huvette et al., Valenciennes, Rue de la Digue, Chemin des Planches « SITA », DFS d'évaluation archéologique, Service archéologique de Valenciennes, SRA-DRAC Nord-Pas de Calais, 2004.

2.4. L'évolution des formes de chasse en zone humide

[catégories 2 et 3 du volet « valeurs culturelles et sociales »]

La chasse en zone humide présente sur le territoire de la Scarpe et de l'Escaut est représentative des pratiques cynégétiques traditionnelles qui se sont développées en Europe de l'Ouest et dont les formes ont évolué au fil des siècles jusqu'à aujourd'hui. La chasse au gibier d'eau constitue par conséquent une tradition fortement ancrée dans la région.

La chasse seigneuriale au Moyen Âge et à l'époque moderne

Les archives confirment l'existence de droits de chasse détenus par les seigneurs et les communautés religieuses implantées en bord d'Escaut et de Scarpe. Les sources mentionnent à plusieurs reprises la chasse à la « *tenderie aux oiseaux de rivières* », dont jouit notamment le comte de Bucquoÿ dans les marais de Condé au XVII^e siècle. Ces droits de chasse sont liés aux prérogatives seigneuriales et sont souvent détenus de manière exclusive. Suite aux inondations militaires tendues à Condé lors de la guerre de Succession d'Espagne, l'extension des surfaces d'eau stagnantes attirent le gibier d'eau qui stationne dans les prairies inondées⁷⁸. Le Prince Alexandre de Croÿ en profite alors pour tirer le gibier d'eau dans les marais de Condé sur les galiotes de Louis XIV laissé après le siège de 1676⁷⁹. Cette anecdote souligne les l'influence des activités militaires sur les caractéristiques écologiques de la zones humide (apparition de roselières, accroissement de l'avifaune) dans ce secteur frontalier qui a laissé une empreinte dans la morphologie et la composition actuelles des zones humides. Ce lien entre patrimoine militaire et zones humides reste prégnant aujourd'hui et marque fortement le paysage (*cf. infra*).

Les canardières

La chasse à la canardière (en hollandais *eendenkooi* : *eenden* = canards *kooi* = piège) constitue une pratique cynégétique particulière mise au point en Hollande à la période moderne (XVI^e siècle). Celle-ci est basée sur la mise en place d'un dispositif hydraulique particulier de leurre et de piégeage des oiseaux d'eau constitué d'un étang principal creusé et alimenté à l'aide de canaux et de fossés, de grands berceaux en osier appelés pipes (*pijpe* ou *pÿpe*) qui forment la base de ce système cynégétique. Ces réseaux d'eau sont ensuite complétés par des haies d'arbres (saules têtards), des buissons et par des panneaux de bois (parapet ou écran) permettant de dissimuler la vue de l'étang aux étrangers et de couper les oiseaux des perturbations extérieures en réduisant les nuisances sonores et évitant ainsi leur désertion. Ensuite, des canards domestiques, nourris en avoine par le canardier et dont une partie des ailes est coupée pour éviter leur envol, sont placés dans l'étang. Le but de la manœuvre est d'attirer les canards sauvages afin qu'ils rejoignent les oiseaux apprivoisés pour ensuite les diriger dans les berceaux latéraux. Pour les attirer, le chien de canardière ou *kooikerhondje*, sorte de chien de chasse spécifique, retient l'attention des canards en longeant les berceaux sans bruit et les rabat vers les trappes situées aux extrémités. Ces berceaux ou pipes, en forme de corne de bouc

⁷⁸ AMV, Ms. 755, Histoire de Condé, 1775, p. 195 « Inondations et rivières » : « *La grande guerre de 1700 à 1713 ayant tenu longtemps les inondations tendues, cela combla tous les canaux et les écoulements. L'air redevint mauvais et les joncs et roseaux couvroient tout ; de sorte que le marais, devenu impraticable, étoit garni d'oiseaux aquatiques. C'est alors que la canardière rapportoit jusqu'à 6000 # [livres] par an et que le Prince de Croÿ (Alexandre) alloit en 1718 avec des galiotes qui avoient servi au Roi au Siège d'Anthoin, tirer nombre de canards dans les joncs* ».

⁷⁹ AMV, Ms 755.

sont composés de cerceaux en osier et de filets dont les mailles se resserrent et débouchent sur une trappe pour piéger le gibier d'eau.

Les canardières prennent place dans des marais, isolées des bruits, où la présence de roselière et de bois malléable permettent de disposer sur place des matériaux nécessaires à la construction et réparation des structures (bois roseaux). Acquisée en propriété privée, elle est souvent rattachée à un droit exclusif de chasse des comtes, ducs ou seigneurs qui les possèdent de plein droit. Cette pratique cynégétique originale se diffuse en Europe du Nord-Ouest, entre les XVII^e et XIX^e siècles, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Alsace et dans le Hainaut (Condé, Hollain) où de nombreuses canardières sont aménagées dans des espaces isolés en reprenant les mêmes principes : espaces isolés en zones humides, dispositifs hydrauliques similaires, présence d'un canardier, leurres à l'aide d'oiseaux et de chiens domestiqués, etc⁸⁰. D'un pays à l'autre, les bases et les modes de capture restent les mêmes, les formes des infrastructures varient néanmoins selon les lieux : forme de l'étang, nombre de pipes, etc. *The Book of Duck Decoy*, manuel écrit au XIX^e siècle par R. P. Gallway, fournit un récit très détaillé des techniques cynégétiques des canardières développées en Grande Bretagne où il décrit très précisément les divers points techniques et les stratégies de leurre et de capture, les modes de construction et autres éléments à l'aide de planches illustratrices de ce dispositif ingénieux⁸¹.

La canardière de Condé est construite à l'initiative du comte de Bucquoÿ, Charles-Albert de Longueval (1607-1663), officier militaire et grand bailli de Hainaut, sur une zone de marais, plus précisément sur une roselière appartenant à l'abbaye de Crespin, cédée par donation en 1638⁸². Pour bâtir la canardière, le comte fait directement appel à un canardier hollandais, Jean Willame, dont les fils continueront d'assurer cette fonction jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. À l'instar des canardières hollandaises et anglaises, la canardière de Condé est composée d'un dispositif hydraulique complexe constitué d'un étang, de deux paires de bras latéraux (pipes) en bois et en osier, de canaux et de fossés alimentés par les eaux dérivées de la



Figure 15 : Plan IGN de Condé-sur-l'Escaut avec indication du hameau de la Canarderie, au nord de Condé. Géoportail

⁸⁰ GALLWEY R. P., *The Book of Duck Decoy*...

⁸¹ L'absence de Révolution française aurait assuré la pérennité de ces infrastructures dans leur formes d'origine en Grande-Bretagne jusqu'à la fin du 19^e siècle, contrairement à la France où une partie des canardières semble avoir disparu consécutivement à l'émigration des nobles et des seigneurs qui tenaient en propriété ces lieux de chasse.

⁸² AMC, FF7 : « Remonstrent tres humblement les mayeur gens de loy Sr de Lottinghem [...] le XX^e jour de novembre de lan 1638 ils se seroient contenus et accordez par ensemble du gre neantmoins du reverend prelat dudit Crespin pour certaines **partie de maret prinse au maret de Coupegnies nommee la rozeliere en quelle ne produit que des rozeaux, lieu infructueux inaccessible aux bestiaux et napporant aucune utilite a ladite comunaulte pour en faire par ledit Sr Pollehoÿ ce quil trouveroit convenir come il at fait du depuis y ayant fait faire une canarderie** ».

Haine située à proximité.

L'historien Pierre de Navarre, dans son *Antiquité de Valenciennes*, laisse une illustration tant étonnante que précise de la canardière de Condé après sa construction en 1640. Son plan est caractéristique des canardières qui existent encore aujourd'hui aux Pays-Bas et qui

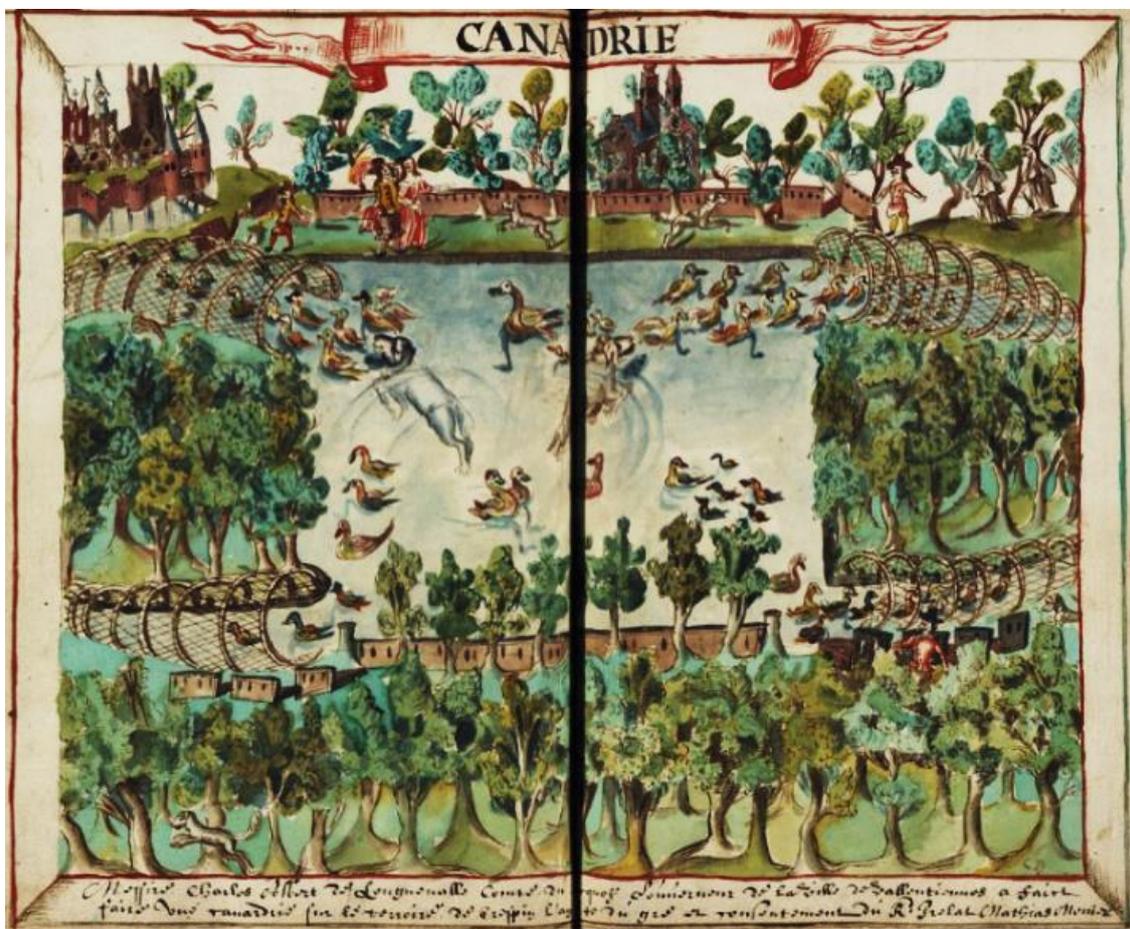


Figure 16 : "Canardrie" de Condé, 17^e siècle, Pierre de Navarre, *Antiquité de Valenciennes*, Bibliothèque municipale de Valenciennes, Ms 1205, f°201v°-202r°.

constituent un élément du patrimoine cynégétique de l'Europe du Nord-Ouest :

Ensuite, le tome 3 des *Délices des Pays-Bas*, paru en 1769, fournit une description très élogieuse de la canardière de Condé :

« On voit auprès de Condé de belles canardieres, qui sont des endroits entrecoupés de petits canaux, & couverts de branches de saules, où, par le moyen de quelques canards apprivoisés & des chiens, on attrape fort agréablement les canards sauvages. On en prend quelquefois aux mois d'Octobre & de Novembre, jusqu'à douze ou treize cents par jour. Ce droit de chasse est réservé au Roi & au Seigneur de Condé; il est même défendu fort rigoureusement de tirer un coup de fusil à une lieue à la ronde, lorsque c'est le temps que les canards sauvages y viennent »

Le maréchal de France Emmanuel de Croÿ dans son *Histoire de Condé*, à son tour ne tarit pas d'éloges au sujet de la canardière en expliquant que celle-ci rapporte plus de 6000 livres par an au début du XVIII^e siècle. Hormis les chroniques, les comptes de la canarderie de Condé, conservés aux Archives de la famille de Croÿ à Dülmen (Allemagne), nous renseignent

sur son fonctionnement entre 1658 et 1785⁸³. Ils fournissent un compte-rendu détaillé des captures de canards mois par mois et montrent en effet la rentabilité de la canardière au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (1660 : 6263 couples capturés, 1699 : 5441 couples). La plus grande quantité de canards est prise le plus souvent entre octobre et décembre, ce qui correspond à la pleine saison contre la période hivernale et automnale entre mars et juin où les prises sont peu nombreuses (période de reproduction et de couvée). Après leur capture, les couples de canards sont apportés à l’hôtel du Comte de Bucquoÿ puis du Comte de Solre, qui devient propriétaire de la canardière en 1686 par octroi du Roi, aux abbés de Crespin et au gouverneur de la place-forte qui détiennent une redevance sur la canardière. Le reste est vendu à Condé et dans les villes proches (Valenciennes, Cambrai, Mons, Paris). La rentabilité de la canardière est variable selon les années et souffre régulièrement des perturbations climatiques (inondations, pluies, gel) et militaires (sièges, bruit des soldats, coups de canon) qui conduisent à la désertion des canards. Ils montrent ainsi l’impact des événements historiques sur les variations écologiques et plus précisément les liens entre les activités militaires et les dynamiques environnementales, particularité forte de la vallée de l’Escaut, marquée par la situation frontalière historique du fleuve.

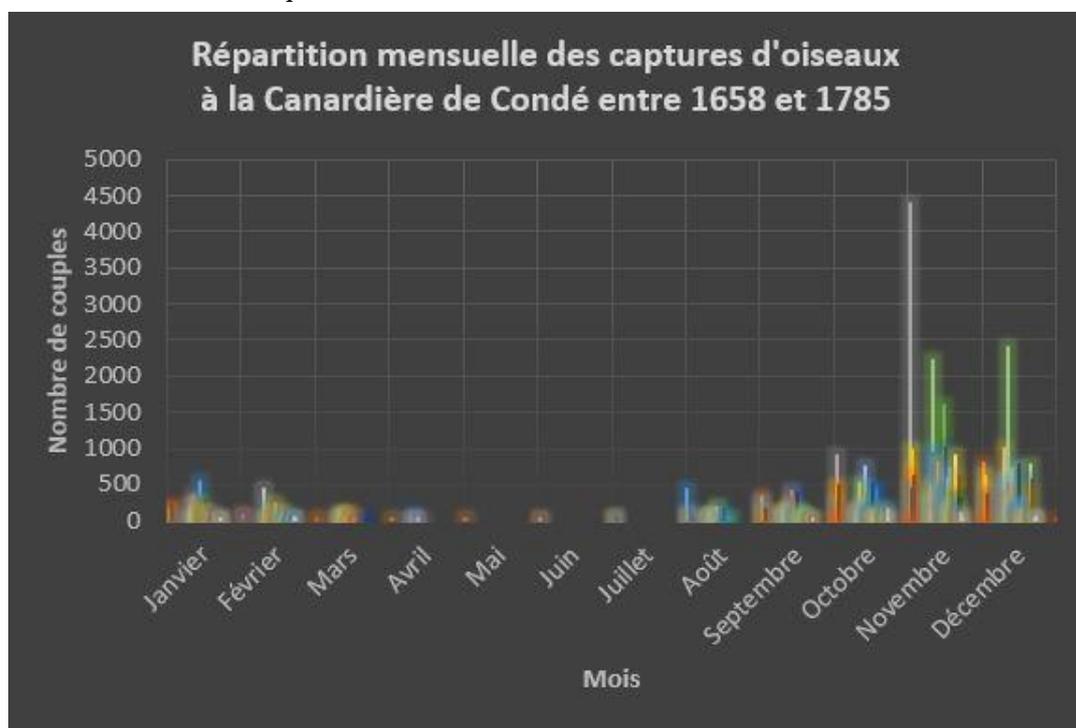


Figure 17 : Graphique de répartition mensuelle des captures des oiseaux d'eau pris à la Canardière de Condé entre 1658 et 1785 d'après les comptes de la canardière conservés à Dülmen (© L. Deudon).

Le circuit de la Canarderie, mis en place par le Parc naturel régional de Scarpe-Escaut et le Comité départemental de la randonnée pédestre et le hameau de la Canarderie, rappelle l’importance de cette activité cynégétique issue des savoirs hydrauliques locaux et des connaissances hollandaises en matière de chasse dans les marais situés autour de Condé. Ces lieux témoignent ainsi des pratiques cynégétiques uniques liées aux zones humides développées en Europe dont il ne reste que de rares exemples en France aujourd’hui telle que la canardière de Guémar en Alsace.

⁸³ HCA, cotes 2941 à 3005 : 65 cahiers de comptes, plan.

À partir de la Révolution française, cette pratique de chasse a ensuite évolué vers la chasse à la hutte qui reprend les bases techniques et stratégiques des canardières qui a démocratisé cette pratique cynégétique transférée aux milieux populaires et ouvriers.

La chasse à la hutte

Ce type de chasse existe dès le XIX^e siècle en France, en Belgique, en Prusse et en Allemagne et reprend certains principes et techniques de la chasse à la canardière, en se basant notamment sur le leurre, à l'aide d'oiseaux domestiqués (les appelants) ou en bois, et le piégeage à l'aide de filets. Les périmètres de chasse à la hutte reprennent d'ailleurs le nom de canardières. Cette pratique est présente dans le Nord dès le XIX^e siècle en Artois comme l'attestent certains journaux qui décrivent cette technique cynégétique particulière⁸⁴, s'appuyant sur les bâtardes, canards sauvages qui stationnent sur certains étangs et attirent leurs congénères alors piégés dans une nacelle ou un filet ou tirés à l'aide d'un fusil qui reprend à son tour le nom de canardière. La hutte sert alors de lieu de dissimulation et de surveillance pour faire les prises et les tirs.

Les étangs d'affaissement minier constituent un haut-lieu de chasse à la hutte en Scarpe-Escaut depuis les années 1930, notamment à l'étang Chabaud-Latour, où elle est pratiquée dès 1935. La plus ancienne hutte recensée, la hutte communale de Vred, remonte à 1910. Aujourd'hui, il existe 302 huttes immatriculées et les propriétaires de huttes possèdent et gèrent 1190 hectares en droit de propriété dont la majorité correspond à des zones humides⁸⁵. Ce mode de chasse en milieu humide fait partie intégrante du patrimoine, de la culture et de l'identité des communautés riveraines qui façonnent toujours ces espaces. Cette pratique est associée aux familles de mineurs qui disposaient d'un droit de chasse réservé depuis plusieurs générations. La chasse à la hutte constituait alors un complément de ressource alimentaire pour les familles ouvrières des mines proches. Les huttes et autres techniques de chasse se sont alors transmises de père en fils au sein de générations de familles modestes. Liée à la culture populaire et ouvrière et ancrée dans les pratiques traditionnelles locales, la chasse à la hutte reste une activité très présente et fait l'objet de mesures de conservation particulières par la Fédération des Chasseurs du Nord et la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage.

L'étude de l'évolution des formes de chasse confirme la continuité de l'activité cynégétique en zone humide historiquement ancrée dans le secteur et intégré au fonctionnement des zones humides par les modifications paysagères, la gestion des milieux humides, etc. La chasse marque les liens communautaires encore présents entre la population riveraines et la zone humide par l'exploitation des ressources, l'intégration paysagère et un attachement identitaire fort.

2.5. L'exploitation sylvicole en zone humide

Le bois constitue également une ressource exploitée au sein des zones humides de la Scarpe et de l'Escaut. Les archives font état de nombreuses reprises de plantations d'arbres dans les marais dans une visée spéculative au profit de l'État et à moindre mesure pour les communautés. Ainsi, l'exploitation des arbres fournit aux bailleurs de moulins et viviers une ressource complémentaire dont ils peuvent tirer profit selon les modalités de leur bail. À

⁸⁴ A. Toussanel, « Chasse aux Canards », *Le Courrier du Nord*, n°5254, 22 février 1844.

⁸⁵ D'après les informations fournies par la Fédération des Chasseurs du Nord.

Macou, les bailleurs sont autorisés à couper les peupliers et saules croissant autour du vivier tel que le stipule le bail de 1563 qui détaille le traitement sylvicole de chaque taille⁸⁶. Les marais communaux du Valenciennois (marais de Bourlain, de l'Épaix, d'Arnonville, de Dessous la Jambe) sont massivement plantés à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. En 1789, il est ordonné de planter 1800 « bois blancs » sur 2400 toises de longueur, soit sur 4.3 km, du Vert Gazon à Trith de même que 3000 bois sur 3750 toises - soit 6.7 km - du Noir Mouton jusqu'au cabaret de La Folie à Bruay. Le terme « bois blanc » est une appellation générique qui désigne les aulnes, saules, les bouleaux et toutes autres essences aux écorces claires en général situées près des cours d'eau et des zones humides. Les autorités espèrent ainsi tirer profit de la vente du bois⁸⁷. Elles dépensent ainsi 2448 livres et espèrent tirer jusqu'à 115 200 livres. Également, en 1808, il est prévu de planter deux rangées d'arbres (peupliers de Caroline) sur les 5900 mètres de circonférence du marais d'Arnonville, notamment sur les bords de fossés, les chasses et les chemins. En 1810, 686 pieds d'arbres y sont plantés d'après les devis et affiches de l'époque (cf. figure n°18), répartis entre bois blancs « dit Piquart », frêne, orme et saule⁸⁸. Dans les marais de Fenain, la ressource sylvicole est également exploitée à travers la coupe des bois naturels et des bois plantés dans les marais.

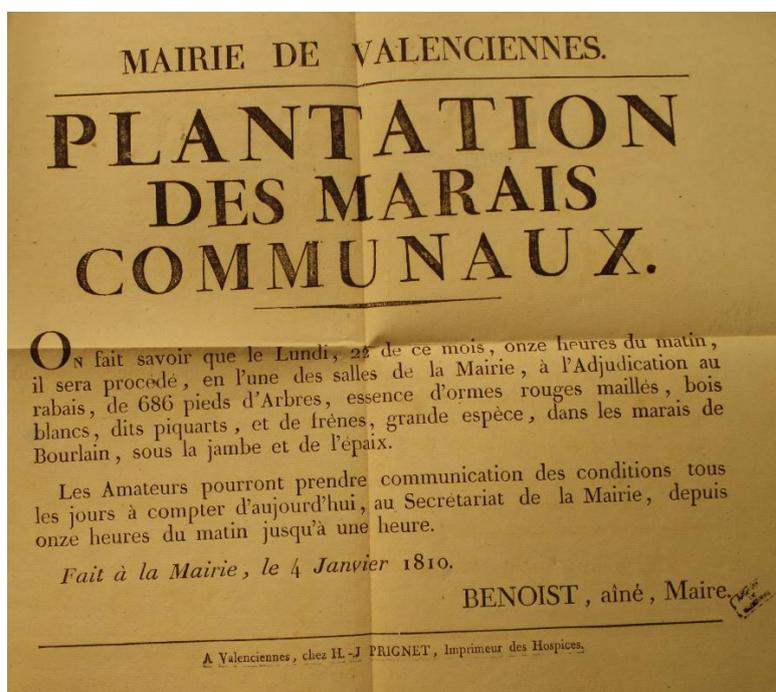


Figure 18 : Plantation des marais communaux de Valenciennes, 1810, AMV, 2 R 47.

⁸⁶ HCA, 3322, Macou. Gestion du moulin. Baux et relivrances. 1542-1792 : « Item pourront parreillement lesdits censeurs et chacun deulx ledit terme de noef ans durans prendre **copper et estronner [?] toutes les saulches poupeliers et aultres [?] estans sur et allenthour desdits viviers relaix en les laissant en fin desdits noef ans en quatre tailles** comme et ainsy que cy apres. Sicomme partie de leaige de quatre ans pour les copper et abattre au proffict du nouveau censeur au mars ensuyvant leur yssue Item une aultre partie de leaige de trois ans Item la tierche partie regectees de deux ans de gectz et la quattreysme et derniere partie pareillement regectee dun an de gectz. Et sy aulcune [...] sauch poupelier ou aultre arbres y cheoient durant ledit terme de noef ans de censse [...] »

⁸⁷ AD59, C 11 090 : « il faut travailler à cette plantation dont il fait sentir tout l'avantage, tant par le produit des élagures des arbres que par leur valeur dans 40 ans qui sera de plus de 115 000 livres ».

⁸⁸ AMV, 2 R 47.

De nombreux arbres sont également plantés le long de l'Escaut nouvellement canalisé aux XVIII^e et XIX^e siècles afin d'assurer le maintien des berges et l'esthétique de la voie d'eau où des promenades sont aménagées. En 1868-1870, les ramiers d'arbres croissant sur les digues et chemins de halage de l'Escaut provenant des élagages sont ainsi coupés et vendus⁸⁹. Le bois vendu sert alors de bois d'œuvre pour l'édification des maisons, des fortifications et autres édifices, pour la construction navale et pour les industries (forges, mines). À Fenain, en 1749, la vente des « élagures des saulx plantés dans le marais » est notamment employée à la réparation du clocher de l'église⁹⁰.

Par ailleurs, les abbayes médiévales disposent le plus souvent d'arbres fruitiers et d'un verger en bordure de zone humide pour leur profit. Ensuite, à l'époque industrielle, le flottage du bois est pratiqué sur certaines sections de l'Escaut amont tandis que les coupes s'accroissent pour les besoins des établissements industriels (forges, métallurgie, sidérurgie, etc.).

Plus récemment, des pépinières ont pris place sur d'anciennes zones humides telle que la vaste pépinière de Vicq, entre Valenciennes et Condé. La gestion actuelle des forêts et bois est assurée par l'ONF avec des parcelles exploitées par l'État et certaines propriétaires privés.

La forêt de Raismes-Saind-Amand-Wallers, intégrée du cœur de nature du PNR Scarpe-Escaut, est le fruit de la fusion entre trois forêts domaniales à savoir 1° *la forêt de Raismes*, achetée par l'État en 1967 2° *la forêt de Saint-Amand*, faisant anciennement partie du domaine royal et ecclésiastique (abbaye de Vicoigne) et 3° *la forêt de Wallers* appartenant à la famille d'Arenberg (Houillères) et incorporée au domaine national en 1921. Cette forêt, classée Zone de Protection Spéciale Natura 2000, a été fortement impactée par la 1^{ère} Guerre Mondiale et l'exploitation minière aux XIX^e et XX^e siècles⁹¹. Elle fait par conséquent l'objet de mesures de repeuplement et de préservation des oiseaux rares⁹².



Figure 19 : Forêt de Saint-Amand, Allée des Hêtres, préservée des destructions de la 1^{ère} Guerre Mondiale, Archives municipales de Valenciennes, 222 64 153

⁸⁹ AD59,S 6376.

⁹⁰ AD59, C9204.

⁹¹ Voir à ce sujet : DUBOIS J.-J., « Crises récentes et aménagement de la forêt domaniale de Saint-Amand : le cas particulier des emprises minières » in *Hommes et Terres du Nord*, 1991/2-3. *Régions de fortes densités* Mélanges offerts à André Gamblin. p. 139-146; DOI : <https://doi.org/10.3406/htn.1991.2332>

⁹² Données PNR Scarpe-Escaut.

2.6. L'activité d'extraction : de la tourbe au charbon

Les différentes activités extractives (pierre, tourbe, charbon) ont largement façonné les zones humides du territoire. La tourbe provenant des sols hydromorphes est depuis longtemps utilisée comme combustible par le chauffage des foyers et ses cendres répandues sur les terres agricoles. Sur l'Escaut, l'exploitation de tourbe est attestée dès le XIII^e siècle pour le Moyen Âge (Terrier l'Évêque de Cambrai), alors qualifiée de « tourberie » avec des prés spécifiquement dédiés à cette extraction :

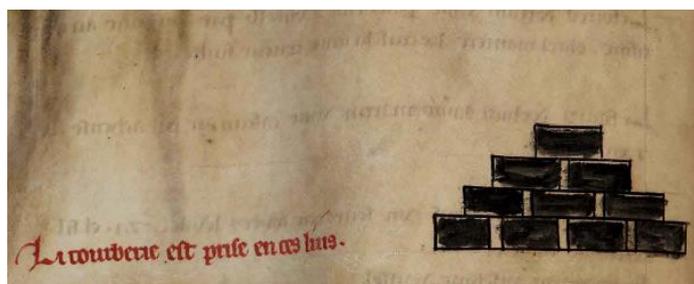


Figure 20 : Pains de tourbe, exploitée à Thun, Terrier l'Evêque de Cambrai, Musée 342, f°114v°.

L'exploitation de la tourbe est strictement réglementée à l'instar des autres usages d'autant qu'elle contribue à étendre les zones humides à une période où l'assèchement est de mise. En 1777, les grands baillis des États de la Flandre wallonne se plaignent du tourbage qui dégrade les marais. La carte de la vallée de la Scarpe de 1835 permet de souligner l'ampleur des tourbières sur le territoire avec un toponyme presque à chaque localité⁹³. Selon Dieudonné (1804), l'extraction de la tourbe était pratiquée à Aubry, Cuincy, Dechy, Esquerchin, Fenain, Fiers, Flines-les-Mortagne, Lauwin-Planque, Montigny, Marchiennes, Pecquencourt, Roost-Warendin, Sin, Vred, Wandignies-Hamage et Waziers⁹⁴.

Le secteur situé au sud de Marchiennes dans le marais des Onze Villes est marqué par l'exploitation de plusieurs tourbières formant une concentration de fosses d'extraction oblongues reliées entre elles, visibles sur la carte de Cassini au XVIII^e siècle (voir figure 22). En 1809, Bonnard indique que la zone tourbeuse de Marchiennes s'étend de « 5 lieues de long sur 200 à 1500 m de large » formant ainsi un vaste affleurement sur la rive droite de la Scarpe dont l'épaisseur peut atteindre 6 mètres⁹⁵. Également, dans les marais de Fenain, l'extraction de la tourbe constituait autrefois une ressource essentielle pour la communauté qui utilise le « bousset » ou « bousin », tourbe de faible qualité, comme combustible. Prélevée à faible profondeur sous forme de mottes, elle est extraite au louchet puis mise à sécher. En se consumant lentement, le bousin permet de conserver le feu plus longtemps que les bûches. Pour permettre une consommation plus lente et plus commode, une grille de fer est employée de sorte à ce que l'air circule plus facilement dans le foyer⁹⁶. Au XVIII^e siècle, l'extraction du bousset est très réglementée, doit se limiter à la consommation personnelle et non à la vente. Après la Révolution, le Préfet renforce la réglementation et met en place des moyens coercitifs

⁹³ ROBAUT P., « Carte de la Vallée de la Scarpe Indiquant le report des Terres imposées sur les Plans Cadastraux, opéré conformément à l'Ordonnance du 16 Décembre », 1835, BnF, Cartes et Plans, GE C-9754.

⁹⁴ DIEUDONNE, *Statistique du Département du Nord pour l'an XII de la République*, Douai, Marilier, 1804.

⁹⁵ VERGNE V., *Art. cit.* p. 9.

⁹⁶ D'après les notes et travaux de Robert Machut et Arlette Dupilet.

pour empêcher l'extraction illégale du bousset qui surcreuse le terrain et entraîne la stagnation des eaux, ce qui est préjudiciable à l'assèchement des terres et à l'agriculture. La gendarmerie intervient alors pour imposer le comblement des trous faits par les contrevenants dans les biens communaux, malgré la présence d'un garde-champêtre⁹⁷.



Figure 21 : Fosses d'extraction de tourbe autour de Marchiennes, Carte de Cassini, XVIII^e siècle.

Dieudonné indique que les excavations faites pour le tourbage ont contribué au maintien des zones humides dans le secteur et ailleurs dans la région, où marais et étangs sont encore nombreux, en 1804 comme aujourd'hui, en dépit des travaux d'assèchement importants⁹⁸.

Au XIX^e siècle, la volonté d'étendre les terres agricoles et l'essor de l'exploitation de la houille conduiront à l'interdiction d'exploiter la tourbe un peu partout en France dont les territoires du Nord. Néanmoins, les sites d'extraction ancienne restent marqués par le tourbage, qui laisse son empreinte dans les paysages et les sols.

La tourbe est en effet supplantée par la houille, découverte sur le territoire, d'abord à Fresnes, en 1720, puis à Anzin, en 1734. Le charbon est exploité dans le Hainaut depuis le XIII^e siècle mais il faut attendre l'exploration des ressources du sous-sol par les industriels pionniers du XVIII^e siècle comme Desandrouin pour enfin découvrir les véritables veines de charbon gras du bassin et creuser les premières fosses. Les seigneurs tels que le Maréchal Emmanuel de Croÿ ou le Marquis de Cernay font creuser des sondages sur leurs terres et trouvent à leur tour du charbon. La Compagnie des Mines d'Anzin est fondée le 19 novembre 1757 associant Croÿ et Desandrouin. Les fosses essaient le long de l'Escaut qui permet de bénéficier d'une voie navigable de choix pour exporter le charbon.

⁹⁷ AD59, O 33.

⁹⁸ « Malgré ces travaux, il existe encore, dans un grand nombre de communes de ces vallées, des marais et des étangs non desséchés, et qui sont dus principalement aux excavations faites pour l'extraction de la tourbe. Les mêmes causes ont entretenu plusieurs marais et étangs sur les rives de la Sensée et sur celles de la Haute-Deûle, dans l'arrondissement de Douai », DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 29.

2.7. Les activités thermales et culturelles liées à l'eau et aux zones humides

[catégorie 4 du volet « valeurs culturelles et sociales »]

Les Eaux et Boues de Saint-Amand : une renommée ancienne

À l'instar de sa jumelle italienne Tivoli, la ville de Saint-Amand dispose d'une tradition thermale bimillénaire ancrée sur le territoire. Ainsi, au I^{er} siècle av. J.-C., les vertus des sources étaient déjà connues des Romains qui y bâtirent les premières thermes et édifièrent des sanctuaires. Lors de la remise en service de la source thermale en 1697, des statues et 200 pièces de bois sont retrouvées dont certaines portent les attributs romains (une statue du dieu Mercure) et d'autres interprétées comme des ex-voto de guérison dans ce qui aurait constitué une ancienne réserve sacrée⁹⁹. Un chemin orienté vers le sud ainsi que des monnaies et céramiques romaines sont également mis au jour.

Après une période d'abandon relatif, les vertus des *Eaux et boues* de Saint-Amand resurgissent à la période moderne. En effet, depuis le XVII^e siècle, les thermes de Saint-Amand sont un centre hydrothermal renommé dans le Nord de la France pour ses « eaux miraculeuses ». Les malades viennent à la principale source appelée la Fontaine Bouillon, située sur les terres de l'abbaye¹⁰⁰. En 1648, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, après la bataille de Lens, est guéri d'une importante colique néphrétique après avoir utilisé les eaux de Saint-Amand sur recommandation de son médecin. Cette guérison du souverain attire alors l'attention et les premiers travaux furent confiés à l'abbé de Saint-Amand pour améliorer la pureté des eaux, souvent surmontées par les eaux bourbeuses du secteur. La fontaine est aménagée avec la pose d'un coffre en maçonnerie qui fit cependant ressortir la source plus loin. Elle est également recouverte d'un pavillon pour protéger les eaux et de canaux de décharge.

En 1682, le médecin et chimiste arrageois Héroguelle se penche sur la Fontaine Bouillon et décide d'écrire un traité en 1685 qui rend les eaux célèbres malgré plusieurs critiques d'autres médecins qui jugent « ces eaux comme marécageuses et sentant la boue »¹⁰¹. Son étude structure la réputation de la source et impulse le captage et l'exploitation du site. L'eau est ensuite administrée pour soigner plusieurs élites locales et les cures se multiplient. En 1689, Jean Racine fit un éloge des eaux thermales de Saint-Amand qui restent gravé dans la mémoire¹⁰². Surtout, en 1697, le maréchal de Boufflers, gouverneur de la Flandre française, fait exécuter des travaux nécessaires sur ordre de Louis XIV pour remettre en état les sources et les séparer des eaux extérieures. Ce gouverneur, instruit des vertus des eaux minérales, s'y rend à plusieurs reprises en compagnie de Vauban, de l'intendant de Bagnols, du lieutenant général

⁹⁹ DESMILLEVILLE, *Essai historique et analytique des Eaux et des Boues de Saint Amand*, Valenciennes, Henry, 1767, p. 19 et Inventaire général du Patrimoine : patrimoine.hautsdefrance.fr

¹⁰⁰ « La fontaine est appelée ainsi « y à cause fans doute du mouvement continuel de ses Eaux, produit par la quantité de bulles d'air qui sortent du fond de cette Source, & à cause des autres révolutions auxquelles elle est sujette », DESMILLEVILLE, *Op. cit.* p. 11.

¹⁰¹ DESMILLEVILLE, *Op. cit.* p. 15.

¹⁰² « [...] d'aucun soulagement il espere vous écrire Vendredi. On lui conseille de prendre ici les eaux de Saint-Amand en attendant qu'il puisse au printemps les aller prendre sur les lieux. J'espère que nous pourrons nous trouver lui & moi à Saint-Amand le printemps prochain; car on a en tête que ces eaux-là me sont très bonnes aussi bien qu'à lui. M. de Savoie s'en est trouvé à merveille et on me demande qu'il ne s'est jamais porté si bien qu'il fait et qu'il a repris, non seulement sa santé, mais même toute sa gaieté », Jean Racine, *Recueil Des Lettres De Jean Racine*, 1750, 405 p.

de Megregny et des médecins des Hôpitaux du Roi Brifleau et Bourdon. Boufflers confie l'exécution des travaux à des ouvriers mineurs qui aménagèrent avec difficulté les eaux impétueuses et bouillonnantes de la source. Ensuite, les eaux de la Fontaine-l'Évêque sont à leur tour utilisées à partir de 1714 lorsque l'évêque d'Arras recouvre la santé grâce à ces eaux.

Au XVIII^e siècle, l'*Essai historique et analytique des Eaux et des Boues de Saint Amand* de Desmilleville raconte l'histoire de thermes à une nouvelle période de travaux d'amélioration et d'agrandissement des infrastructures liées aux sources de Saint-Amand sous l'impulsion royale. L'ouvrage retrace l'histoire des sources minérales, de leur découverte, de leurs vertus et des travaux hydrauliques essentiels pour conserver la qualité des eaux et des boues de Saint-Amand.

« *M. Héroguelle dans son Traité, vante ces eaux comme une panacée universelle, propre à la guérison de tous les maux indistinctement* »¹⁰³. Les médecins dressent ainsi la liste des maladies soignées par les eaux de Saint-Amand : coliques, jaunisses, *cachexies*, *hydropifies*, migraines, vertiges, rhumatismes, maux de ventre et d'estomac, *acrimonie du sang et de la lymphé*, infections des reins et de la vessie, gonorrhées, vérole, scorbut, maladies de peau. L'eau est alors bue directement ou utilisée pour les bains. La saison des soins s'étend du 15 juin au 15 septembre et le séjour du malade est de 23 jours renouvelable une fois¹⁰⁴.

Les érudits de l'époque dont Desmilleville procèdent à une étude de la composition des eaux de Saint-Amand pour comprendre sa qualité exceptionnelle. Les expériences chimiques permettent de découvrir alors les minéraux et autres composants contenus dans l'eau et liés à la nature du terrain : sels, pyrite, soufre (*Hépar sulphuris*), sable, etc.¹⁰⁵. Desmilleville procède également à des mesures de température selon les variations atmosphériques. Il donne alors les préconisations nécessaires pour conserver la qualité des eaux. Ils analysent également les boues issues d'un borbier formé de sable, de marne et de « terre noire & marécageuse » provenant d'une ancienne prairie de l'abbaye. Les boues minérales de Saint-Amand « *noires, grasses & onctueuses au toucher* » sont réputées guérir de la paralysie, des maladies de peau (vérole, ulcères, galle), des rhumatismes, de l'épilepsie, etc.¹⁰⁶. Particuliers et militaires¹⁰⁷ font alors des bains de boue sur le visage et le corps qui offrent les mêmes vertus que les eaux.

Au XVIII^e siècle, des travaux hydrauliques (aqueducs, fossés et canaux) permettent d'éviter la liquéfaction et la détérioration des boues minérales par les eaux pluviales et la chaleur. Le plan de thermes dressé en 1818 permet de voir plusieurs fossés de circonvallation pour le drainage des eaux et boues minérales, « *qui sans cela seroient croupissantes* »¹⁰⁸. Le plan montre aussi le réseau d'aqueducs et de tuyaux permettant de conduire les eaux des fontaines aux écuries, blanchisseries, curoirs et autres endroits nécessaires. La zone est également recouverte par un bâtiment. C'est donc l'intervention humaine qui permet de

¹⁰³ DESMILLEVILLE, *Op. cit.* p. 56.

¹⁰⁴ Source : Inventaire générale du patrimoine des Hauts-de-France.

¹⁰⁵ Voir notamment Ch. 3 : « *Analyse nouvelles des Eaux & Boues de Saint Amand* ».

¹⁰⁶ DESMILLEVILLE, *Op. cit.* p. 7 : « *L'on trouve aussi aux Sources de Saint Amand des Boues minérales où des milliers de personnes ont recouvré l'usage de leurs membres paralysés ou roidis ; où des malades rongés de dartres, d'érésipelles & d'ulcères les plus opiniâtres à la peau ont été radicale ment guéris ; où enfin une infinité d'autres attaqués de rhumatismes , de douleurs articulaires , même d'anchiloses naissantes, de convulsions ou d'ébranlements de nerfs , ont trouvé du foulage- ment, & même la guérison [...]* ».

¹⁰⁷ Desmilleville mentionne les bienfaits des eaux et boues pour les soldats ainsi que l'existence d'un *Hôpital Militaire aux Eaux* de 200 lits construit sur ordre du Roi (1739) pour y soigner les militaires (*Op. cit.* p. 104-106).

¹⁰⁸ AMV, 7 J 5 bis, point 12 de la légende. Merci à Matthieu Deltombe de m'avoir communiqué ce document.

conserver la qualité des eaux et des boues. Des règlements spécifiques de l'intendant du Hainaut sont consacrés à l'entretien, au perfectionnement et à l'embellissement des lieux (lavoirs, latrines, promenades)¹⁰⁹. L'accès à l'eau est par conséquent monnayé 3 livres de France pour amortir le coût des travaux.

À cette époque, l'eau de la Fontaine Bouillon est déjà mise en bouteille pour être transportée et conservée¹¹⁰. Au XVIII^e siècle, les propriétaires des fontaines sont tenus de faire cacheter et certifier les bouteilles d'eau en indiquant leur provenance exacte¹¹¹. En 1767, chaque bouteille coûte 2 sols et 10 deniers auxquels s'ajoutent les frais de la bouteille, du bouchon et de l'emballage¹¹². L'eau peut aussi être transportée dans des barriques et tonneaux pour les particuliers et les aubergistes du centre thermal. La fréquentation des lieux augmente graduellement aux XIX^e et XX^e siècles avec des curistes venant de toute l'Europe. Napoléon III et la princesse Eugénie en personne séjournèrent aux thermes et organisèrent des fêtes somptueuses¹¹³. Après la Révolution, en 1821, l'établissement est cédé au département du Nord et plusieurs architectes départementaux proposent des projets ambitieux de restauration du site (projet Deleau en 1818 ; projet Malet en 1829 et 1834, cf. figure n°22). Plusieurs travaux de rénovation ont lieu à la fin du XIX^e siècle par l'architecte lillois Théophile Albert Hannotin avec des agrandissements et de nouveaux bâtiments (chambres, cases, galerie, salle des fêtes) et la construction d'un café-casino au début du XX^e siècle. Après la 1^{er} Guerre Mondiale, les bâtiments anciens sont reconstruits et l'on fait bâtir un casino de style néo-classique. En 1927, l'eau de Saint-Amand est mise en bouteille puis distribuée dans toute la France. À l'après-guerre, sa production est industrialisée et ouverte à la grande distribution. En 1967, Fernand Chantraine découvre la source du Clos de l'Abbaye et commence son exploitation sous le nom d'Eau minérale Saint-Amand. Peu de temps après, en 1979, l'eau de Saint-Amand est reconnue eau minérale naturelle favorable à la santé par l'Académie Nationale de Médecine et maintient sa renommée historique. La société Chantraine se hisse aujourd'hui au 4^{ème} rang national des producteurs d'eau minérale et produit près de 110 millions de bouteilles par an. Elle favorise le circuit court, le moulage et l'emballage étant réalisés sur le site historique de Saint-Amand-les-Eaux¹¹⁴.

Aujourd'hui, il existe 4 fontaines principales qui correspondent aux fontaines historiques : la Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque-d'Arras. L'aménagement des sources, tel qu'il est visible sur les plans du XIX^e siècle, a participé à la transformation de la configuration des lieux et a constitué une importante phase d'aménagement de Saint-Amand qui a laissé son empreinte. Le maintien de l'activité thermique multiséculaire contribue au dynamisme et à l'attractivité de la ville. Les propriétés curatives des eaux de Saint-Amand restent réputées aujourd'hui et sont directement liées à la présence de sources et au maintien de la qualité des eaux et des nappes phréatiques. Le site est en outre inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Hauts-de-France¹¹⁵.

¹⁰⁹ DESMILLEVILLE, p. 112, « Règlement fait le 10 Avril 1767, par M. de Taboureau Intendant du Haynaut t concernant la police des Eaux, Bains, Douches & Boues minérales de Saint Amand ».

¹¹⁰ DESMILLEVILLE, p. 25.

¹¹¹ *Ibid.* p. 115.

¹¹² *Ibid.* p. 116.

¹¹³ Informations fournies par l'Historial Amandinois.

¹¹⁴ Informations recueillies sur www.saint-amand.com

¹¹⁵ Cf. la fiche en ligne « Saint-Amand. Établissement thermal » :

<http://patrimoine.hautsdefrance.fr/dossier/etablissement-thermal/dff6d01b-934b-48f9-bbf2-115b0e802c0d>

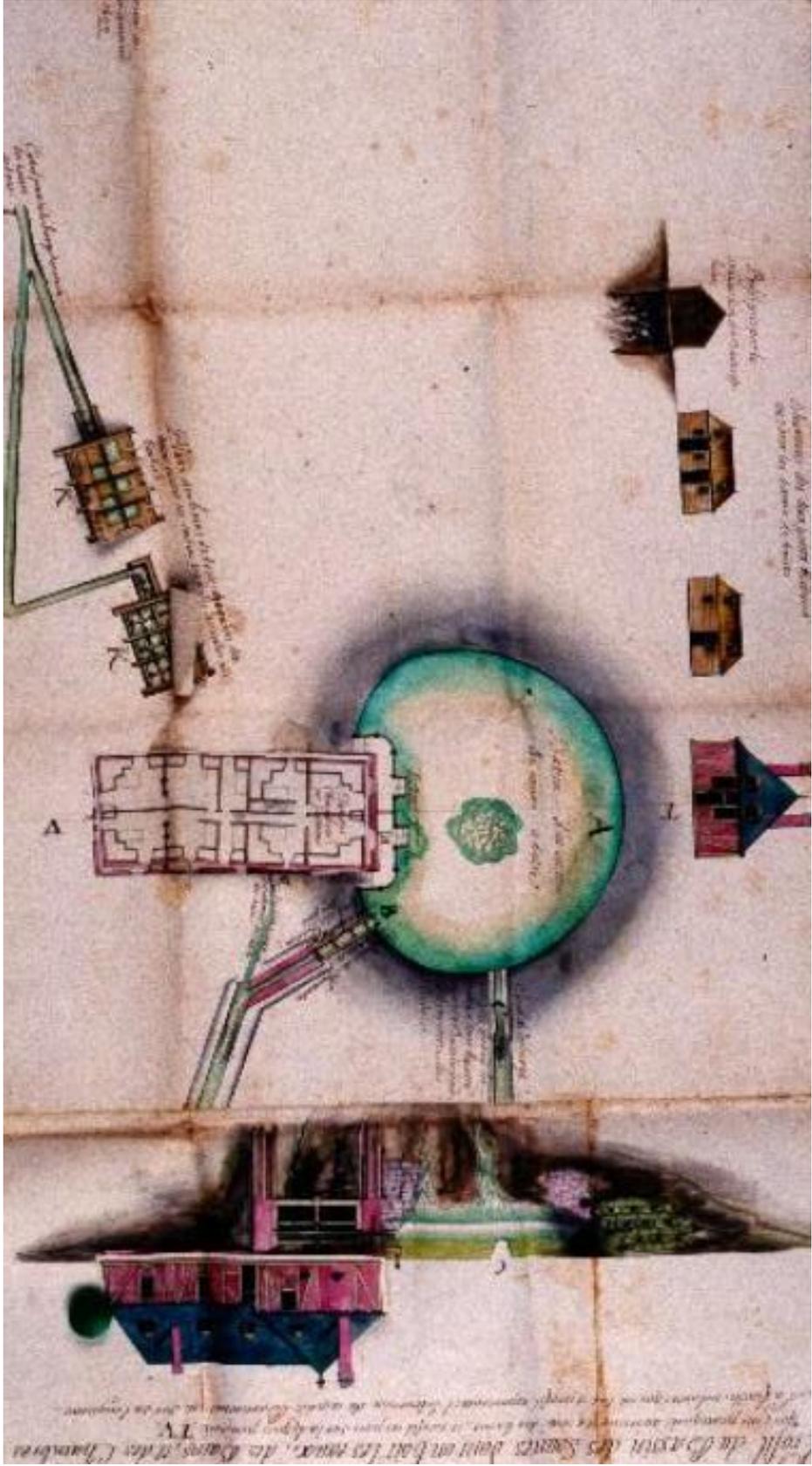


Figure 22 : Plan et coupe du bassin recueillant les eaux [Grand Bouillon ?] de Saint-Amand avec plan, coupe et élévations de l'établissement thermal par Mesgrigny, 1699 (S.H.D. Vincennes. Saint-Amand-les-Eaux : GR 1 VH 2241, © Région Hauts-de-France, Inventaire général du patrimoine.

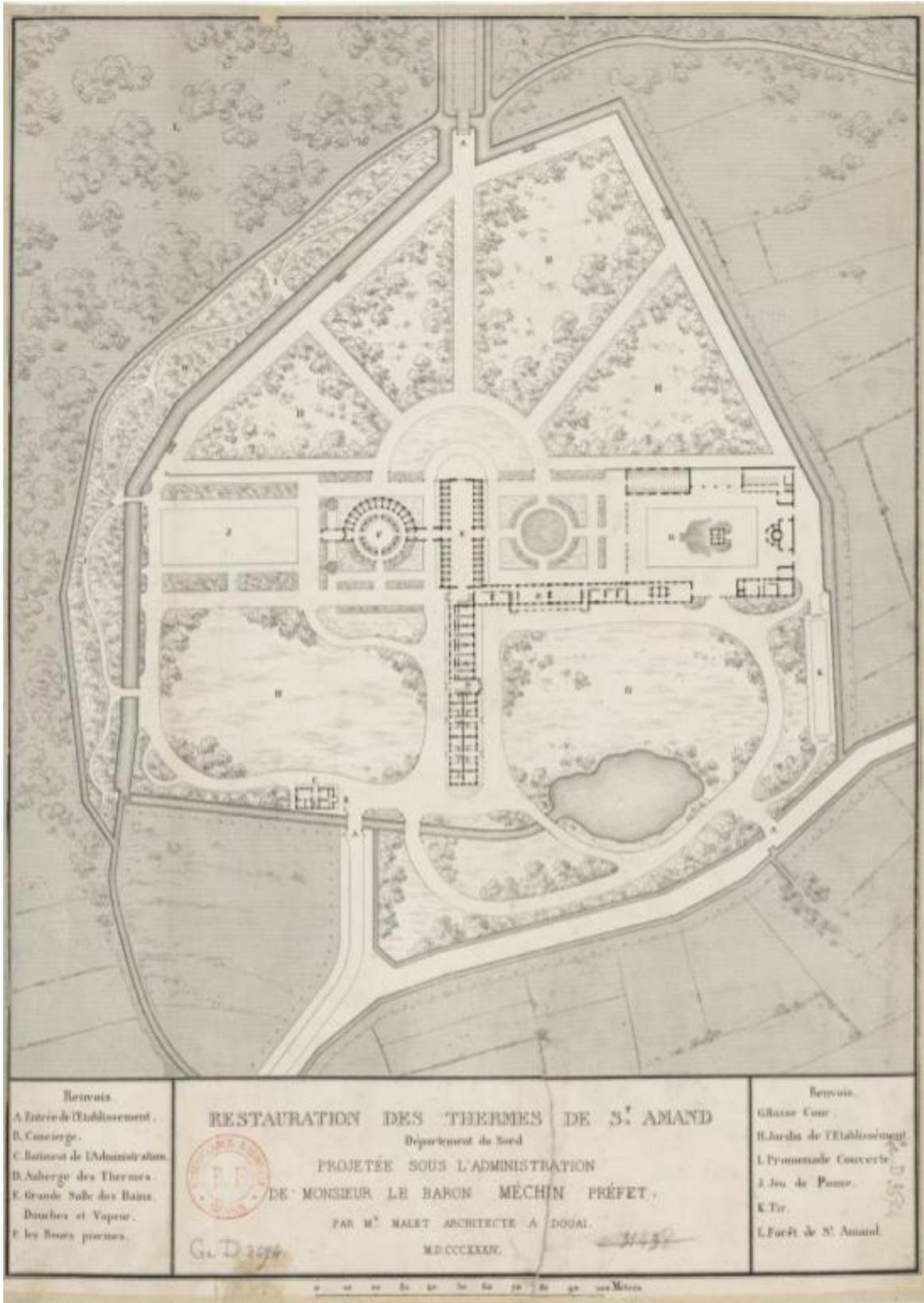


Figure 23 : Restauration des thermes de Saint-Amand, département du Nord, projetée... / par M. Malet, architecte à Douai. 1834, BnF, GED-3674.



Figure 24 : Affiche publicitaire Saint-Amand thermal. Source Vauban, sans date (vers 1900 ?), Médiathèque Saint-Amand-les-Eaux).



Figure 25 : Établissement thermal - Vue générale de l'étang ©Thibaut Pierre, Inventaire général du Patrimoine

La source de Saint-Landelin

La géohistoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut – Laëtitia Deudon
 GT - Histoire et patrimoine liés aux zones humides – candidature Ramsar - PNRSE

D'autres sources existent sur le territoire tel que la source de Saint-Landelin, associée à l'abbaye de Crespin. La légende veut, selon les textes et les croyances locales, que saint Landelin (Landelinus), ancien brigand devenu ermite et fondateur de plusieurs abbayes, aurait fait jaillir la source en plantant son bâton sacré dans le sol¹¹⁶. Le nom de Crespin (*Crispinio*) viendrait des « *ondées crespelues* » des eaux sorties de terre. Ceci donne une explication poétique et miraculeuse à la fondation de l'abbaye bénédictine. La présence d'une chapelle sur le site atteste en outre de croyances directement liées au pouvoir de guérison de l'eau dont les vertus étaient réputés soigner les maladies d'yeux et la fièvre en priant le saint. La fontaine de Saint-Landelin, composée d'une couronne de pierre de taille (cf. figure 25) aurait été aménagée il y a plus de 1000 ans par l'abbaye. Elle reste entretenue et fréquentée par les résidents de Crespin et alimente le folklore local lié à l'eau¹¹⁷.



Figure 26 : La fontaine Saint-Landelin de Crespin, *La Voix du Nord*, 2017.

Les eaux liées au culte de Sainte-Renelde

Les vertus miraculeuses de l'eau sont également célébrées sur d'autres parties du territoire à travers le culte de Sainte Renelde, présent dans le Nord de la France et la Belgique. À Condé, Emmanuel de Croÿ mentionne le puits de Sainte-Renelde, dont l'eau était réputée guérir aussi les maladies d'yeux et de peau. En 1927, René Delame évoque à plusieurs reprises la chapelle du Château de l'Arsenal et le puits de Sainte-Renelde dans son histoire de Condé¹¹⁸. La chapelle occuperait selon lui l'emplacement d'un monastère primitif. Il décrit le puits qui aurait été sanctifiée par Sainte-Renelde elle-même et qui devient ensuite « *un lieu de pèlerinage fort fréquenté* ». Le puits est resté connu jusqu'à aujourd'hui dans la mémoire locale¹¹⁹. Renelde aurait été la première abbesse d'un monastère construit au XII^e siècle sur l'île formée par les

¹¹⁶ DIERKENS A., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e – XI^e siècles) : Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1985.

¹¹⁷ « La fontaine Saint-Landelin, une curiosité locale à découvrir », *La Voix du Nord*, 27 juillet 2017.

¹¹⁸ DELAME R., *Histoire de Condé*, 1927, p. 19.

¹¹⁹ Plusieurs visiteurs du site de l'Arsenal et des érudits locaux nous ont en effet parlé de ce puits de Sainte-Renelde, qui a existé jusque récemment et qui a été rebouché à l'époque de la gendarmerie de Condé. Une dame nous a entre autres dit que ça mère l'y avait emmenée petite pour la soigner d'un problème d'yeux, attestant d'un culte ancré jusqu'à nos jours. Il s'agit d'un culte local développé au Nord de la France et de la Belgique actuelle. Bertrand Bosio, historien et romancier local, écrit sur l'histoire et le folklore du culte et du puits de S^{te} Renelde à Condé : <https://bertrandbosio.jimdo.com/> Ces croyances et l'imaginaire fantastique alimente ses romans et enrichissent l'imaginaire régional très ancré sur le territoire.

cours d'eau à l'emplacement de l'enceinte, afin d'évangéliser la population¹²⁰. Sainte-Renelde serait en fait la sœur de Sainte-Gudule, issue d'une famille d'aristocrates francs de Kontich, femme pieuse qui aurait été décapitée puis enterrée à Saintes. Ce culte, fortement ancré, aurait ainsi été transmis par les croyances et le folklore local¹²¹.

Enfin, la région témoigne d'une tradition ancienne des arbres, chapelles et calvaires à loques, dont certains sont liés à des sources ou fontaines, et qui consiste à accrocher un morceau de tissu, une *loque* en patois, en l'échange d'un vœu ou d'une guérison. Cette tradition d'origine païenne, attestée dès le VII^e siècle et reprise par les Chrétiens, est encore pratiquée en différents endroits du territoire. L'un des plus connus est l'arbre à loques d'Hasnon et la chapelle à loques de Raismes, près de la chapelle du Dieu de Gibloux. Là, les habitants et pèlerins accrochent aux branches de ces arbres considérés comme sacrés les habits des malades dont ils espèrent la guérison miraculeuse en déposant des ex-votos directement liés aux parties du corps à soigner. Le malade sera ensuite guéri si le vêtement tombe de l'arbre. Un article de *Libération* paru en 2012 raconte les histoires et anecdotes des habitants d'Hasnon dont la pratique des arbres à loques reste de nos jours fortement inscrite dans les croyances locales¹²².

Les croyances et le folklore local

Les zones humides sont également présentes dans l'imaginaire et le folklore populaire régional, à travers les légendes et contes traditionnels du Nord, l'imaginaire fantastique, les croyances et superstitions populaires des chasseurs et des habitants (sorcières, nains), les processions et fêtes qui contribuent à l'attachement local, à une vitalité populaire et à aux activités touristique de découverte et de réappropriation des territoires de zones humides de Scarpe et d'Escaut. Ainsi, les romans de plusieurs auteurs du XIX^e siècle tels que Charles Deulin ou Samuel-Henry Berthoud contribuent à construire un imaginaire fantastique et une certaine vision des marais de la région. Dans les célèbres *Contes d'un buveur de bière* (1874) de Charles Deulin, *Le Sac de la Ramée*, se déroule dans les marais d'Arnonville, à Bruay-sur-l'Escaut ou encore *La marmite du Diable* qui raconte la découverte de la houille par un certain Hullos venant d'Escaupont. S.H. Berthoud, auteur cambrésien, évoque dans ses histoires l'assèchement des marais par les moines et donne une vision folklorique et superstitieuse des marais au XIX^e siècle. Bertrand Bosio, actuel romancier condéen de littérature fantastique, replace l'intrigue de certaines de ses histoires dans les marais de Condé et des alentours.

Ces éléments illustrent un imaginaire régional encore fortement ancré et actif qui contribue également à faire vivre le territoire. Il prend part à un paysage populaire fixé sur des représentations de l'eau et des zones humides que l'on retrouve ailleurs en Europe, avec des particularités régionales structurantes et un dynamisme local qui illustre l'attachement et l'intégration de ces milieux à la vie quotidienne des habitants et qui se manifeste de diverses manières au cours du temps.

¹²⁰ DELAME R., *Op. cit.*, p.18.

¹²¹ DELPORTE L., *La vie et le culte de Sainte-Renelde des origines à nos jours*, CHIREL-BW, Tubize, 1996.

¹²² SABÉLAN H., « L'arbre à loques, feuilles de soin », *Libération*, 12 août 2012 : http://www.liberation.fr/societe/2012/08/12/l-arbre-a-loques-feuilles-de-soin_839409 . L'article recueille les témoignages d'habitants qui auraient connu des guérisons grâce aux arbres et chapelles à loques et dont les croyances restent actives et inscrites dans le culte populaire.

3. La métamorphose des paysages d'eau en Scarpe-Escaut (XII^e-XXI^e siècles) : assèchements, corrections fluviales, hydraulique militaire et industrielle

3.1. L'assèchement des zones humides en Scarpe-Escaut

La présence d'importantes zones humides dans les plaines de la Scarpe et de l'Escaut aux époques anciennes est à mettre en relation avec la gestion des inondations. Certaines de ces zones humides assurent déjà le rôle de zones d'expansion de crue et protègent les villes et villages des inondations récurrentes de la plaine humide. Cependant, les débordements à répétition mettent à mal les activités économiques et accentuent la vulnérabilité des riverains sur tout le territoire. Bien que les communautés s'en accommodent et développent une culture du risque avant l'heure, les opérations de génie hydraulique deviennent indispensables pour maintenir les activités et surtout conserver les prairies humides, ressources essentielles pour les communautés, et étendre les espaces cultivables. Rapidement, des travaux hydrauliques, gérés par les seigneuries, les abbayes et les communautés, qui vont de pair avec l'accroissement démographique et agricole, permettent le drainage des zones humides à travers l'implantation de réseaux de canaux et de fossés dès le Haut Moyen Âge, modifiant durablement les propriétés des zones humides. Ces transformations du réseau hydrographique et l'intensité des ouvrages hydrauliques liés à ces assèchements montrent combien les paysages des vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont des constructions humaines.

Ainsi, dès le XII^e siècle et jusqu'au XIX^e siècle, d'importants réseaux de canaux et de fossés sont aménagés et construisent un nouveau paysage de part et d'autre de l'Escaut et de la Scarpe.

Ces travaux de drainage des terres humides sont entre autres amorcés par les communautés religieuses (abbayes, chanoines), par les autorités seigneuriales, comtales et urbaines qui disposent alors des ressources financières nécessaires pour assécher et accroître leur domaine foncier. Les abbayes de la Scarpe, étudiées par Chloé Deligne, ont été d'importants maîtres d'œuvre dans ces premiers travaux d'assèchement conséquents qui vont déterminer durablement l'organisation des zones humides et la circulation de l'eau¹²³. Implantée durant le Haut Moyen Âge, les principales abbayes, à savoir les abbayes des Prés, de Flines, d'Anchin, Marchiennes, Hasnon, Saint Amand, entreprennent une importante phase d'assèchement de la plaine humide¹²⁴. Il en va de même pour les abbayes et chapitres de chanoines situés dans la vallée de l'Escaut telles que l'abbaye Saint Landelin de Crespin, l'abbaye du Château ou le chapitre de Condé. Ces communautés constituent d'importants propriétaires fonciers qui prennent en charge les travaux d'assèchement nécessaires dans le terroir compris dans leur domaine agricole. Elles font ainsi creuser un réseau de fossés d'écoulement d'une ampleur considérable. Ces fossés mesurent environ 6 m de large et sont bordés par deux écluses de 9 m de large aux extrémités qui géraient l'entrée de deux fossés

¹²³ LOHRMANN D., *Art. cit.*

¹²⁴ DELIGNE C., *Op. cit.* ; GERZAGUET J.-P., note sur Marchiennes.

latéraux de 3,5m de large¹²⁵. Ces fossés étaient munis de plusieurs vannes-écluses pour gérer le débit des eaux à l'entrée et à la sortie.

Ainsi, entre les XI^e et XIII^e siècles, plusieurs fossés importants sont creusés : le « fossé de Rieulay »¹²⁶ ancêtre de la *Traitoire*, creusé entre 1172 et 1120 par l'abbaye de Marchiennes depuis la Scarpe de Rieulay à la ferme d'Hyverchies, sur 8 ou 9 km, le *fossé de Mons* depuis le vivier d'Hyverchies jusqu'à la Scarpe et le *Bouchard* qui, depuis l'ouest de Lallaing, suit l'Abbaye d'Anchin par le sud et se jette dans la Scarpe vers Vred¹²⁷. Ces fossés ont certainement été rendus nécessaires par le détournement de Vitry au XI^e siècle lorsque l'afflux des eaux de la Sensée rendait la zone encore plus marécageuse. Afin de remédier à l'augmentation générale du niveau d'eau, deux grands canaux parallèles à la Scarpe sont creusés : le *Décours*, à partir des tourbières de Sin-le-Noble, qui « *avoit anciennement esté fait pour eschiever les eaux qui souvent s'augmentoient et se multiplioient par esclavasses [crues subites] ou aultrement* »¹²⁸ et la *Traitoire*¹²⁹ à partir de la tourbière de Montigny « *qui écoule les eaux du Marais depuis Rieulay jusque Warlaing* »¹³⁰. Ces deux fossés structurants de la plaine de la Scarpe jouent le rôle de fossés collecteurs pour porter les eaux stagnantes en aval. Le *Décours* est alors connecté à plusieurs canaux liés aux travaux d'aménagement du marais de Bouvignies.

Cependant, le niveau de la rivière augmente et le lit s'envase. Par conséquent, le *Décours* et la Grande *Traitoire* sont déplacés et prolongés à plusieurs reprises au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, notamment vers Saint-Amand. Le canal du *Décours* est aujourd'hui un long canal de décharge des eaux de la Scarpe s'étendant sur une trentaine de kilomètres depuis le village d'Anhiers, traverse le Marais des Six-Villes et rejoint le canal de la Râches en amont de Marchiennes puis coule sous le nom de *Décours* jusqu'à l'Escaut.

Ces deux cours d'eau assurent toujours un rôle essentiel dans l'évacuation de l'eau aujourd'hui.

Dans la plaine de l'Escaut, les fossés sont très tôt creusés, notamment dans la région de Condé et de Valenciennes. Au XIII^e siècle, le cartulaire du chapitre Notre-Dame de Condé mentionne déjà l'existence du fossé de Thivencelles et d'autres fossés secondaires¹³¹. À Crespin, le diagnostic archéologique réalisé en amont de l'aménagement de la zone d'expansion de crue du séminaire a révélé un réseau de fossés destiné à écouler les eaux du

¹²⁵ DELIGNE C., *Op. cit.*

¹²⁶ Les lettres de privilège adressées à l'abbaye de Marchiennes de Marguerite de Flandre mentionnent ainsi le « *fossatum de Rulay* », v. DION R., *Art. cit.* p. 228.

¹²⁷ Voir GHILS T. et COLIN H., « *Recherche sur l'histoire de deux cours d'eau du territoire du Parc Naturel Frontalier du Hainaut, la Traitoire en France et la Grande Ruisselle en Belgique* », juin 2011.

¹²⁸ DION R., *Art. cit.*, p. 228.

¹²⁹ Le toponyme « *Traitoire* », signifiant « tirer les eaux », est un terme générique employé à plusieurs reprises pour désigner des fossés de drainage artificiel destiné à assécher les marais dans le territoire de la Scarpe et de l'Escaut (la Grande *Traitoire*, la *Traitoire* de Sin et la *Traitoire* d'Hasnon), cf. Ghils T. et Colin E., *Op. cit.*, p. 7. AD 59, C 18 485 : documents qui mentionnent des inondations qui empêchent l'exploitation de la tourbe et du bois à cause des problèmes le comblement d'un canal appelé « *Tretoi* », canal nouvellement creusé pour le dessèchement des prairies de Lourches, Neuville, Roelux et Escaudain, en bord d'Escaut, 1763-65.

¹³⁰ « *Le canal du Tretoi* », *Carte géographique du diocèse de Cambrai par le sieur Villaret, 1769, AD59.*

¹³¹ LEMAN V., « Cartulaire de la collégiale Notre-Dame de Condé (BNF, MS. LAT. 9917) : transcriptions, traductions et analyse », 2016 in : DROIN L. (dir.) *La forteresse médiévale et moderne de l'Arsenal, Rapport 2015, Tome 2 : Étude historique*, Service régional de l'Archéologie, DRAC Hauts-de-France, 2016, 152 p.

fond de vallée sur le territoire de l'abbaye Saint-Landelin¹³². Les sondages archéologiques effectués ailleurs dans le secteur témoignent de l'omniprésence de ces réseaux de fossés qui drainent une partie des eaux superflues de la plaine humide à l'époque médiévale. En 1452, le canal du Noir Mouton est creusé pour détourner les eaux autour de Valenciennes vers les marais de l'Epaix et les écouler de là dans l'Escaut¹³³.

Ensuite, les campagnes d'assèchement des marais se multiplient entre les XVI^e et XIX^e siècles avec des périodes-clé : 1529, 1596, 1632, 1680, 1728-1731, 1750-1780, 1820-1880.

Entre les XII^e et XVI^e siècles, les assèchements restent à l'initiative d'autorités décentralisées¹³⁴. Ainsi, moines, comtes, seigneurs locaux et habitants travaillent, en opposition ou en concertation, à la bonification agricole par un réseau d'égouttage des terres qui couvre parfois des surfaces très étendues. Des règles coutumières obligent les manants à entretenir les chemins, fossés ou digues bordant leur propriété. Ensuite, les travaux hydrauliques menés à partir de la fin du XVII^e siècle après le rattachement du territoire à la France (1678 : Traité de Nimègue) s'accompagnent progressivement d'une gestion centralisée à l'échelle du territoire (Artois, Hainaut). En témoignent les grands plans d'assèchement du XVIII^e siècle, appuyés par le développement d'études hydrauliques plus poussées par des experts (ingénieurs, inspecteurs des rivières), sous l'impulsion de l'autorité royale, ce qui permet de développer les connaissances à l'échelle du bassin hydrographique. Le réseau hydraulique d'assèchement se complexifie et se dote d'ouvrages d'art mis au point par les ingénieurs hydrauliciens. Écluses, buses, aqueducs-siphons sont construits alors pour passer sous les cours d'eau pour assécher les terres.

À Condé, une quinzaine de « canaux royaux » sont aménagés à partir de 1680 suite au traité de Nimègue pour assécher les prairies submergées par les inondations militaires : le canal du Jard, courant de Bernissart, le canal de la Savernière, le canal de Malolin, canal de St Saulve, etc. Ce réseau de base est ensuite amélioré et densifié au cours du XVIII^e siècle, notamment par les ingénieurs des fortifications. Le canal du Jard est prolongé entre 1773 et 1781 sous l'impulsion d'Emmanuel de Croÿ et de l'ingénieur hydraulicien Dubuat pour écouler les eaux des marais en aval de Condé. Une partie de ce réseau d'assèchement est toujours en place aujourd'hui autour de la ville de Condé. Ce système de canaux est complété par d'importantes digues qui sont des levées de terre encadrant rivières, canaux et fossés et qui sont destinés à protéger villes, villages et prairies des inondations (ex : la Grande digue de Condé). Hormis leur fonction protectrice, les digues sont également une ressource grâce à des herbages et plantations louées aux riverains. Toutefois, malgré leur entretien, les ruptures de digues sont fréquentes et donnent lieu à des inondations récurrentes qui ont un impact économique et écologique important¹³⁵.

¹³² KIEFER D., DESCHODT L., *Aménagement de la zone d'expansion de crue du séminaire*, rapport de Diagnostic, Inrap, 2008.

¹³³ AMV, CC 2972, f°10v° : « Aultres mises en solle des fosseurs porteurs a le hotte [...] a cause del ouvrage de fosseurie fait au grant fossat par lequel on torne les yauwes hors de le ville, parmy les mares de l'Espaix descendant par le planque a le follie en le riviere d'Escault » ; CC 2971, f°26v° : « A Jehan de Brujeghem fosseur pour II jours et .I. que de jetter terre et pouteez hors d'un fossat par lequel lez marez de l'espaix se esseuent au grant escault ».

¹³⁴ Leur gestion est souvent limitée à leur juridiction et aux bornes administratives de chaque institution et autorité qui empêche une gestion globale.

¹³⁵ DEUDON L., « Construction et évolution de la vulnérabilité dans la vallée de l'Escaut (France) et la vallée du Saint-Laurent (Québec), 17^e – 19^e siècles », in MATHIS C.-F., DAGENAIS M., WALTER F. (dir.),

Pour éviter les inondations, les canaux et fossés de la Scarpe et de l'Escaut doivent être régulièrement entretenus pour éviter leur comblement et le reflux des eaux. Pour ce faire, de nombreux règlements (ordonnances, arrêt du conseil d'État) imposent le curage des dispositifs d'assèchement du territoire, financé sous la forme d'un impôt levé sur l'assiette de tous les propriétaires et locataires de prairies¹³⁶. L'un de ces règlements fondamentaux, le Traité de Crépin, signé le 15 juin 1731, réaffirme cet entretien obligatoire et la répartition des frais entre les exploitants des prairies (cf. figure n°30). De 1668 à 1801, ce sont les « Baillis des eaux », les inspecteurs de la navigation sur la Scarpe et l'Escaut, tels que l'ingénieur du roi Ignace Laurent, qui s'assurent du bon entretien des fossés et des digues déjà existants et font entreprendre une série de travaux, notamment sur la Haine, l'Escaut, la Traitoire et le Décours.

Les terres en plaine humide sont soumises à des modes de gestion financière qui assurent la rentabilité et le bon état des marais. La gestion des terres en Hainaut est effectuée par la levée d'un impôt au *bonnier*¹³⁷ de prairie où l'imposition est proportionnelle à la surface occupée par les propriétaires et locataires. Entre Valenciennes et Condé, toutes les prairies d'un même secteur sont gérées collectivement sous la dépendance du domaine via l'intendant de Hainaut. Ainsi, l'« Inondation de Condé » et l'« Inondation de Valenciennes » comprennent toutes les terres recouvertes lors des inondations défensives déployées dans la plaine inondable, administrées ensemble par le bien d'un impôt collectif. Cette organisation foncière centralise les impôts versés par les locataires qui les utilisent ensuite pour les différents travaux d'entretien. L'Inondation de Condé, ainsi nommée dans les textes, reprend toutes les terres ennoyées près de la ville, constitue ainsi un fond commun attesté à partir de la Conquête française, renfloué entre autres par la communauté sous la forme d'un impôt (« deniers de l'inondation de Condé ») géré par des autorités (trésorier, intendant) afin de financer les travaux indispensables pour assécher les terres humides. L'inondation de Condé fonctionne ainsi comme une véritable institution centralisée où les officiers royaux et les relais locaux s'occupent de l'arpentage des terres, des locations, des travaux hydrauliques, de curage et de faucardement, recourt à l'emprunt en cas d'impossibilité de paiement des quotes-parts exigées par l'impôt ou d'aides extraordinaires¹³⁸.

La situation frontalière de l'Escaut fait que les marais sont intégrés au système défensif des places-fortes de Cambrai, Bouchain, Valenciennes et Condé (voir plus bas). Ce mode d'administration des prairies humides va ainsi de pair avec l'activité militaire. En 1680-1681, 1548 *bonniers* de terres comprises dans l'étendue des bornes de l'inondation de Condé, sont comptabilisées au total, réparties entre environ 205 adjudicataires (particuliers, communes, communautés religieuses : abbayes, béguinages, chanoines, fondations de charité : Hôtel-Dieu de Valenciennes) qui ont un droit d'usage ou de propriété dans les marais, taxées à 45 florins par *bonnier*, le tout montant à 87 086 livres d'impôt¹³⁹. L'impératif de reprise économique

Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques, Vertigo 16-3, [en ligne]. Disponible à : <http://vertigo.revues.org/18027> [cité le 20 mars 2018].

¹³⁶ Dans son ordonnance du 26 juillet 1677, Louis XIV condamne les dysfonctionnements des travaux d'aménagement déjà réalisés, le mauvais entretien des digues de la rivière de la Scarpe et des canaux, ce qui provoque l'inondation des prairies et entraîne une raréfaction des pâturages et un foin beaucoup plus cher (données fournies par A. Dupilet).

¹³⁷ 1 bonnier = env. 128 ares ; 1,40 hectares en Hainaut.

¹³⁸ AD59, Placards 8172, p.446, ordonnance n°71 : « *Déclaration du Roi portant permission aux Communautés régulières et séculières qui ont des Marais compris dans l'inondation de Condé, d'emprunter les sommes dont ils auront besoin pour contribuer au dessèchement des eaux de ladite inondation* », 10 mars 1680.

¹³⁹ AD59, C 12712, « *Estat en total de la quantité des terres comprises dans l'étendue des bornes de l'inondation de Condé, des particuliers à qui elles appartiennent lesquels ont entré en payement de ce qu'ils devoient suivant*

après les sièges durant la guerre de Hollande puis la guerre de Succession d'Espagne catalyse et généralise ce mode de gestion des commons dans la vallée de l'Escaut à travers une gestion centralisée des prairies, liée directement à l'exercice de la guerre.

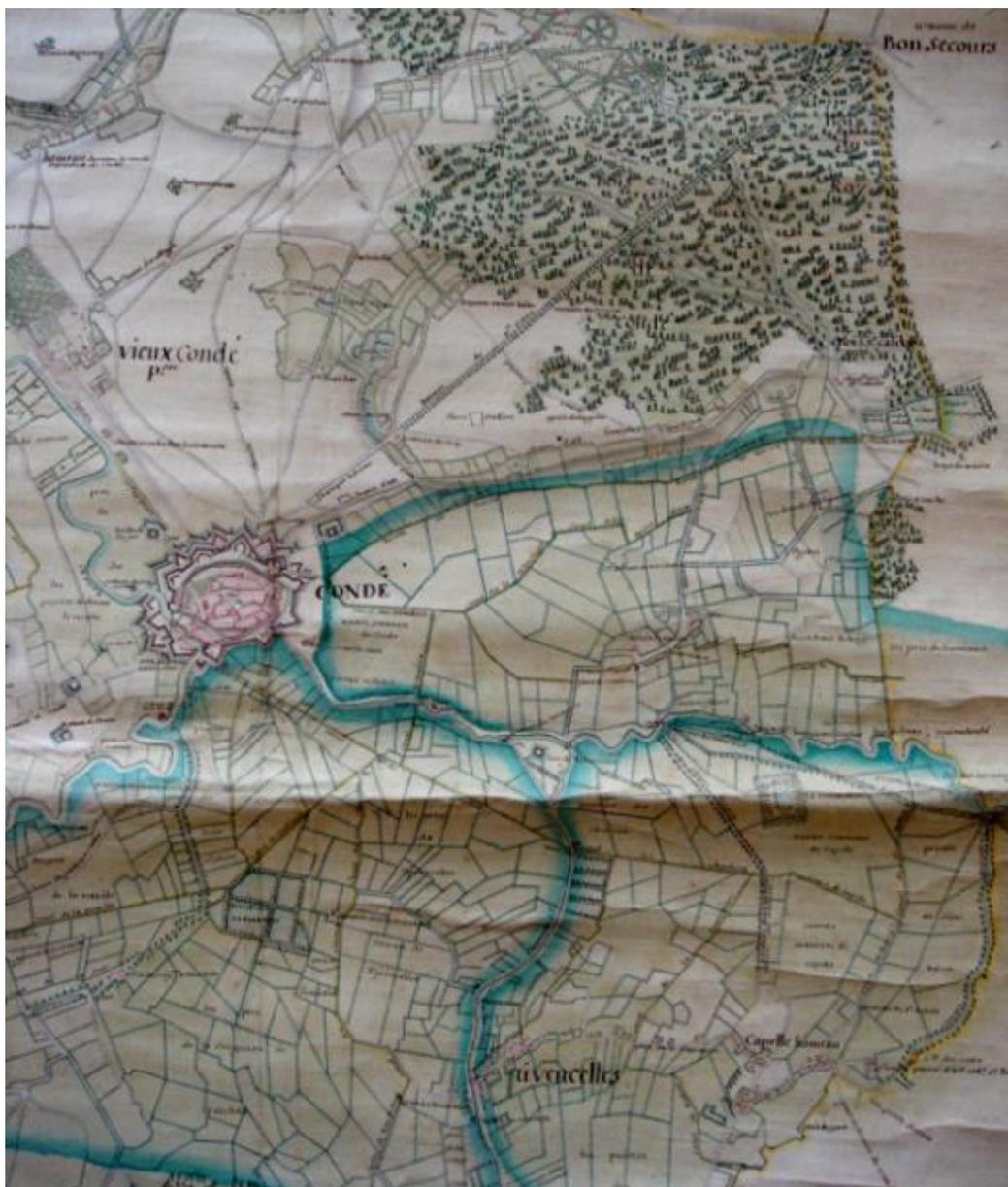


Figure 27 : FLY DE MILLORDIN, BIACHE, « Carte particulière du cours de la riviere de l'Escaut, de celui de la Hayne et de l'Honneau dans l'étendue de la province du Hainaut », 1731-1732, Archives Nationales, N 2 Nord 9 – 2071. Cette carte montre le réseau d'assèchement complexe et extrêmement ramifié qui strie le paysage des marais situés autour de la place forte.

les ordonnances de Monsieur l'Indendant Le Pelete des 21 mars et 15 octobre 1680, et 14 may 1681, de ce qu'ils ont payé entre les mains des commis de l'exercice des guerres a Condé et de ce qu'ils doivent de reste ainsy qu'il en suit », 1680-81.

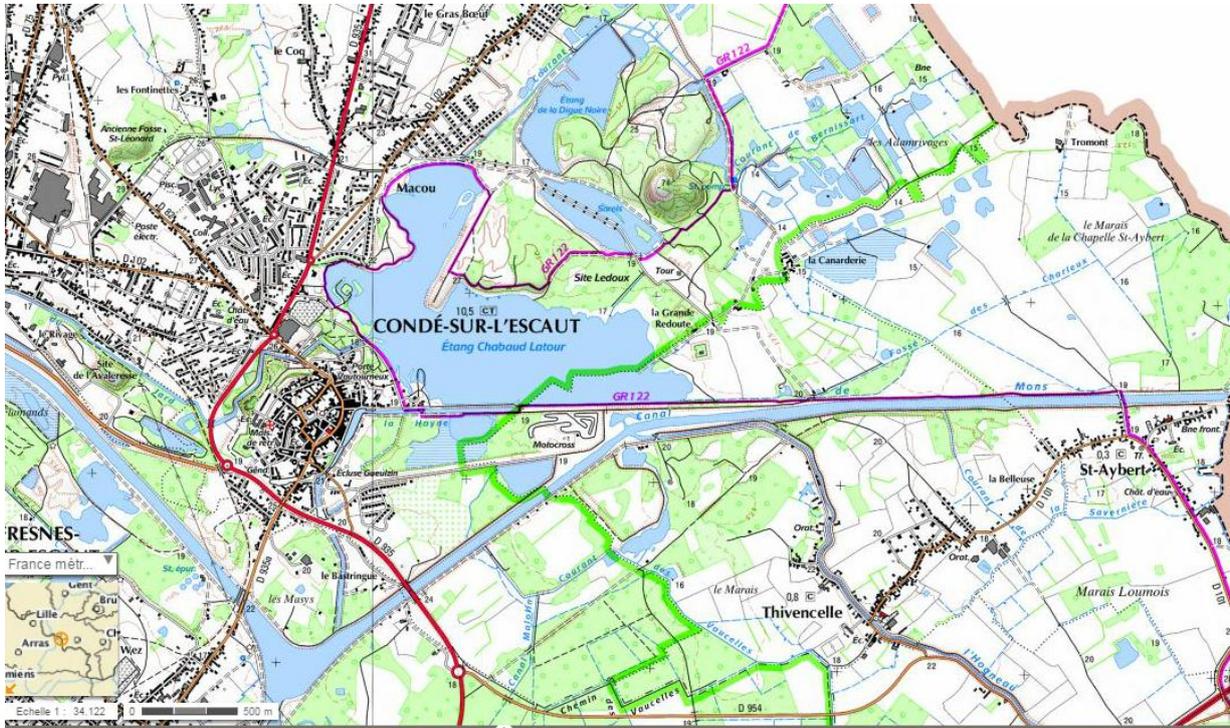


Figure 298 : Plan IGN qui illustre la présence de certains fossés anciens sur le territoire tel que les courants de Bernissart et de la Savernière, le canal de Malolain ou le fossé des Charleux, Géoportail IGN, 2017.

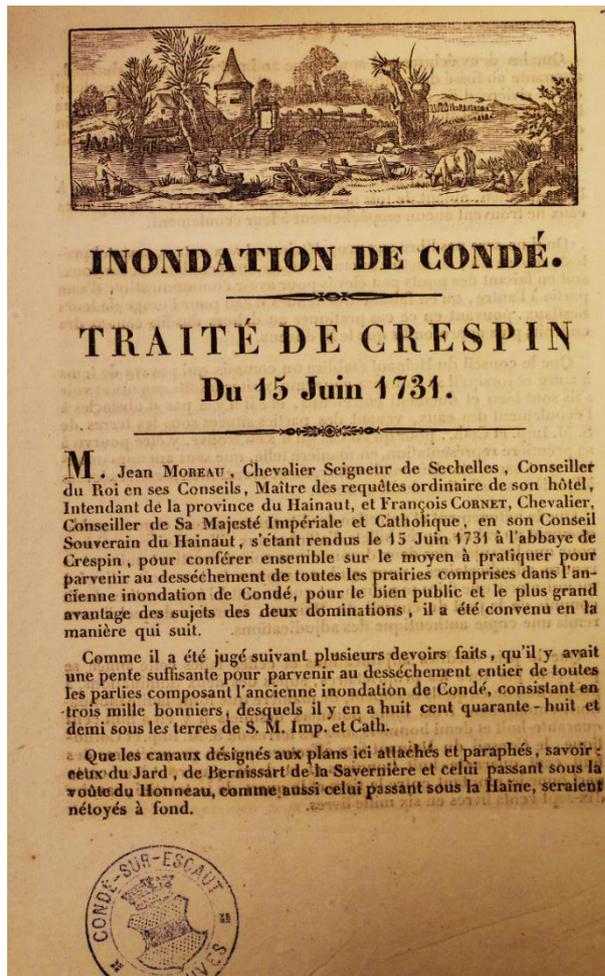


Figure 29 : Copie du Traité de Crespin, signé, portant sur l'assèchement des prairies comprises dans l'inondation de Condé, Archives municipales de Condé, DD 1.

Cependant, durant la période moderne et au début de la période contemporaine, les travaux d'assèchement ne font que repousser les problèmes d'inondation en aval et les crues resurgissent régulièrement sur le territoire¹⁴⁰. L'eau reste omniprésente malgré les assèchements. Ainsi, en 1804, Dieudonné fait remarquer l'importance ces zones humides sur ce territoire encore à cette date, notamment dans l'arrondissement de Douai et la section de l'Escaut entre allant de Cambrai à Condé qui font l'objet de travaux de dessèchement accrus¹⁴¹. Il compte ainsi 1315, 82 hectares de marais dans l'arrondissement de Douai à cette date contre 322 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes et 94 hectares dans l'arrondissement de Cambrai. À cela s'ajoutent 281, 34 hectares d'étangs et 406 hectares d'eaux courantes¹⁴². Dieudonné, qui, comme nombre de ses contemporains, est favorable à la mise en valeur agricole, prône le dessèchement de ce secteur. Il évoque ainsi, au sujet de la vallée de la Scarpe, « les travaux immenses par lesquels on est parvenu à soumettre au domaine de l'agriculture, cette vallée marécageuse autrefois couverte d'eau dans toutes les saisons de l'année »¹⁴³. Conjointement, les autorités et propriétaires procèdent au dessèchement systématique de la plaine humide au XIX^e siècle, avec pour objectif la mise en culture des anciens bois et des zones dévolues jusque-là au pâturage. Entre 1880 et 1950 a lieu alors une sorte « d'optimum agricole » de la plaine de la Scarpe¹⁴⁴.

Dans l'idéal physiocrate, le dessèchement des marais est considéré comme « la pierre philosophale », pour reprendre les termes de l'époque, auquel chacun doit participer pour augmenter la productivité du territoire français et l'association est considérée dans les esprits comme le meilleur moyen d'y parvenir¹⁴⁵.

Par conséquent, tout au long du XIX^e siècle, le dessèchement des marais est supervisé par les syndicats de propriétaires à travers une gestion à nouveau plus décentralisée et locale. Emile Dubois dans son ouvrage *La vallée de la Scarpe, sa situation, son dessèchement (1677- 1889)* retrace la naissance et l'histoire de ces syndicats de dessèchements sur le territoire la Scarpe¹⁴⁶. En 1801 est créée sur la Scarpe une *commission de dessèchement* composée de 5 membres nommés par le Préfet parmi les principaux propriétaires intéressés. Le 8 septembre 1824 est créée l'« Association Syndicale du dessèchement de la Hayne et de l'Escaut », regroupant les propriétaires des terres « qui profitent des canaux de dessèchement des vallées de la Hayne et de l'Escaut afin de pourvoir à l'entretien et à l'amélioration des

¹⁴⁰ GHILS T. et COLIN E., *Opus cit.*, p. 23-24. Les nombreuses plaintes montrent que la question des débordements récurrents de l'Escaut ne sont pas résolues mais au contraire reportés en aval, de Valenciennes à Condé et de Conté vers Antoing, sans résoudre totalement le problème.

¹⁴¹ « L'arrondissement de Douai est un de ceux où il existe le plus de marais. Tout le sol qui compose la vallée de la Scarpe, la rive gauche du vallon de la Sensée, et la rive droite de l'Escaut depuis Cambrai jusqu'à Nord-Libre (Condé), est plus ou moins marécageux. La vallée de la Scarpe et une partie de celle de l'Escaut n'ont été soumises au domaine de l'agriculture qu'au moyen de travaux immenses destinés à en opérer le dessèchement. Malgré ces travaux, il existe encore, dans un grand nombre de communes de ces vallées, des marais et des étangs non desséchés, et qui sont dus principalement aux excavations faites pour l'extraction de la tourbe. Les mêmes causes ont entretenu plusieurs marais et étangs sur les rives de la Sensée et sur celles de la Haute-Deûle, dans l'arrondissement de Douai », DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 29.

¹⁴² DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 32.

¹⁴³ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 21.

¹⁴⁴ D'après les notes d'Étienne Louis.

¹⁴⁵ *L'Écho de la frontière*, 9 août 1836. Extrait : « Croyez-moi, dessèchez les marais. Voilà la pierre philosophale. Je fonde une association pour le dessèchement des marais de France et de Navarre, en attendant mieux. Il ne tient qu'à vous de coopérer à cette bienfaisante entreprise, qui a pour but de rendre à la culture des terrains immenses et de conserver à la santé et la vie à des milliers d'habitants ».

¹⁴⁶ DUBOIS E., *La vallée de la Scarpe, sa situation, son dessèchement (1677- 1889)*, Adolphe Peccatte, Marchiennes, 1889.

canaux et ouvrages existants et qui seraient exécutés dans l'intérêt commun »¹⁴⁷. En 1827-1828, une commission de 5 membres élus est à son tour chargée de l'administration du dessèchement local des marais de l'Epaix et de Bruay¹⁴⁸. Le rôle de ces commissions est d'initier et d'évaluer les travaux de dessèchement à faire mais aussi de s'assurer de la bonne perception de l'impôt. Ces commissions évoluent jusqu'à la création de syndicats tels que le « Syndicat des prairies de Chateau-l'Abbaye et de Mortagne », créé le 24 octobre 1838, le « Syndicat de Flines-les-Mortagne », fondé le 14 mai 1850¹⁴⁹.



Figure 30 : ROBAUT P., Carte de la Vallée de la Scarpe Indiquant le report des Terres imposées sur les Plans Cadastraux, opéré conformément à l'Ordonnance du 16 Décembre, 1835, BnF, Cartes et plans, GE C-9754. Le plan est complété par un important tableau qui décrit en détail le réseau de canaux d'assèchement de la vallée de la Scarpe entre Mortagne et Douai (longueur, largeur, ouvrages d'art, etc.)



Figure 31 : Zoom sur les marais des Six-Villes et le secteur de Marchiennes marqué par un réseau d'assèchement très dense.

¹⁴⁷ Arrêté de dissolution de l'Association Syndicale Autorisée du dessèchement de la Hayne et de l'Escaut, Préfet du Nord, 1^{er} janvier 2013.

¹⁴⁸ AMV, 1 R 29. Les membres de la commission sont élus au suffrage censitaire puis au suffrage universel à partir de 1889.

¹⁴⁹ GHILS T. et COLIN E., *Opus cit.* p. 18.

Syndicale du dessèchement de la Hayne et de l'Escaut a été dissoute le 1^{er} janvier 2013 par la Préfecture du Nord et une partie des compétences est transférée au SMAHVSBE et à Valenciennes Métropole¹⁵³.

Les réseaux de canaux, de fossés et d'aqueducs strient les marais du territoire, notamment dans les marais de Condé, où une partie de ces dispositifs d'assèchement existent encore et se sont en partie naturalisés (canal du Jard, courant de Bernissart, canal de Malolin) en devenant des espaces de biodiversité. Ces travaux hydrauliques ont ainsi constitué un paysage régional caractéristique formé de censes, de canaux et de fossés où le façonnement ancien des zones humides a laissé une empreinte importante dans le paysage actuel, hérité de ces aménagements passés. De surcroît, l'histoire de l'assèchement des marais de la Scarpe et de l'Escaut illustre les types d'organisations sociales structurées autour de leur gestion.

Ce mode d'administration des zones humides, basé sur la l'organisation communautaire, revient au goût du jour, notamment dans le cadre de la loi GEMAPI via la création d'une taxe collective et la relance des associations syndicales.

En dépit des travaux d'assèchement séculaires, la basse-vallée de la Scarpe et le Bas-Escaut français restent des territoires de l'eau majeurs ponctués par la présence d'importantes zones humides, anciennes et plus récentes. Ces masses d'eau sont souvent associées aux activités humaines et travaux hydrauliques qui ont joué sur la distribution et l'augmentation des masses d'eau sur le territoire.

Le maintien de ces zones humides est particulièrement lié à l'activité militaire, importante sur le territoire dans le cadre des nombreuses guerres et sièges sur un territoire stratégique pour la défense du royaume.

3.2.Zones humides et activité militaire : l'eau au service de la défense

Les places fortes de la vallée de la Scarpe et de l'Escaut se sont développées en étroite interaction avec les zones humides. Le réseau hydrographique a de longue date constitué un atout défensif favorable au développement d'importantes fortifications liées aux châteaux et aux villes fortes. Ainsi, les enceintes castrales et urbaines des basses-vallées de l'Escaut et de la Scarpe (Valenciennes, Condé, Tournai, Douai, Saint-Amand) ont utilisé et modifié le cours des rivières et les marais pour leur protection militaire, notamment en cas de sièges, grâce à la construction de fortifications au creux des cours d'eau, d'ouvrages hydrauliques ou à la constitution de vastes inondations militaires. Dans un premier temps, les fortifications s'adaptent à l'environnement puis le modifie en changeant la configuration et les flux des espaces en eau pour la défense. Les zones humides sont alors intégrées au système défensif et aux stratégies de siège.

Ce lien historique fort marais/fortifications est particulièrement marqué dans la région par l'importance des guerres dans cette zone frontalière. Le développement des places fortes est donc à l'origine de captures anthropiques, de travaux de dérivation pour alimenter les fossés des enceintes fortifiées dont les paysages actuels restent amplement témoins.

La vallée de l'Escaut, en tant que frontière historique, est caractérisée par un lien étroit entre les zones humides et l'activité militaire. L'implantation des fortifications au bord des

¹⁵³ Informations fournies par Steve Andre, Gestion des Espaces Naturels, Valenciennes Métropole.

cours d'eau et des marais (Valenciennes, Fresnes, Condé, Château-l'Abbaye, Mortagne) permet ainsi de bénéficier de l'atout défensif induit par les milieux d'eau qui constituent une barrière liquide derrière la barrière solide des remparts. Dès lors, les zones humides sont modifiées (dérivation, remblaiement) et employées par les autorités militaires pour la protection des enceintes castrales et des villes fortifiées (Douai, Mortagne, Condé). Surtout, entre les XVI^e et XVII^e siècles, les zones humides sont utilisées pour déployer d'importantes inondations défensives pour protéger les places-fortes lors des sièges (1521, 1556, 1676-1677, 1710-1718, 1815, 1870) dans un contexte de conflits récurrents où les guerres de Louis XIV marqueront un temps fort de l'hydraulique militaire. Ces inondations militaires, par la maîtrise de la manœuvre des écluses, permettent la montée des eaux dans les canaux, les fossés, les aqueducs des marais ceinturant les villes et d'ainsi couvrir la plaine inondable de plusieurs mètres d'eau¹⁵⁴.

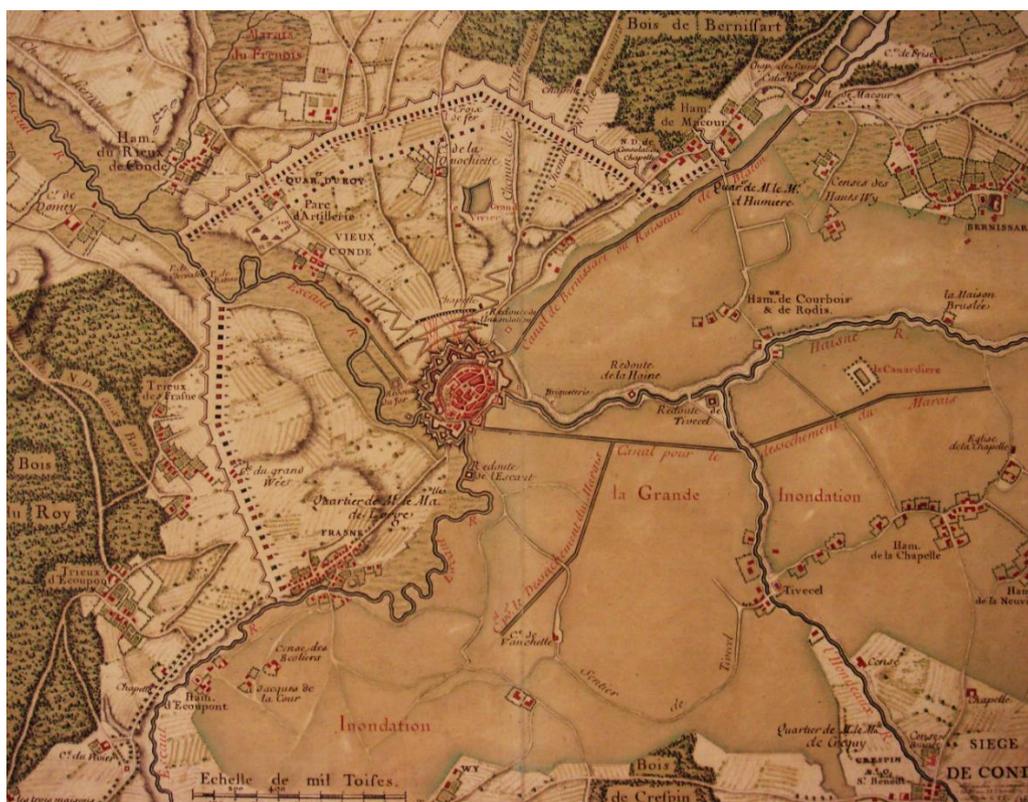


Figure 33: Siège de Condé, 1676, Service historique de la Défense, Archives des Cartes, L I B 197, cl. L. Degroisilles. Le plan montre ici l'inondation des 3 marais de Condé (le Petit Marais, le Grand Marais et le Marais du Mazy) au profit de la défense de la place. Les zones humides sont totalement intégrées au système de fortification et utilisé lors des sièges comme élément stratégique pour limiter la progression des troupes ennemies. Le développement de l'hydraulique militaire va de pair avec le développement d'experts et d'innovations technologiques marquées par le perfectionnement des ouvrages hydrauliques (écluses, fossés, systèmes de dessèchement, etc.).

¹⁵⁴ ROUMÉGOUX Y., « Un exemple d'art obsidional amphibie à l'âge classique : le siège de Condé en 1676 », *L'eau autour du château : actes du quatrième colloque de Bellecroix*, 17-19 octobre 2014, Édition du Centre de Castellologie de Bourgogne, 2015 ; DELTOMBE M. DEUDON L., « Les places-fortes de la vallée de l'Escaut : environnement et aménagement du territoire », colloque Les places fortes des Hauts-de-France, Lille, 2018.

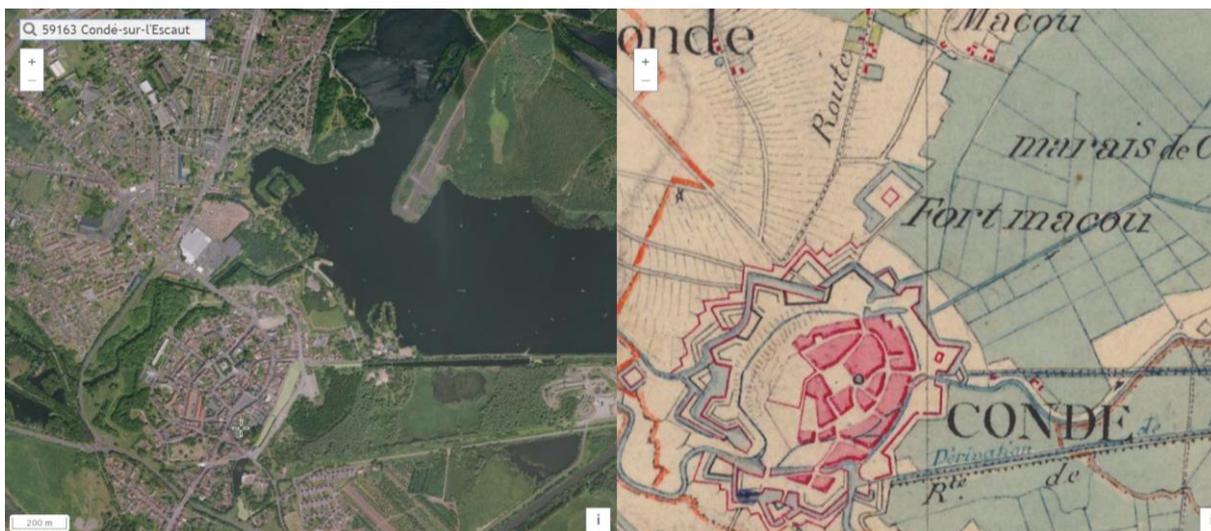


Figure 34 : Vue actuelle de la place forte de Condé, intégrée à son environnement humide, en comparaison avec la carte d'État-Major du XIX^e qui montre l’empreinte forte des fortifications dans le paysage. Une partie des fortifications et des ouvrages avancés (redoutes de Macou) intègre toujours les zones humides dans leur fonctionnement et contribuent à leur maintien et à une certaine esthétique alliant bâti et nature (remonterletemps.ign.fr)

La vallée de la Scarpe a également constitué un enjeu défensif important où s’implantent plusieurs places fortes dont celle de Douai et d’autres ouvrages militaires aménagés le long de la Scarpe. Le Fort de Scarpe, édifié entre 1641 et 1646 puis amélioré entre 1670 et 1672, est un ouvrage avancé construit en bord de Scarpe pour protéger la place forte de Douai en aval en contrôlant les écluses permettant d’inonder la place forte. Il est entouré de larges fossés et de canaux permettant de constituer l’inondation défensive du fort :

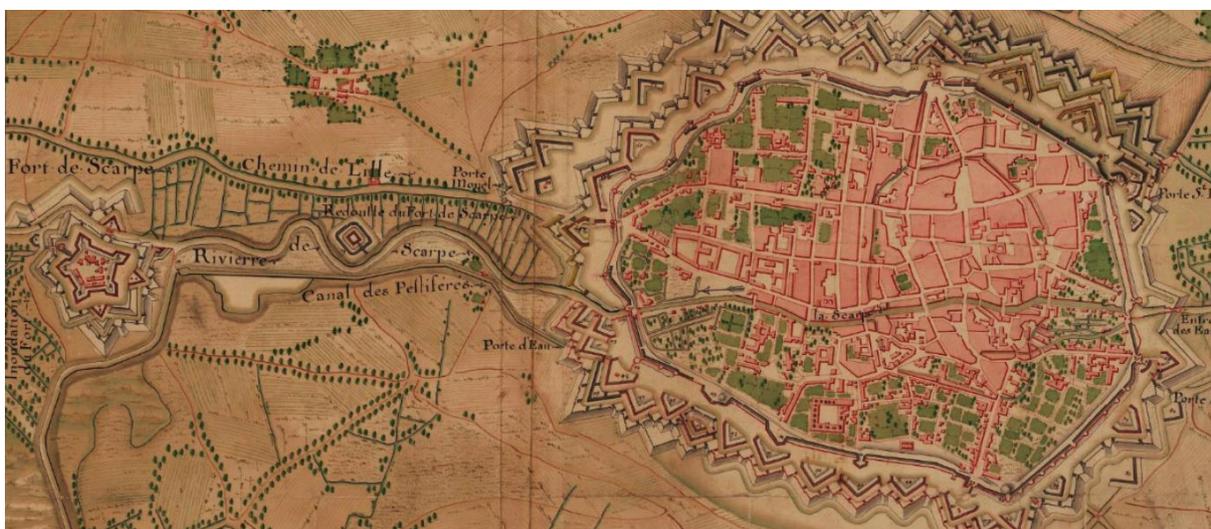


Figure 35 : Douai et fort de Scarpe pour le projet de 1737, par Lemaire, Cartes et plans, GE C-3938.

La ville de Saint-Amand, par sa situation stratégique sur le territoire, a également constitué un lieu de conflits important qui oblige les autorités à placer des aménagements militaires et des zones d’inondations défensives, appuyées sur les marais existants. Elle est le théâtre de plusieurs conflits et de disputes entre les armées, notamment lors du siège de 1793.

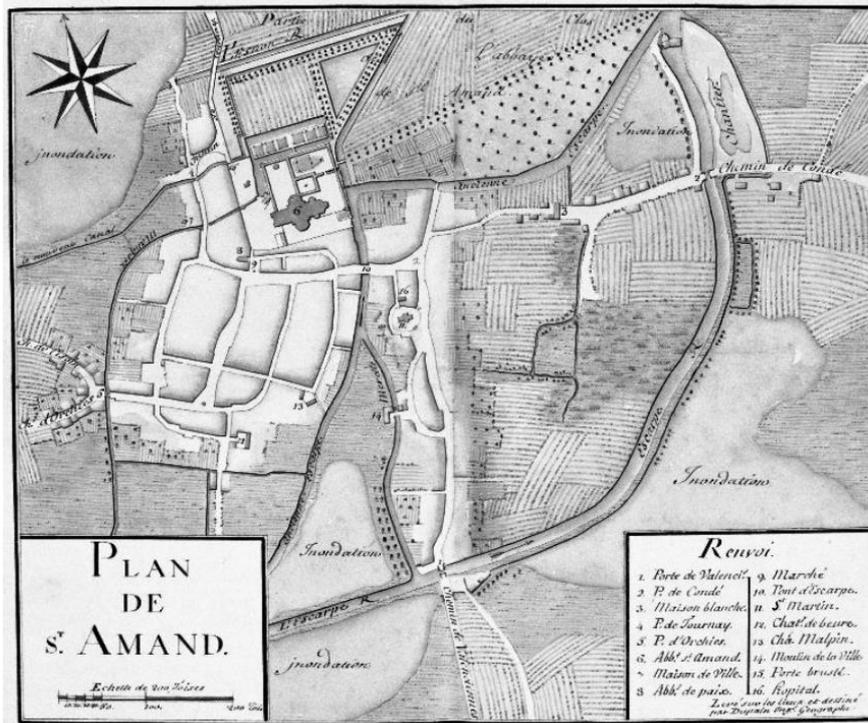


Figure 36 : Plan de la ville par l'ingénieur Dupain, 1760, Service historique de la Défense, GR 1 VH 2241.

Les aménagements militaires successifs provoquent une augmentation progressive des niveaux d'eau. La défense des places fortes prône le maintien des eaux stagnantes qui séjournent des mois dans les prairies humides péri-urbaines au détriment le plus souvent des autres usages (pâturage, fourrage, blanchissage)¹⁵⁵. Les systèmes hydrauliques (fossés, canaux de drainage) aménagés à cet effet ont un impact durable sur les caractéristiques morphologiques des zones humides.

Ces liens étroits entre patrimoine bâti et patrimoine environnemental constituent l'une des particularités structurantes du territoire. La présence de fortification urbaine a de tout temps, été un moteur de transformation et de maintien des zones humides. Leur valorisation conjointe alliant patrimoine bâti et environnemental constitue un atout touristique et culturel de premier plan qui est aujourd'hui déjà partiellement mis en valeur dans le cadre d'une politique culturelle d'ensemble tel qu'à Condé-sur-l'Escaut où l'imbrication patrimoine culturel/patrimoine naturel est mise à l'honneur dans les différents projets urbains¹⁵⁶.

Parallèlement à l'hydraulique militaire, la volonté d'améliorer la navigabilité des cours d'eau et leur productivité conduit à d'importants travaux de modifications des rivières et des zones humides qui accompagneront les transformations de l'époque industrielle.

3.3. Les travaux de rectification des voies d'eau : capture et canalisation

¹⁵⁵ DEUDON L., *Art. cit.*

¹⁵⁶ Voir par exemple le projet Ter-Histoire réunissant Condé et Bernissart : <http://www.terhistoire.eu/>

La capture anthropique de la Scarpe et l'augmentation des zones humides (X^e – XIII^e siècles)

Les détournements de la Satis, appelés également capture anthropique de la Scarpe, opérés entre les X^e et XIII^e siècles, par le comte de Flandre au profit de l'approvisionnement de Douai et des moulins, ont durablement changé les masses d'eau sur le territoire et ont donné naissance à la Scarpe inférieure. D. Lohrmann (1984) distingue 2 détournements principaux :

1^o *la percée du seuil de Vitry*, opéré entre 977 et 1038, qui serait l'un des premiers détournements provenant des eaux de la Satis (Grand Marais) ayant servi à alimenter Douai en eau, parallèlement à sa croissance de la ville entre les X^e et XIII^e siècles.

2^o *le détournement d'Arleux*, seuil de 3 kilomètres appelé rigole d'Arleux ou Courant le Comte, creusé au XI^e siècle.

Cette capture anthropique de la Scarpe a profondément modifié l'hydrographie et la répartition des zones humides sur le territoire. Suite au 1^{er} détournement de Vitry, la Satis ne se jette désormais plus dans la Sensée mais dans la Scarpe moyenne et inférieure. La Scarpe inférieure, qui était auparavant uniquement alimentée par l'Escrebieux, voit alors son niveau d'eau fortement augmenter¹⁵⁷. Au XI^e siècle, une 2^e dérivation en provenance d'Arleux est aménagée pour former la "Petite Sensée" et amener davantage d'eau dans la Scarpe Inférieure dans un but militaire, économique et commercial afin d'accroître la navigation et d'optimiser le fonctionnement des 16 moulins à eau alors recensés à Douai. Ces modifications du réseau hydrographique par les détournements de la Satis modifient considérablement le régime des eaux, marquées par l'apport d'une masse d'eau supplémentaire de 3 à 4 mètres cubes d'eau par seconde. Ces changements entraînent une modification radicale de la vallée marquée par un accroissement général des zones humides sur le territoire, notamment à Marchiennes et Wandignies¹⁵⁸. Vers 1100, la Scarpe voit sa plaine inondable s'étendre, sa surface de marais augmente considérablement tel que le rapporte le polyptyque de Marchiennes¹⁵⁹. Un texte de 1386 rapporte que le détournement d'Arleux rend la rivière « forte et profonde »¹⁶⁰. Cet excès d'eau consécutif aux détournements met sous l'eau d'importantes portions de la vallée noyées 3 à 4 mois par hiver¹⁶¹. Ces modifications sont en partie à l'origine d'inondations récurrentes auxquelles les communautés riveraines devront s'adapter et faire face en développant un vaste réseau hydraulique d'assèchement. Cette augmentation du niveau d'eau est ainsi à l'origine du creusement du Décours et de la Traitoire pour permettre le drainage partiel des terres humides.

D'autres cours d'eau seront modifiés aux périodes suivantes et l'on procède alors aux grands travaux de rectification de l'Escaut et de la Scarpe aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les corrections fluviales aux époques moderne et contemporaine

¹⁵⁷ Note d'É. Louis, « *Les grandes étapes de la naissance de la Scarpe inférieure* ».

¹⁵⁸ LOHRMANN D., *Art. cit.* p. 1045.

¹⁵⁹ B. Delmaire, *L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116/1121)*, Louvain, Centre Belge d'histoire rurale, 1985, p. 79-80 : « *frequenti alluvione redundans, quondam humum fructiferam nunc in amnem producit et générât paludem* » Trad. « *les montées des eaux fréquentes produisent et génèrent des marais* ».

¹⁶⁰ LOHRMANN D., *Art. cit.* p. 1045.

¹⁶¹ É. Louis, note.

Après les 1^{ères} transformations médiévales, le développement croissant de la navigation conduit à d'importants travaux de rectification des cours d'eau (redressements, élargissements) entre les XVI^e et XIX^e siècles, parallèlement à l'essor du transport du charbon. Les comtes de Hainaut et de Flandre impulsent les travaux d'aménagement et la construction d'ouvrages hydrauliques à la confluence Escaut/Haine et Escaut/Scarpe pour faciliter le passage des bateaux. À Condé, l'opération archéologique menée en amont de la construction de la médiathèque, confrontée aux archives, a permis de dégager les aménagements liés à la « franche étape » de la ville, port exempt de droit, aménagé au XVI^e siècle à la confluence actuelle de l'Escaut et de la Haine à l'extérieur de la Porte de l'Écluse ou Porte du Quesnoy¹⁶². Également, le « trou du Bouillon », écluse située au pied du château de Condé, est installée pour permettre le franchissement des bateaux à l'ancienne confluence entre la Haine et l'Escaut.

Ensuite, les tracés de l'Escaut et de la Scarpe sont modifiés par d'importants redressements opérés aux XVIII^e et XIX^e siècles lors de plusieurs phases, notamment entre 1750-1780, 1830-1840 et 1870-1880 lors de la canalisation en plusieurs étapes des deux rivières. Leur lit est alors considérablement remodelé à travers les suppressions de méandres dites *coupures*, leur approfondissement et élargissement, les curages et dragages successifs qui artificialisent en partie le cours des deux rivières. Ces travaux de recalibrage répondent à un accroissement du transport fluvial depuis la découverte de la houille dans les années 1730 qui impulse l'aménagement du territoire et ces grands travaux. La 1^{ère} canalisation de l'Escaut au XVIII^e et sa 2^{nde} canalisation au XIX^e siècle changent durablement le paysage de la vallée de l'Escaut en modifiant le réseau hydrographique, la répartition des zones humides, des niveaux d'eau et du parcellaire avec un profond remembrement du territoire au profit de la grande navigation.

L'on dénote également plusieurs phases d'amélioration de la Scarpe-inférieure, notamment en 1835 et en 1885 pour l'agriculture et les activités industrielles¹⁶³. La Scarpe arrose une vallée d'une longueur de 48 km entre Douai et Mortagne qui n'est plus que de 36 km après son redressement en vue de sa canalisation¹⁶⁴. Les corrections fluviales de la Scarpe, en concertation avec les syndicats, le département du Nord et les services des Ponts et Chaussées et de la Navigation, sont complétés par d'autres travaux avec entre autres les dérivations de la Râche (en aval de l'écluse de Lallaing), de la Traitoire (au rivage du Noir) et du courant de Coutiches.

¹⁶² HENTON A., *Condé-sur-L'Escaut/Fresnes-sur-Escaut. Tramway du Valenciennois. Phases 1 et 2*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Nord-Picardie, mars 2014 ; DEUDON L., *La forteresse médiévale et moderne de l'Arsenal à Condé-sur-l'Escaut (59). Étude historique : Les descriptions du château et de son environnement*, Université de Valenciennes/ SODEV Château Arsenal, 2017.

¹⁶³ Article de *L'Ami du Peuple*, 15 février 1885.

¹⁶⁴ CHOTTEAU Henry, *Étude sur la rivière de Scarpe, sa navigation et le dessèchement de la vallée inférieure*, 1875, BnF, département Littérature et art, V-34794.



Figure 37 : Redressement des méandres de l'Escaut à Fresnes, 1832, AD59, 57 Fi 10.

Ces modifications du réseau hydrographique ne sont pas sans conséquence. Les importants travaux et ouvrages hydrauliques destinés à améliorer la navigation influent sur la nappe phréatique et les hauteurs d'eau des marais de la plaine humide. À de nombreuses reprises, les agriculteurs se plaignent de la montée générale des eaux causées par les redressements et endiguements de l'Escaut et de la Scarpe qui noient les prairies et terres agricoles¹⁶⁵. La canalisation de la Scarpe et de l'Escaut barrent les réseaux de drainage, conduisent à l'inefficacité partielle des systèmes de dessèchement et à une résurgence des inondations. Elle conduit à l'abaissement du niveau général des eaux et à la segmentation des terres au profit du canal. En découle une crise de l'agriculture lors de l'entre-deux-guerres et une disparition de nombreuses exploitations. L'agriculture céréalière décroît au profit de l'élevage bovin et du maraîchage, plus adaptés au milieu humide.

Ces travaux sont concomitants à d'importantes transformations industrielles qui constituent une nouvelle étape dans l'évolution des paysages des vallées de la Scarpe et de l'Escaut.

3.4. Les mutations paysagères et environnementales de l'époque industrielle (1830-1970)

La Révolution industrielle, marquée par l'essor de l'exploitation du charbon, des industries et des réseaux de communication à l'échelle occidentale, bouleverse durablement la morphologie des paysages des territoires du Nord, et particulièrement ceux de l'Escaut et de la Scarpe. La découverte précoce du charbon de terres à Fresnes dans les années 1730, puis à Anzin, est à l'origine de cette épopée industrielle marquante à l'origine de transformations économiques, sociales et environnementales considérables. L'exploitation minière commence à s'implanter sur les espaces agricoles, notamment par la constitution de vastes terrils et de leurs voies d'accès. L'exploitation de la houille remplace le tourbage qui est ensuite interdit par la loi¹⁶⁶. Le charbon de terre est ainsi exploité à Anzin, Fresnes, Vieux-Condé, Aniche.

L'extraction de la houille conduit à la création de nouvelles zones humides, les étangs

¹⁶⁵ AD59, S 8426.

¹⁶⁶ DION R., *Art. cit.* p. 231.

d'affaissement minier¹⁶⁷, parmi lesquels se trouvent l'étang de Chabaud-Latour et la Mare à Goriaux. Ces affaissement modifient les flux et réorganisent le réseau hydrographique et la répartition des zones humides sur le territoire. L'extension des surfaces en eau de ces étangs évolue dans le temps en passant par des périodes d'extension (1950, 1983-1995) et de régression (1951-1971)¹⁶⁸. L'installation de stations de relevage et de pompes devient nécessaire pour éviter l'inondation du secteur, notamment près de la fosse Saint-Charles à Condé. Les vallées de l'Escaut, de la Haine et, à moindre mesure, celle la Scarpe, constitueront ainsi d'importants centres de l'industrie minière à l'échelle du territoire français¹⁶⁹.

La présence des canaux de navigation de l'Escaut et de la Scarpe permettent le transport et l'exportation rapide du charbon et l'essor du trafic fluvial sur le territoire.

Les vallées de l'Escaut et de la Scarpe deviennent alors d'importants corridors industriels où essaient les usines : métallurgie, sidérurgie, distilleries, sucreries/raffineries, amidonneries, industries agroalimentaires et textiles, usines à gaz, centrales thermiques et hydroélectriques. Ces établissements impulsent une nouvelles phase d'aménagement marquée par de nouvelles infrastructures reliées au réseau fluvial, routier et ferroviaire et de nouveaux travaux hydrauliques : aqueducs, prises d'eau industrielles, gares d'eau, bassins, passerelles métalliques et ponts de chemin de fer, chemins de halage, enrochements, etc.. Pour exemple, en 1885, 36 152 m de la Scarpe inférieure sont occupés par des établissements industriels (hauts-fourneaux, malteries, verreries, fabriques de sucre, distilleries)¹⁷⁰. La vallée de l'Escaut entre le Denais et le Valenciennois forme le cœur du bassin industriel du secteur, marqué entre autres par la présence des établissements Usinor et de la SERVA¹⁷¹. La métamorphose paysagère est radicale : les cheminées d'usines, terrils et voies ferrées remplacent progressivement les paysages traditionnels composés de fermes et de prairies. Aux XIX^e et XX^e siècles, l'épopée industrielle et minière conduit à une « nébuleuse urbaine »¹⁷² (Dion) depuis la frontière belge jusque Douai, marqué par un essor des villes et des infrastructures de transport (chemin de fer, routes)¹⁷³, au détriment des espaces agropastoraux qui s'amoindrissent.

L'industrialisation et l'extraction minière conduisent à de nouveaux défrichements (Arenberg, Vicoigne). À partir du début du XIX^e siècle, les propriétaires procèdent à des coupes massives dans une bonne partie des massifs forestiers longtemps protégés par les abbayes et les élites locales (seigneurs, comtes). De surcroît, une partie de ces établissements industriels et miniers (Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, fosses d'extraction) s'implantent sur d'anciennes zones humides (Denain, Bruay-sur-l'Escaut). Les prises d'eau (aqueducs, siphons) permettent de capter l'eau des rivières, des marais et de la nappe phréatique et contribuent à la baisse du niveau d'eau dans la plaine humide. Ensuite, les travaux de canalisation successifs de l'Escaut (1750-1782, 1820-1840, 1870-80, 1960-70) conduisent à

¹⁶⁷ M. Sorre écrivait en 1929 : « *Il est possible... que les affaissements du sol dans les vallées de la Haisne et de l'Escaut, consécutifs à l'exploitation des houillères, aient contribué à étendre la surface inondée. Il y a là un état de choses fâcheux* », cité dans DION R., *Art. cit.*

¹⁶⁸ DUBOIS *et al.*, *Art. cit.* p. 84.

¹⁶⁹ Concernant l'activité minière et son impact sur les zones humides dans la vallée de la Haine et le Valenciennois, voir TROCH K., *Une histoire environnementale de l'extraction du charbon, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'Entre-deux-guerres : un développement non soutenable : l'Exemple du Couchant de Mons et du Valenciennois*, thèse de doctorat sous la direction de Béatrice Touchelay et Isabelle Parmentier, Université de Lille et Université de Namur, soutenue le 2 février 2018.

¹⁷⁰ D'après une coupure de journal de l'époque, non référencé.

¹⁷¹ DUDZINSKI-OZDOBA F., *Denain, histoire d'un bassin industriel*, Sutton, 2018.

¹⁷² DION R., *Art. cit.* p. 227.

¹⁷³ DION R., *Art. cit.* p. 231.

l'abaissement du niveau général des eaux et à la segmentation des marais au profit du canal. La période est également caractérisée par la disparition partielle des activités artisanales et préindustrielles (blanchisseries, moulins) qui conduisent à l'abandon partiel des cours d'eau et infrastructures hydrauliques liés à des établissements traditionnels peu à peu rattrapés et absorbés par la concurrence industrielle.



Figure 38 : Bruay-sur-l'Escaut. Mine et centrale thermique, XX^e siècle. Les aménagements industriels prennent place sur d'anciens marais utilisés comme prises d'eau ou exutoires.

De surcroît, ces industries déversent leurs eaux dans les cours d'eau et contribuent à la dégradation de la qualité des eaux et des sols. Par exemple, les sucreries d'Estreux, Curgies, Vred, Somain, Hornaing, Abscon, la distillerie de Saultain font partie des nombreuses usines qui déversent leurs effluents industriels dans les cours d'eau tels que la Fausse Rivière, en banlieue de Valenciennes, ou la Grande Traitoire¹⁷⁴. Le rouissage du lin est considéré comme une activité polluante, à l'origine de la mort des poissons et de maladies (eutrophisation)¹⁷⁵.

Les eaux des rivières et marais sont par conséquent considérées comme insalubres et nuisibles à la santé publique, ce qui encourage la diffusion de la pensée hygiéniste et aériste et à une vision négative des zones humides que l'on retrouve un peu partout en Occident à l'époque industrielle.

La diffusion de la pensée hygiéniste et le changement de regard face aux zones humides

La diffusion des théories hygiénistes, aéristes et physiocrates nourrit une vision négative des zones humides considérées comme malsaines et vecteur de maladies contagieuses. Ce changement de regard est visible dans la documentation tout au long du XIX^e siècle où l'on prône leur disparition au profit de la salubrité publique et de l'assainissement des terrains et des villes¹⁷⁶. Cette vision des zones humides est notamment due aux diverses épidémies de malaria,

¹⁷⁴ « Fausse rivière », AMV, 2 R 415, 1882 ; GHILS T. et COLIN H., *Op. cit.* p. 64.

¹⁷⁵ « Le rouissage du lin, qui engendre un gas méphitique, est probablement la cause de ce surcroît d'affections malades », DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 69.

¹⁷⁶ Voir les travaux de J.-M. DEREIX.

aux fièvres et à la dysenterie qui frappent les habitants proches des marais et touchent particulièrement les milieux populaires et les soldats.

À Condé, civils, militaires et ouvriers mineurs sont touchés par les fièvres à plusieurs reprises aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le secteur, particulièrement humide, souffre des problèmes d'évacuation des eaux qui stagnent, sont exposées aux chaleurs de l'été et attirent par conséquent les moustiques. En 1732, le *Mémoire sur les inondations de Condé et ses environs* fait état des « *exhalaisons* » qui sortent des marais et qui chargent l'air de « *vapeurs grossières et sulphureuses* » et de « *salpêtre* »¹⁷⁷. L'épidémie est telle qu'elle touche la moitié de la garnison de Condé, suite au séjour des eaux croupissant dans les prairies à la suite des inondations militaires tendues lors de la Guerre de Succession d'Espagne¹⁷⁸. Mark Jennings, de la Compagnie des Mines d'Anzin, évoque ainsi le problème des « *eaux inondant les prairies voisines, restent stagnantes et dégagent des miasmes infectes, qui depuis trois ans ont causé de grands ravages parmi la population de ces communes en général et parmi la classe charbonnière en particulier [...]* »¹⁷⁹. À Saint-Amand, l'humidité serait à l'origine des fièvres et autres maladies observées (dysenterie, phthisie pulmonaire, etc.)¹⁸⁰. Ces problèmes de santé publique constitueront un argument fort pour procéder au dessèchement à grande échelle des vallées de la Scarpe et de l'Escaut, ajouté aux revendications économiques des propriétaires fonciers, des cultivateurs et des industriels qui utilisent ce prétexte pour gagner du terrain sur les zones humides.

De plus, dans l'imaginaire du Nord, le tempérament de la population, jugé « lent et pesant » et « flegmatique » serait dû au climat « mou et humide » du secteur. Cette pensée contribue à renforcer le caractère négatif et dangereux attribué aux zones humides¹⁸¹. Des auteurs comme M^{me} de Staël, Victor Hugo ou Baudelaire contribuèrent à cette image du Nord que l'on attribue à l'environnement physique et social des habitants.

Ce changement de rapport aux zones humides puise ses origines au XVIII^e siècle où le méphitisme se développe et atteint son apogée entre 1830 et 1880. Cette vision négative des marais est encore présente aujourd'hui et héritée de l'époque industrielle.

¹⁷⁷ AD59, C 8561-2, « Mémoire sur la ville de Condé et ses environs », 15 janvier 1732, 18 p.

¹⁷⁸ AD59, C 8561-2 : « Depuis la paix cette ville étoit devenue la plus mauvaise garnison de la Flandre, la plus grande partie des troupes n'y pourroit faire de service par les maladies continuelles qui retenoient souvent moitié d'un bataillon dans l'hôpital [...] on a reconnu l'origine du mal, on avoit été obligé pendant la dernière guerre et jusques en 1714 de former une inondation qui couvroit plus de 3000 bonniers de prairies qui font environ 12 000 arpens, depuis que l'inondation étoit devenue inutile, le dessèchement n'en avoit point été fait aussy parfaitement qu'il étoit nécessaire et dès le mois de may les chaleures survenant, les prairies imbibeés d'eau rendoient des exhalaisons continuelles qui infectoient l'air et c'étoit la véritable cause des maladies ».

¹⁷⁹ AD59, C 8426. Mark Jennings, agent général de la compagnie des Mines de Charbon d'Anzin, propriétaires des Mines adresse une lettre au préfet du département du Nord et au comte le 30 avril 1828 où il fait état d'un rapport qui a été fait par les officiers de santé des établissements de la Compagnie des Mines d'Anzin, Fresnes et Vieux-Condé sur l'état sanitaire des ouvriers mineurs qui habitent les communes de Bruay, Fresnes, Vieux-Condé, Hergnies et Bruilles. Les ouvriers sont atteints de fièvres intermittentes qui ont pris un caractère endémique. Les recherches effectuées mettent en cause la construction de plusieurs écluses sur l'Escaut et particulièrement celle de Rodignies qui rendent le canal du Jard inutile et empêche l'évacuation des eaux et la font stagner dans les prairies humides.

¹⁸⁰ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 70.

¹⁸¹ DIEUDONNÉ, *Op. cit.* p. 81.

3.5. La renaissance du paysage actuel : la reconquête culturelle et naturelle des zones humides

De la crise industrielle à la requalification des milieux d'eau

Les 300 dernières années sont caractérisées par une certaine régression des zones humides qui touche particulièrement le territoire, très peuplé, industrialisé et urbanisé. L'industrialisation, l'urbanisation, l'intensification agricole, l'hygiénisme conduisent à une déconnexion physique et symbolique partielle des habitants aux zones humides. Une partie des usages anciens disparaît et cette perte de fonctionnalité enrichit ce détachement et ce sentiment de rejet des zones humides. L'implantation des réseaux de communication divers (canal, voies ferrées, autoroutes), entraîne une discontinuité et une rupture importante de l'unité hydro-géographique de la plaine de l'Escaut, perceptible sur les cartes et les vues aériennes. Il en résulte un morcellement des zones humides du territoire, notamment dans le secteur des marais de l'Épaix, en aval de Valenciennes, enclavé et industrialisé suite à la construction d'usines et du chemin de fer sur les anciennes zones de pâturage.

Toutefois, la désindustrialisation s'accompagne d'un mouvement de reconquête des milieux humides. Cette requalification et redécouverte des lieux d'eau marque le début d'une grande phase de mutation pour les plaines de la Scarpe et de l'Escaut à partir des années 1960-1970 et qui est toujours en cours aujourd'hui. Cette nouvelle étape passe par 1° *la disparition d'une partie des anciens aménagements industriels*, 2° *la réappropriation des rivières, canaux et marais à des fins récréotouristiques, patrimoniales, urbaines et écologiques*, dans le cadre de la montée des préoccupations environnementales 3° *les mesures de protection et de gestion d'une nature aménagée et encadrée* symbolisant un nouveau cadre de vie à conserver et à dynamiser.

La création de nouvelles zones humides et de sites néo-naturels

À Condé, la requalification de 350 ha de friche minière autour de la fosse Ledoux entre 1992 et 1995 a permis la naturalisation du secteur à travers le reprofilage des berges et des terrils, la végétalisation et le maintien des boisements naturels, la plantation de plus de 300 000 arbres d'essences locales (aulnes, saules, frênes, etc.)¹⁸². Les anciennes extractions minières conduisent à la création de nouvelles zones humides, les étangs d'effondrement minier tel que l'étang de Chabaud-Latour ou la Mare à Goriaux, où s'implantent progressivement de nouveaux usages (pêche, chasse à la hutte, activités nautiques) et une nouvelle diversité écologique au cours du XX^e siècle, conduisant au classement du patrimoine naturel et culturel du secteur (Natura 2000, Espace Naturel Sensible). Le marais de la canarderie, le canal du Jard et l'étang de Chabaud-Latour, où les zones humides sont d'origines anthropiques (fossés de fortification, canal de drainage, étangs d'affaissement), abritent une faune et flore exemplaires au point qu'il constitue l'un des sites ornithologiques les plus riches sur cette ancienne zone militaire et minière.

Là et ailleurs, le changement des pratiques et des conditions économiques de l'agriculture amène à la réduction des travaux coûteux d'entretien du système de drainage, à l'abandon de nombreuses parcelles cultivées et par voie de conséquence à la « renaturalisation » spontanée de ces espaces sur d'importantes surfaces. Dans ce contexte de désindustrialisation partielle, la friche s'empare également, dans le même temps, d'une bonne

¹⁸² DUBOIS *et. al.*, *Art. cit.* p. 84.

part des anciennes installations industrielles (terrils, carreaux de mines, usines, voies ferrées etc.). Les restaurations écologiques récentes (renaturation de bras morts, création de lagunes, requalification d'anciens marais) poursuivent ce mouvement et s'accompagne d'une sensibilisation des différents acteurs.

L'essor des activités récréotouristiques (promenades, bases nautiques, pêche de loisir) témoignent d'une nouvelle culture de l'eau et prise de conscience écologique de l'importance de préserver ces zones humides. Ces activités, associées aux actions des associations naturalistes, participent à la protection de la biodiversité et des paysages culturels et naturels qui ont été façonnés au cours des siècles.

Le développement des suivis naturalistes et ornithologiques¹⁸³

Dès l'émergence des premiers mouvements associatifs de protection de la nature dans les années 1960, les zones humides de la vallée de la Scarpe et de l'Escaut ont fortement mobilisé l'attention des naturalistes. Très tôt, les ornithologues amateurs et autres passionnés de nature se sont intéressés aux milieux d'eau du territoire, en réalisant des inventaires et des suivis réguliers, en alertant les pouvoirs publics et en militant pour la mise en protection des sites et la conservation des espèces animales.

La première mise en valeur de la richesse faunistique et floristique du territoire a ainsi été permise par le travail de plusieurs générations de naturalistes, ornithologues, mammalogistes, herpétologues, entomologues et autres passionnés de nature, qui ont inventorié et fait connaître la richesse de la biodiversité du territoire. Leur action a ainsi contribué largement à la reconnaissance de la valeur écologique des espèces présentes en zone humide et à la mise en place de certaines mesures de protection des habitats et d'identification des espèces remarquables à préserver. Le suivi ornithologique ininterrompu du site de la Mare à Goriaux depuis un demi-siècle est une illustration remarquable du travail effectué dans ce domaine.

C'est dans ce contexte qu'a été créé le Parc naturel de Saint-Amand-Raismes, 1^{er} PNR de France qui prend ses racines sur le territoire formé autour de la Scarpe et de l'Escaut.

Le rôle du PNR Scarpe-Escaut dans la préservation et la valorisation des zones humides¹⁸⁴

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (PNRSE) est le doyen des 53 parcs naturels régionaux français. Son projet de création remonte à 1965 lorsqu'il est question de constituer un Parc autour des massifs forestiers de Saint-Amand-les-Eaux et de Raismes, dans la partie orientale du bassin minier nordiste, entre Lille et Valenciennes. Le 13 septembre 1968, le parc est créé sous le nom de parc naturel régional de Saint-Amand-Raismes, structuré autour des massifs forestiers de Saint-Amand et de Raismes, cœur de nature et « poumon vert » du territoire. À partir d'un parc conçu à l'origine pour développer des fonctions de tourisme et de loisirs, la politique du parc a progressivement intégré les questions environnementales et de gestion de la biodiversité et plus récemment la question des usages et de la sensibilisation des

¹⁸³ Informations fournies par Jean-Philippe Lejeune et Rudy Pischitta, du Groupe Ornithologique et Naturaliste Nord - Pas de Calais.

¹⁸⁴ Paragraphe issu d'un article à paraître : DEUDON Laëticia, DUHAYON Gérald, HEUDE Jacques, LAVERGNE Agnès, LEROY Gilles, « Les apports de la démarche géo-historique dans la gestion et la valorisation actuelles de l'environnement et des territoires : exemple du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut », communication présentée au colloque *Géohistoire de l'environnement et des paysages* organisé par le laboratoire Géode, Maison de la Recherche, Université Toulouse 2, 12-14 octobre 2016.

acteurs du territoire, intégrées à la charte du Parc.

Au fil des chartes successives, de nouvelles communes ont rallié le PNR : de 1968 à 2008, le parc est passé de 10 000 à 43 000 hectares, regroupant 48 communes. En 2017, il rassemble 48 300 ha, 55 communes et 190 000 habitants. C'est le plus petit territoire habité parmi les PNR et le plus densément peuplé (390 habitants par km²).

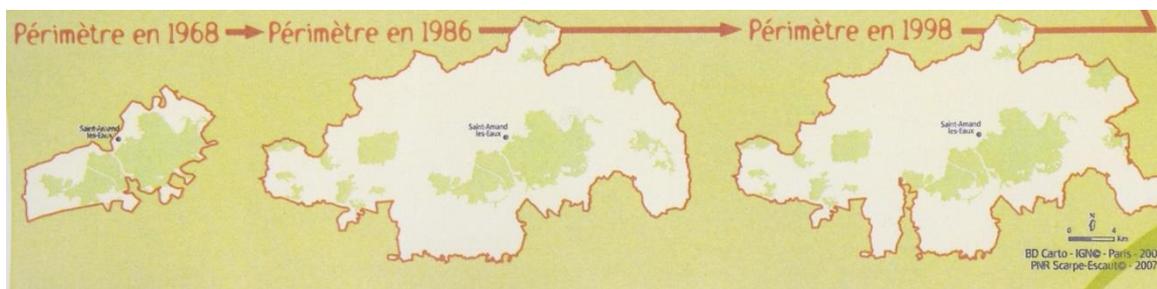


Figure 39 : Évolution du périmètre du PNR entre 1968 et 1998, BD Carto, IGN.

L'action du PNRSE s'inscrit dans une phase de requalification et de revalorisation récentes visant à restructurer un territoire orphelin, sans véritable projet de développement suite à la crise industrielle marquée par fermeture des mines et des usines, à une agriculture et une sylviculture à la performance grevée par des sols humides, etc. Le PNRSE est ainsi mobilisé depuis les années 1980 dans la préservation de ses zones humides à travers plusieurs chartes et actions ciblées de préservation de sites, d'une valorisation auprès des acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires), d'une sensibilisation des habitants, toujours axées sur les prismes de la richesse écologique et des services rendus. Cette action passe également par des démarches fragmentées issues « d'outils institutionnels » au phasage différent mais contribuant toutes à la préservation des zones humides : SAGE, Natura 2000, Trame Verte et Bleue, etc¹⁸⁵.

Au sein de ces différentes actions, le PNR Scarpe Escaut adopte une démarche fédératrice dans l'objectif de renforcer l'action de préservation et de valorisation afin de faire reconnaître auprès de tous les publics la patrimonialité de l'ensemble de la plaine humide de la Scarpe et de l'Escaut, de raccrocher les habitants et usagers à leur héritage en les intégrant dans les projets et dynamiques du territoire.

¹⁸⁵ Informations fournies par Gérard Duhayon, responsable du Pôle « Ressources et milieux naturels » au PNR.

Conclusion et perspectives

Les zones humides des plaines de la Scarpe et de l'Escaut ont très tôt constitué des zones attractives pour les communautés riveraines qui ont investi ces milieux pour leur richesse écologique et leurs ressources naturelles multiples. Ce constat est bien loin de la vision hygiéniste récente qui classe espaces naturels marécageux parmi les zones répulsives, malsaines voire dangereuses. Cette synthèse permet d'entrevoir la richesse patrimoniale de ces paysages d'eau par leur valeur d'usage, leur valeur marchande, médicale ou encore affective et culturelle.

Plusieurs chercheurs ont démontré l'importance de l'Histoire dans la compréhension des dynamiques spatio-temporelles des zones humides¹⁸⁶. L'étude historique permet ainsi de retracer les principales étapes-clé de la transformation des zones humides de Scarpe-Escaut à travers l'analyse des mutations paysagères et fonctionnelles de ces espaces, c'est-à-dire l'évolution des usages et pratiques, des relations société-environnement et de la perception de ces milieux sur la longue durée. Paysages culturels et naturels, les vallées de la Scarpe et de l'Escaut se sont construites à l'interface des dynamiques Homme-Nature au fil des siècles. Le réseau hydrographique originel s'est ainsi mélangé et redéfini par des siècles d'aménagements aboutissant à une mosaïque paysagère héritée d'usages multiples sur le territoire. Les processus naturels et anthropiques ont ainsi contribué ensemble à la richesse et diversité paysagère et écologique des milieux d'eau de Scarpe-Escaut.

Au-delà de cette simple synthèse, l'objectif est d'organiser des manifestations et actions, de développer des outils scientifiques et pédagogiques (cartographie, reconstitutions 3D, ateliers, expositions, créations artistiques, animations et conférences) qui permettront de faire vivre le label Ramsar et de favoriser la sensibilisation et l'implication des habitants, élus et autres acteurs.

À ce titre, les valeurs culturelles et sociales des zones humides de l'Escaut et de la Scarpe constituent un levier de développement de nombreux projets d'éducation au territoire et de valorisation pour permettre des relations durables entre les habitants et les zones humides. Le contexte social de la région contribue à faire des zones humides un laboratoire potentiel pour renforcer et développer les liens société-environnement dans un territoire aux particularités multiples (mines, fortifications, frontière, etc.). Les actions déjà menées dans le cadre de la candidature (conférences, balades commentées, café-histoire) soulignent cette volonté de créer, fédérer et dynamiser le territoire qui passe aussi par la valorisation des dimensions culturelles et historiques des zones humides dont la richesse constitue un atout précieux d'attachement et de mise en valeur du territoire. Les zones humides font ainsi partie de l'héritage historique et de l'identité régionale des populations riveraines.



Figure 41 : Présentation de Mathilde Bouret devant le public intéressé par l'Histoire des zones humides réuni à l'occasion du Café-Histoire "Zones humides de chez nous", 6 février 2018.

¹⁸⁶ DUBOIS et al., Art. cit. p. 77.

Bibliographie

- BECK C., DEREK J.-M., GALLICE A. (dir.) 2007 - *Zones humides européennes : espaces productifs d'hier et d'aujourd'hui*, Actes du I^{er} Colloque international du Groupe d'Histoire des Zones Humides, 21-23 octobre 2005, Le Blanc, Aestuaria.
- BECK C., FRANCHOMME M., GUIZARD F. (dir.) 2011 - *Zones humides et villes d'hier et d'aujourd'hui [Texte imprimé] : des premières cités aux fronts d'eau contemporains*, Actes du III^e Colloque international du Groupe d'Histoire des Zones Humides, 25-27 mars 2010, Valenciennes, Revue du Nord, Lille.
- DELAME R. 1927 - *Histoire de Condé*.
- DELMARE B. 1985 - *L'histoire-polyptyque de l'abbaye de Marchiennes (1116-1121)*, Louvain-la-Neuve.
- DELPORTE L. 1996 - *La vie et le culte de Sainte-Renelde des origines à nos jours*, CHIREL-BW, Tubize.
- DEMOLON P., *Le village mérovingien de Brébières (VI^e- VII^e siècles)*, Arras, Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1972.
- DEREK J.-M. 2001. – « Pour une histoire des zones humides en France (XVII^e- XIX^e siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire », *Histoire et Sociétés Rurales*, 15, p. 11-36.
- DEREK J.-M. 2017. - *La Mémoire des étangs et des marais. À la découverte des traces de l'activité humaine dans les pays d'étangs et de marais à travers les siècles*, Éditions Ulmer, Paris.
- DESCHODT L. 2002 - Une phase de sédimentation alluviale au Préboréal initial dans la vallée de l'Escaut (Nord de la France), *Quaternaire*, 13 (2), 149-152. [DOI : [10.3406/quate.2002.2188](https://doi.org/10.3406/quate.2002.2188)]
- DESCHODT L. 2015 - *La plaine de la Scarpe : héritages morpho-stratigraphiques pléistocènes*, livret-guide de l'excursion de la Société Géologique du Nord du 25 mars 2015.
- DESCHODT L. *et al.* 2012 - Transect partiel de la plaine de la Scarpe (Bassin de l'Escaut, Nord de la France). Stratigraphie et évolution paléogéographique du Pléniglaciaire supérieur à l'Holocène récent, *Quaternaire*, 23 (1), 87-116.
- DESCHODT L. 2014. - *Chronostratigraphie et paléoenvironnements des fonds de vallée du bassin français de l'Escaut*. Thèse de géographie physique, Université de Paris I, 632 p.
- DEUDON L. 2016. - Construction et évolution de la vulnérabilité dans la vallée de l'Escaut (France) et la vallée du Saint-Laurent (Québec), 17^e – 19^e siècles, in MATHIS C.-F., DAGENNAIS M., WALTER F. (dir.), *Vulnérabilités environnementales : perspectives historiques*, *Vertigo* 16-3, [en ligne]. Disponible à : <http://vertigo.revues.org/18027> [cité le 20 mars 2018].

- DEUDON L. 2017 - *La forteresse médiévale et moderne de l’Arsenal à Condé-sur-l’Escaut (59). Étude historique : Les descriptions du château et de son environnement*, Université de Valenciennes/ SODEV Château Arsenal.
- DIERKENS A., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e – XI^e siècles) : Contribution à l’histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1985.
- DION R. 1988.- « Les grandes étapes de l’aménagement des plaines de la Scarpe et du Bas-Escaut français », *Hommes et Terres du Nord*, 1(1), 226-237.
- DROIN L. (dir.) 2016. - *La forteresse médiévale et moderne de l’Arsenal, Rapport 2015, Tome 2 : Étude historique*, Service régional de l’Archéologie, DRAC Hauts-de-France, 152 p.
- DUBOIS J.-J., « Crises récentes et aménagement de la forêt domaniale de Saint-Amand : le cas particulier des emprises minières » in *Hommes et Terres du Nord*, 1991/2-3. *Régions de fortes densités Mélanges offerts à André Gamblin.* p. 139-146; DOI : <https://doi.org/10.3406/htn.1991.2332>
- DUBOIS J.-J., KERGOMARD C., LAGANIER R. 2000. - Analyse géo-historique des paysages d’eau de la région de Condé-sur-l’Escaut. *Hommes et Terres du Nord* 2 : 77-85 [en ligne] : DOI : [10.3406/htn.2000.2716](https://doi.org/10.3406/htn.2000.2716)
- DUBOS M., *Il était une fois...Les cours d’eau du Nord. De l’historique à la gestion des cours d’eau*, Mémoire de Master ENVAR AUDT sous la direction de Magalie Franchomme et Emmanuel Petit, Université Lille I.
- DUDZINSKI-OZDOBA F., *Denain, histoire d’un bassin industriel*, Sutton, 2018.
- FAIDER Ch., *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, Bruxelles, Gobbaerts, 1874.
- FERAY Ph., DESCHODT L., CLAUD E., 2017 - *Saint-Amand-les-Eaux, Bas du Mont des Bruyères et Mont des Bruyères Sud : Le Paléolithique moyen récent de Saint-Amand-les-Eaux : une occupation MTA liée au façonnage, à l’utilisation et à l’entretien de bifaces : rapport de fouilles*, Glisy, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 2017, 600 p.
- GHILS T., COLIN E., « *Recherche sur l’histoire de deux cours d’eau du territoire du Parc Naturel Frontalier du Hainaut, la Traitoire en France et la Grande Ruisselle en Belgique* », juin 2011.
- GHILS T., « *Mémoire des inondations sur le bassin-versant de la Scarpe-aval* », PNR Scarpe-Escaut/SAGE Scarpe-aval, décembre 2015.
- Groupe d’Histoire des Zones humides. 2004. - *Les étangs. Espaces de production hier et aujourd’hui*. Actes de la Journée d’étude.
- HENTON A. 2014 - *Condé-sur-L’Escaut/Fresnes-sur-Escaut. Tramway du Valenciennois. Phases 1 et 2*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Nord-Picardie, mars 2014.
- HÖRTER R. 2007. - Eendenkooi, Kooiker en Kooikerhondje, *Jacht*, 2007(12) : 44-49.

- KIEFER D., DESCHODT L. 2208 - *Crespin, Aménagement de la zone d'expansion de crue du séminaire*, Rapport de Diagnostic, Inrap.
- LEROY G. 2016. - Une berge de l'Escaut fréquentée au Néolithique récent à Bouchain (Nord) : premières informations. *Internéo 11*, Saint-Germain-en-Laye : 133-146.
- LOUIS E., 2009 - Douai et les détournements de la Scarpe IX^e-XI^e s., *Revue du Nord*, 14 (14), 113-127.
- LOUIS E., 1990 - L'alimentation de Douai en eau, au Moyen Âge, *Archaeologia Duacensis*, 3, 15-140.
- LOHRMANN D., 1984 - Entre Arras et Douai, les moulins de la Scarpe au IX^e siècle et les détournements de la Satis, *Revue du Nord*, octobre-novembre 1984, tome LXVI, n°263, p. 1024-1049.
- PAYNE-GALLWEY R. 1886. - *The Book of Duck Decoys. Their construction, Management and History*. John Van Voorst, London, 214 p.
- ROUMÉGOUX Y., « Un exemple d'art obsidional amphibie à l'âge classique : le siège de Condé en 1676 », *L'eau autour du château : actes du quatrième colloque de Bellecroix*, 17-19 octobre 2014, Édition du Centre de Castellologie de Bourgogne, 2015.
- TROCH K., *Une histoire environnementale de l'extraction du charbon, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'Entre-deux-guerres : un développement non soutenable : l'Exemple du Couchant de Mons et du Valenciennois*, thèse de doctorat sous la direction de Béatrice Touchelay et Isabelle Parmentier, Université de Lille et Université de Namur, soutenue le 2 février 2018.
- VERGNE V., BRIMONT F., TREMBLAY C., « Les tourbes du Nord de la France. Note sur les données anciennes et actuelles », 17 p.
- VERGNE V., DELIGNE C. 2009. - Approche géo-historique des paysages d'eau en Scarpe-Escaut (Moyen Âge - XXI^e siècle). In *Lit mineur, lit majeur, lit voyageur, Actes des 11^e Rencontres internationales de Liessies*, numéro spécial de la Revue du Nord, Lille, p. 207-213.
- WALSMIT E. 1990 – Eendenkooi, *Het Peperhuis : nieuwsbrief van het Zuiderzeemuseum*, 1, non paginé.

Lexique

Banalités : droits seigneuriaux payé par les habitants sur les installations techniques (moulin, pressoir, four) mis en place par un seigneur et qui peut en imposer l'usage à la population.

Bonnier : unité de mesure de surface équivalent à environ 1,40 hectares soit 14 000 m².

Cense : terre soumise au paiement d'une redevance, ferme ou métairie.

Couture : toponyme qui désigne les terres mises en culture directement par le seigneur ou ses régisseurs dans un domaine seigneurial.

Foursière : carpe reproductrice, toponyme qui désigne par extension le réservoir de carpes.

Hagiographie : récit de vie de saint.

Table des abréviations

AAPPMA : Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques

AN : Archives Nationales (Paris)

BnF : Bibliothèque nationale de France

AGR : Archives Générales du Royaume (Bruxelles)

AÉM : Archives de l'État à Mons

AD59 : Archives départementales du Nord (Lille)

AFC : Archives de la famille de Croÿ (Dülmen)

AMC : Archives municipales de Condé

AMV Archives municipales de Valenciennes

BMV : Bibliothèque municipale de Valenciennes

Ms. : Manuscrit

f° : folio

r° : recto

v° : verso

(?) indique une incertitude dans la transcription ou un ou plusieurs mots manquants

[...] : passages non lisibles ou qui ont été sautés

Certains passages importants ont été mis en gras pour faciliter la lecture.

Table des illustrations

Figure 1 : Altimétrie de la plaine de la Scarpe et du Bas-Escaut français, R. DION, 1988, p. 226.	11
Figure 2: Carte géologique du Nord-Pas-de-Calais, SIGES - BRGM. Les vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont majoritairement constituées d'alluvions quaternaires.....	14
Figure 3: Plan de la vallée de la Scarpe, de ses prairies et de ses abbayes, XVIII ^e siècle, AD59, 53 Fi 114 © Arlette Dupilet.....	18
Figure 4 : « Plan figuratif et général de tout le Marais et Commune de la Ville de Condé », 1733, AD59, C 6970.	18
Figure 5 : Berger et troupeau de moutons dans les marais des Six-Villes, Albums de Croÿ, tome XXV .	19
Figure 6 : Pâturage de bovidés dans les marais de Fresnes	19
Figure 7 : Pâtures situées entre Mortagne et Château L'Abbaye, Carte de la Vallée de la Scarpe indiquant le report des Terres imposées sur les Plans Cadastraux, 1835, BnF, Cartes et plans, GE C-9754. On peut lire entre autres « Pature à Agneaux » et « Pature à moutons » au sud de Mortagne. Le toponyme couture renvoie également à des espaces de pacage directement sous la propriété d'un seigneur.	21
Figure 8 : « Plan figuratif du Marais des Six Villes, Levé et Mesuré par Ordre de Monseigneur du Gué Chevalier Seigneur de Bagnols, par Michel Le Loutre », 1698, BnF, Cartes et Plans, GE C-9583. Les marais sont délimités par des canaux d'assèchement autour des pâtures et de l'abbaye de Flines et par des bornes. Au centre, une percée d'irrigation permet d'abreuver le bétail en cas de sécheresse.....	22
Figure 9 : « Plan et Carte figuratif des Marais d'Arnonville appartenant à la ville de Valenciennes », 1756, AMV, DD 93.....	22
Figure 10 : La pêche dans les marais des Six-Villes, Albums de Croÿ, tome XXV, Fleuves et Rivières II, pl. 79, p. 291 et pl. 77, p. 285.	24
Figure 11 : Anciens viviers de Wandignies, asséchés et divisés en parcelles agricoles, AD59, cadastre napoléonien. La plupart des viviers des territoires de la Scarpe et de l'Escaut, appartenant aux seigneuries et abbayes locales, sont vendus comme biens nationaux, asséchés et leurs terrains divisés entre les nombreux nouveaux propriétaires privés qui souhaitent étendre l'agriculture.	26
Figure 12 : Moulins situés sur la riviérette séparant Hasnon et Saint-Amand, Albums de Croÿ, tome XXV, p.313, pl.87.	28
Figure 13 : Vues des rouissoirs entre Somain et Marchiennes, cl. A. Dupilet.....	30
Figure 14 a et b : Vue du faubourg de Paris et de ses blanchisseries sur le plan de Valenciennes de Covens et Mortier, 1745 et « Plan des blanchisseries du Faubourg Notre Dame avec canaux dressé par le Sr de Milordin lors de la visite de celles-ci », Valenciennes, 1740, AD59, C 5833.	31
Figure 15 : Plan IGN de Condé-sur-l'Escaut avec indication du hameau de la Canarderie, au nord de Condé. Géoportail	33
Figure 16 : "Canardrie" de Condé, 17 ^e siècle, Pierre de Navarre, Antiquité de Valenciennes, Bibliothèque municipale de Valenciennes, Ms 1205, f°201v°-202r°.....	34
Figure 17 : Graphique de répartition mensuelle des captures des oiseaux d'eau pris à la Canardière de Condé entre 1658 et 1785 d'après les comptes de la canardière conservés à Dülmen (© L. Deudon). 35	35
Figure 18 : Plantation des marais communaux de Valenciennes, 1810, AMV, 2 R 47.....	37
Figure 19 : Forêt de Saint-Amand, Allée des Hêtres, préservée des destructions de la 1 ^{ère} Guerre Mondiale, Archives municipales de Valenciennes, 22Z 64 153.....	38
Figure 20 : Pains de tourbe, exploitée à Thun, Terrier l'Evêque de Cambrai, Musée 342, f°114v°.	39
Figure 21 : Fosses d'extraction de tourbe autour de Marchiennes, Carte de Cassini, XVIII ^e siècle.....	40
Figure 22 : Plan et coupe du bassin recueillant les eaux [Grand Bouillon ?] de Saint-Amand avec plan, coupe et élévations de l'établissement thermal par Mesgrigny, 1699 (S.H.D. Vincennes. Saint-Amand-les-Eaux : GR 1 VH 2241, © Région Hauts-de-France, Inventaire général du patrimoine.	44

Figure 23 : Restauration des thermes de Saint-Amand, département du Nord, projetée... / par M. Malet, architecte à Douai. 1834, BnF, GED-3674..... 45

Figure 24 : Affiche publicitaire Saint-Amand thermal. Source Vauban, sans date (vers 1900 ?), Médiathèque Saint-Amand-les-Eaux). 46

Figure 25 : Établissement thermal - Vue générale de l'étang ©Thibaut Pierre, Inventaire général du Patrimoine 46

Figure 26 : La fontaine Saint-Landelin de Crespin, La Voix du Nord, 2017. 47

Figure 27 : FLY DE MILLORDIN, BIACHE, « Carte particulière du cours de la rivière de l'Escaut, de celui de la Hayne et de l'Honneau dans l'étendue de la province du Hainaut », 1731-1732, Archives Nationales, N 2 Nord 9 – 2071. Cette carte montre le réseau d'assèchement complexe et extrêmement ramifié qui strie le paysage des marais situés autour de la place forte. 53

Figure 29 : Plan IGN qui illustre la présence de certains fossés anciens sur le territoire tel que les courants de Bernissart et de la Savernière, le canal de Malolin ou le fossé des Charleux, Géoportail IGN, 2017. 53

Figure 28 : Plan IGN qui illustre la présence de certains fossés anciens sur le territoire tel que les courants de Bernissart et de la Savernière, le canal de Malolin ou le fossé des Charleux, Géoportail IGN, 2017. 54

Figure 31 : ROBAUT P., Carte de la Vallée de la Scarpe Indiquant le report des Terres imposées sur les Plans Cadastraux, opéré conformément à l'Ordonnance du 16 Décembre, 1835, BnF, Cartes et plans, GE C-9754. Le plan est complété par un important tableau qui décrit en détail le réseau de canaux d'assèchement de la vallée de la Scarpe entre Mortagne et Douai (longueur, largeur, ouvrages d'art, etc.)..... 56

Figure 32 : Zoom sur les marais des Six-Villes et le secteur de Marchiennes marqué par un réseau d'assèchement très dense. 56

Figure 33 : Détail du tableau comportant "désignations, longueurs, ouvrages d'art et dépenses des divers canaux de dessèchement de la vallée »..... 57

Figure 34: Sièges de Condé, 1676, Service historique de la Défense, Archives des Cartes, L I B 197, cl. L. Degroisilles. Le plan montre ici l'inondation des 3 marais de Condé (le Petit Marais, le Grand Marais et le Marais du Mazy) au profit de la défense de la place. Les zones humides sont totalement intégrées au système de fortification et utilisées lors des sièges comme élément stratégique pour limiter la progression des troupes ennemies. Le développement de l'hydraulique militaire va de pair avec le développement d'experts et d'innovations technologiques marquées par le perfectionnement des ouvrages hydrauliques (écluses, fossés, systèmes de dessèchement, etc.). 59

Figure 35 : Vue actuelle de la place forte de Condé, intégrée à son environnement humide, en comparaison avec la carte d'État-Major du XIX^e qui montre l'empreinte forte des fortifications dans le paysage. Une partie des fortifications et des ouvrages avancés (redoutes de Macou) intègre toujours les zones humides dans leur fonctionnement et contribuent à leur maintien et à une certaine esthétique alliant bâti et nature (remonterletemps.ign.fr)..... 60

Figure 36 : Douay et fort de Scarpe pour le projet de 1737, par Lemaire, Cartes et plans, GE C-3938. 60

Figure 36 : Plan de la ville par l'ingénieur Dupain, 1760, Service historique de la Défense, GR 1 VH 2241. 61

Figure 38 : Redressement des méandres de l'Escaut à Fresnes, 1832, AD59, 57 Fi 10. 64

Figure 39 : Bruay-sur-l'Escaut. Mine et centrale thermique, XX^e siècle. Les aménagements industriels prennent place sur d'anciens marais utilisés comme prises d'eau ou exutoires. 66

Figure 40 : Évolution du périmètre du PNR entre 1968 et 1998, BD Carto, IGN. 70

Figure 41 : Schéma de synthèse : Les principales étapes de transformation des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut L. Deudon, 2016. 71

Figure 42 : Présentation de Mathilde Bouret devant le public intéressé par l'Histoire des zones humides réunie à l'occasion du Café-Histoire "Zones humides de chez nous", 6 février 2018. 72